BIBLIOTHÈQUE LÉGISLATURE
16 AVR 1980

LE PEUPLE
16 avril 1980
COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD
CAHIER A 80e année Série D Vol. 8 No. 13 Mercredi 16 avril 1980 40 cents

A l'intérieur

Avis divers A-26
Cartes d'affaires D-6
Cinéma B29-31
Croc-l'oeil A-2-B-2
Funambule E-12
Invitation A-2-B-2
Mots croisés D-7
Mots mystère E-6
Petites annonces . A28-29-30-31
Sports B-22
Télévision E4-E5
Voyage E-2

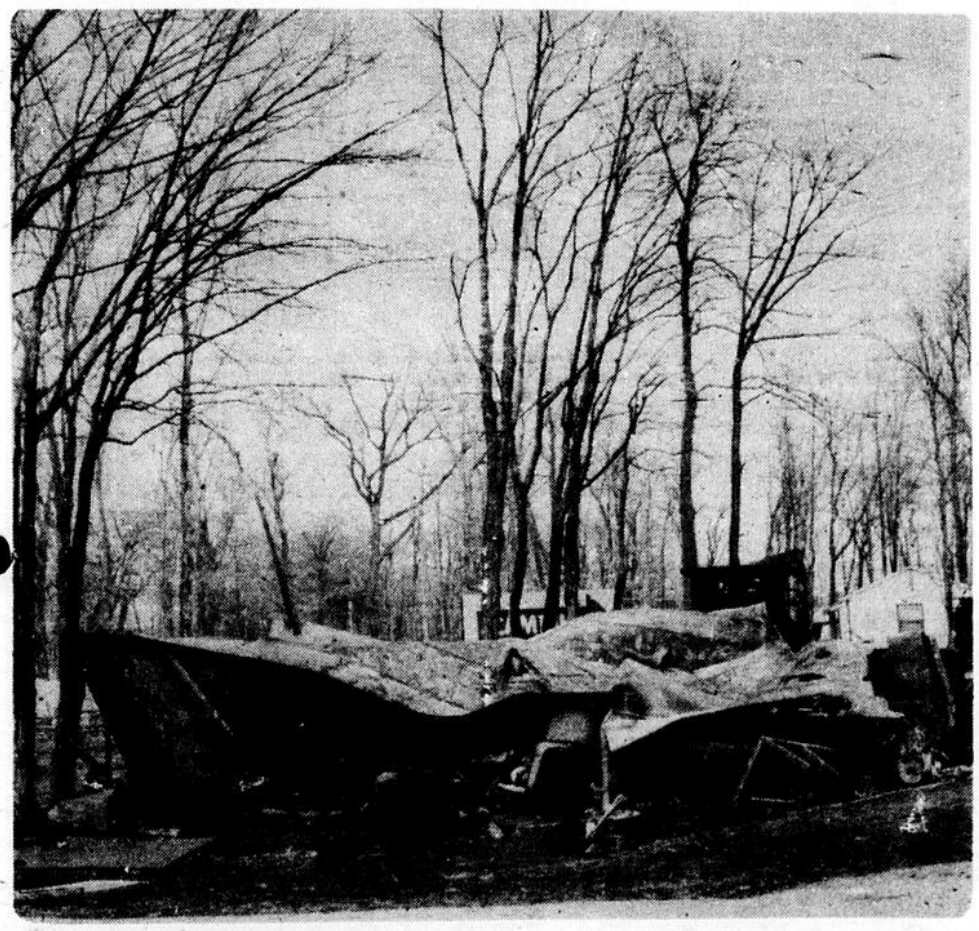
Lancement du Comité du Oui dans Montmagny-L'Islet A-3

Le Comité du Non déjà à l'oeuvre dans Bellechasse A-3



ADRIEN LAMBERT, TENANT DU OUI.- M. Adrien Lambert, ex-député de Bellechasse à la Chambre des Communes, a fait connaître sa décision de répondre oui à la question référendaire. L'occasion unique de se munir d'une nouvelle et véritable constitution de même que de rétablir, pour le Québec, une opposition positive sur le plan national qu'avaient éliminé les résultats de la dernière élection fédérale, sont les motifs qui l'ont guidé dans sa réflexion. Il nous dévoilait sa décision, chez lui, lundi dernier. (Texte en page 3 du cahier A).

(D.G. Peuple-Courrier)



UN AUTRE VIOLENT INCENDIE A ST-MICHEL.- La toiture de la salle communautaire du Camping St-Laurent s'est littéralement effondrée après que les flammes eurent rasé complètement la charpente de bois, dans la nuit de jeudi à vendredi derniers à St-Michel. Une enquête est présentement en cours pour déterminer la cause de cet incendie dont les dégâts matériels sont élevés. Texte en page 20 du cahier B.

(P.B. Peuple-Courrier)

Pour améliorer les communications entre l'Ile-aux-Grues et la Rive-Sud: un quai à l'Anse-à-Gilles A-14

Les Canotiers: nouveaux monarques de la ligue "Jr B" Québec-Métro B-22

C'est une Invitation

ALCOOLIQUES ANONYMES.- Mercredi le 16 avril 1980 à 20 hres à l'Ecole Bon Pasteur à L'Islet-sur-Mer. Le groupe, "Les Pionniers" donnera une soirée d'information, un conférencier donnera l'information et répondra aux questions. L'entrée est libre et le public est invité à y assister.

CLUB DE GOLF MONTMAGNY.- Une assemblée générale des dames du Club de Golf de Montmagny se tiendra mercredi le 23 avril à compter de 20 heures au Centre Sportif le Bûcheron. Des renseignements généraux seront donnés par la Capitaine, Mme Madeleine Gaudreau, et l'on établira la programmation de la saison. Toutes les dames membres sont attendues.

Samedi le 19 avril à 20:30 hres à l'école Centrale de St-Cyrille soirée récréative organisée par le Club de l'Age d'Or de St-Cyrille. Bienvenue à tous. La direction.

La Ligue navale et le corps de Cadet de la marine Royale Canadienne 260 J.E. Bernier L'Islet présentera la fanfare du Royal 22e Régiment en concert, qui aura lieu en l'église de L'Islet-sur-Mer mercredi le 23 avril à 20:00 hres. Les cartes à prix populaire sont disponibles aux endroits suivants: Mme Doroty Moreau 247-5381, Mme Pauline Mercier 247-5249, Monsieur Maurice Poitras 247-5158. A noter que aucune carte sera en vente à l'entrée.

La soirée mensuelle de l'Age d'Or de St-Pierre aura lieu le 19 avril à l'école Elémentaire avec l'orchestre Nicole. Bienvenue à tous. Suivi d'un goûter.

Invitation spéciale à tous ceux et celles qui aiment la danse et la musique de choix telles les danses canadiennes, modernes, disco et indiennes. Rendez-vous samedi le 19 avril au sous-sol de l'église d'Armagh pour une soirée que vous apprécierez énormément. Chez-nous, vous serez chez-vous; bienvenue à tous.

RENOUEMENT CONJUGAL.- La soirée du mois aura lieu le 19 avril prochain au sous-sol de l'église St-Mathieu. Cette invitation s'adresse à tous les amoureux qui ont vécu le renouement et qui veulent, avec d'autres couples, se ressourcer pour mieux être apôtre dans leur milieu familial et de travail. Vous êtes tous les bienvenus, nous voulons nous aider mutuellement.

Réunion de l'AFEAS mardi le 22 avril prochain, à compter de 20 heures, à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny. Bienvenue à toutes.

Une exposition des travaux d'artisanat exécutés par les pensionnaires du Centre d'Accueil de St-Eugène de L'Islet se tiendra à la salle d'activités du Centre les 19 et 20 avril prochains, de 13 à 16 heures. Tout le monde est bienvenue.

AGE D'OR DE L'ISLET.- Dimanche prochain le 20 avril à 20 heures, il y aura soirée mensuelle pour les membres et amis à la Salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet. Dimanche le 27 avril, se tiendra une fête au sucre, à 14 heures, chez Claude Gérard Deschênes. L'entrée sera libre pour les membres munis de leur carte. Bienvenue à tous.

Le Marché aux Puces de l'AFEAS aura lieu le 2 mai de 1 hre à 20:00 hres, au sous-sol de l'église St-Thomas. C'est une occasion de vendre, d'acheter divers articles. Bienvenue à tous. Pour information 248-0655.

Les gens qui aiment passer une soirée agréable, pas dispendieuse et qui aiment la belle musique, seront tous à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville L'Islet samedi le 26 avril.

Le Club Sportif Les Appalaches Inc tiendra sa veillée de fermeture des activités de motoneige samedi le 19 avril 1980 à son chalet à St-Eugène. Tous les membres sont invités pour cette dernière activité officielle du club cette année. Les frais de la musique sont confiés à l'orchestre "Les Cavaliers" et à la fin de la soirée un goûter sera servi. Le prix d'entrée est aussi minime que $5.00 par personne.

Le Club de l'Age d'Or de St-Vallier vous invite à une partie de cartes, dimanche le 20 avril à la salle de la Fabrique au sous-sol de la Fabrique. De nombreux prix de présence seront offert en tirage et un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

Il y aura Disco pour les jeunes vendredi soir prochain à compter de 20 heures à Place Le Germoir de Montmagny. C'est une activité organisée par le Club des Jeunes Voyageurs.

Attention, grand tournoi de billard individuel les 19 et 20 avril prochains, à l'Hôtel Royal, de Ville L'Islet. Bourses, plusieurs trophées, plusieurs queues de billard en prix. Tirage au sort le vendredi 18 avril, à 20 heures. Inscriptions féminines acceptées. S'adresser à Rosaire Guay, René Coulombe, Gilles Boulet et André Leclerc. Tél.: 247-3945.

Invitation aux COUPLES AMOUREUX vous vous aimez et désirez vous aimer pour la vie. Un projet de vie à deux pour toute une vie mérite d'être bien préparé; faites vous donc le cadeau de vous arrêter, de vous donner une fin de semaine pour y travailler plus intensément ensemble. LE SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE DE L'ISLET-NORD vous offre une dernière chance ce printemps de le faire les 25-26-27 avril de 7:30 hres le vendredi soir à 17 hres dimanche après-midi. Pour plus d'informations, contactez 598-3023, 598-6237 ou 247-5485. La session a lieu à la Sacristie de St-Aubert.

Soirée de fermeture du Club Autoneige Montmagny samedi le 19 avril, à 20 heures au chalet du ski de fond l'Inconnu. Orchestre les Naturels et prix de présence. Les cartes sont en vente auprès des membres de la direction ainsi qu'à l'entrée.

L'A.F.M.M. invite toutes les personnes en situation de monoparentalités (parents uniques) à venir à la cabane à sucre jeudi le 24 avril pour 6h.p.m. chez M. Raoul Brie de Cap St-Ignace. Il y aura le souper suivi de la partie de sucre durant la soirée. Les personnes intéressées doivent donner leurs noms à l'avance d'ici le 21 avril aux numéros de téléphones suivants soit: 248-0314 ou 248-1255. En passant pour les gens qui n'ont pas d'auto, elles n'auront qu'à se rendre pour 5:30 hres p.m. sur le stationnement de l'Eglise St-Thomas, d'où s'effectuera le départ, il y aura là des personnes pour les desservir. Merci à l'avance.

EXPOSITION DE COURTES-POINTES.- Les élèves de Mme Jeannette Nicole qui ont suivi les cours 1 et 11 présenteront leur exposition de courte-pointes mercredi prochain le 23 avril de 19 à 22 heures et 30, à l'Ecole Casault de Montmagny. Tous sont les bienvenus.

ENVIRONNEMENT

DANGER IMMINENT POUR LES ARBRES FEUILLUS

(St-Georges de Beauce) La Beauce fait actuellement face à une épidémie de la livrée des forêts, une chenille vorace qui s'attaque à plusieurs espèces d'arbres feuillus et qui est classée parmi les six plus grands ennemis de la forêt. On prévoit, rapporte l'*Éclaireur-Progrès*, l'hebdo de St-Georges de Beauce, qu'"il y aura l'été prochain défoliation des arbres variant entre 30% et 100% dans notre région". Les spécialistes du Centre de recherches forestières des Laurentides, qui ont étudié la situation d'une quinzaine d'érablières au début de février, pensent même que la situation empirera en 1981, à moins que la nature ne collabore en faisant périr les chenilles au printemps, par des gelées tardives.

Cet insecte se manifeste en masse à environ tous les dix ans, pour une durée de quelques années, selon l'effet des conditions climatiques et des autres facteurs naturels de régression. Il s'attaque au feuillage du peuplier, de l'érable à sucre, du bouleau, du frêne, du chêne, etc., qu'il peut bouffer entièrement, sans toutefois tuer l'arbre. Ce dernier, bien qu'affaibli, retardé dans sa croissance et davantage sujet aux maladies, s'en tirera généralement, produisant même dans plusieurs cas une nouvelle feuillaison la même année.

La livrée des forêts est la plus abondante et la plus répandue des quatre espèces de livrée et on la retrouve de Terre-Neuve à la Colombie britannique. D'une longueur maximale de deux pouces, la chenille est brun foncé et possède une large bande bleue de chaque côté du corps.

"Il y a peu à faire contre la livrée", conclut le journaliste Paul-André Parent, de l'*Éclaireur-Progrès*. "On pourrait toujours utiliser des repressifs comme les insecticides, mais on ignore les conséquences de la livrée tout autant que celles des insecticides sur les érablières". Si, dans le cas de quelques arbres isolés, on peut toujours enlever les masses d'oeufs des tiges ou brûler les tiges porteuses de colonies, il semble bien que dans le cas d'érablières ou d'autres plantations il faille se résoudre à attendre que des facteurs naturels ne mettent fin à l'épidémie.

(Service Hebdo-science)

croc l'oeil

MONTMAGNY - L'ISLET - BELLECHASSE

La compétition de Chariot élévateur qui devait avoir lieu le 3 mai prochain sur le terrain du garage Chabot Auto de Montmagny, organisée par l'APAI, a été cancellée. Il ne faut donc pas tenir compte de l'annonce de cette activité, en page 1 du cahier E de la présente édition. Ce démenti nous a été apporté en dernière heure lundi par le conseiller régional de l'APAI, M. Fernand Lortie.

Tous les parents, voisins et amis de Mme Emile Dion, du boulevard Taché Est à Montmagny, s'unissent pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et encore plusieurs années à vivre. Il faut dire que Mme Dion en est à son 91ième printemps.

Les jeunes Cadets de Cap St-Ignace tiennent à remercier la population de l'appui qu'elle leur a apporté lors de leur bercethon, samedi dernier le 12 avril. Les profits nets s'élèvent à $643.67 et la journée fut une réussite complète. On tient également à remercier la Municipalité, la Garde paroissiale et la Caisse Populaire pour leur encouragement exceptionnel, de même que tous les marchands de la paroisse qui ont fait leur part. Et c'est signé Sylvain Bernier, président des Cadets.

En raison d'un accident de circulation survenue en Nouvelle-Ecosse impliquant l'autobus dans laquelle voyageaient les membres de la troupe de théâtre du Centre National des Arts, la présentation des pièces Les Femmes savantes et Notre petite ville, prévues les 17 et 18 avril à l'auditorium Lavironde de Montmagny, n'auront pas lieu. Ceux et celles qui détiennent des billets peuvent réclamer leur argent jusqu'au jeudi 17 avril à leur lieu de dépôt ou encore au Service des loisirs.

A.J. DENAULT ENR.

Vente et réparation de scies à chaînes STIHL et autres
Fabrication de remorques et attaches
Vente d'accessoires motorisés pour le jardin

2095 Rang Taché Est, St-Philémon, Qué. Gar. 469-2031

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	9,00$
1 an	15,00$
2 ans	27,00$
Etats-Unis 1 an	50,00$
Camelots	0,40$

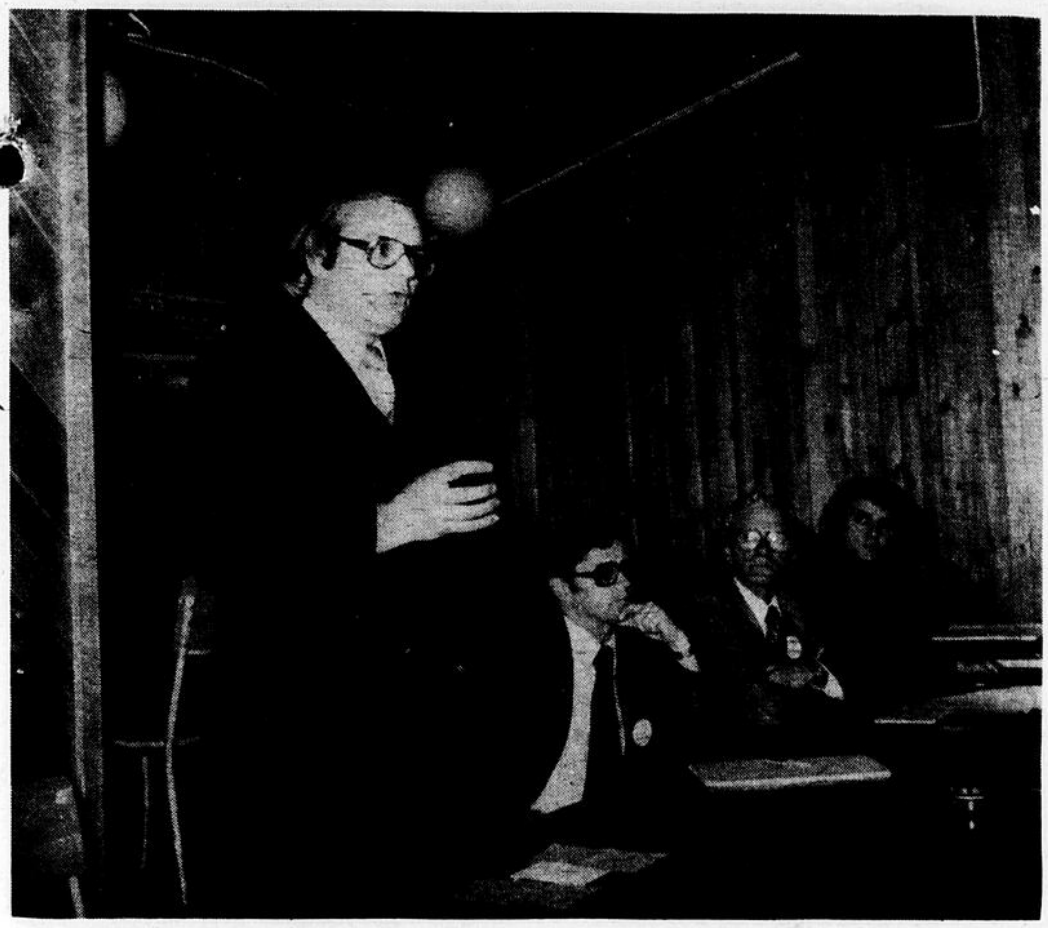
RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

Le Comité du Non déjà à l'oeuvre dans Bellechasse

(P.B.) Sous la présidence de M. Lucien Boivin de St-Charles de Bellechasse, le Comité parapluie du Non dans ce comté n'a guère perdu du temps pour se mettre immédiatement à l'oeuvre. Une vingtaine de séances d'information ont eu lieu de Lac Etchemin à St-Raphaël au cours des récentes semaines, rassemblant des auditoires de plus en plus nombreux.

D'abord, à St-Lazare, mardi le 8 avril dernier, un peu plus de 75 personnes mettaient une dernière main à la pâte pour s'assurer d'une organisation bien structurée à travers le comté. D'ailleurs une vingtaine de municipalités étaient représentées à cette séance d'information où le Comité du Non a été officiellement connu des citoyens de Bellechasse.

C'est ainsi que le président M. Boivin sera assisté de MM. Yves Nadeau de St-Gervais et Raymond Morissette de St-Lazare, tous les deux vice-président. Mme Marielle Goulet d'Armagh agira, quant à elle, à titre de relationniste alors que M. Jean-Claude Goulet sera responsable et porte-parole. D'autre part, Mlle Louise Bégin de Ste-Germaine s'est vu confier la tâche d'aviseur légale.



Debout, le porte-parole du Comité du Non, M. Raynald Brochu de St-Malachie anciennement. A sa gauche, le président du Comité du Non dans Bellechasse M. Lucien Boivin de St-Charles et les vice-présidents MM. Yves Nadeau de St-Gervais et Raymond Morissette de St-Lazare.

Fier dêtre canadien.

Se disant lui-même fier d'être canadien-français et citoyen du Canada à part entière, le président Lucien Boivin a avoué à son auditoire que des raisons économiques l'avaient poussé à accepter sans équivoque la présidence du Comité du Non.

Le Canada est, dit-il, parmi les pays les plus prospères au monde et un tien vaut mieux que deux tu l'auras, faisant ainsi allusion à l'aventure de la souveraineté-association.

La question elle-même est, selon lui, ambigüe et malhonnête, ne cachant pas par là sa méfiance envers une option qui troublerait la stabilité politique et économique du pays. Pas question cependant de partisannerie politique pour M. Boivin; le débat doit être complètement dépolitisé.

Des arguments fédéralistes

Le porte-parole du Comité du Non à St-Lazare, M. Raynald Brochu, s'en est pris aux attitudes louvoyantes du P.Q qui n'hésite pas à jouer la carte de la sentimentalité pour faire vibrer le coeur des québécois.

"Il faut s'arrêter et réfléchir puisque le Québec est à un moment important de son histoire. Le P.Q veut nous rentrer dans l'engrenage et le mandat de négocier la souveraineté-association n'est qu'un pas de plus vers l'indépendance".

Convaincu que le Canada refusera de négocier sur toute la ligne, il a par ailleurs déclaré que les canadiens ne sont pas moins fermés au changement, mais sans briser le lien fédéral actuel.

Il a conclu en affirmant qu'un nouveau consensus était possible dans la confédération en exhortant l'assistance à ne pas tomber dans le piège de la souveraineté-association qui n'est que du tape-à-l'oeil pour le peuple du Québec.

Adrien Lambert dira Oui

(D.G.) L'ex-député de Bellechasse à la Chambre des Communes, M. Adrien Lambert, dira oui à la question référendaire. Tenant sa parole de divulguer publiquement sa position au moment jugé opportun, il passait à l'action en conférence de presse, le samedi 12 avril dernier.

Deux raisons principales l'ont conduit à prendre cet engagement, nous confiait-il lundi dernier.

Selon ses propos, un oui au référendum s'avère la chance unique d'entamer une démarche significative afin que le Canada puisse se doter d'une nouvelle constitution à sa mesure et selon notre époque. "L'heure n'est plus au replâtrage mais plutôt à la reconstruction qui est inévitablement lié à la réforme constitutionnelle". Et en la matière, le livre beige de Claude Ryan ne correspond pas à ses espoirs.

Pour faire échec aux pouvoirs centralisateurs d'Ottawa non-dilués par les multiples conférences fédérale-provinciale stériles et aussi pour demeurer fidèle à ses principes nationalistes, Adrien Lambert voit la solution dans un référendum positif. Ce oui, il l'accorde afin "de donner plus de poids au gouvernement du Québec, quel qu'il soit, pour négocier les termes d'une nouvelle constitution dans laquelle il y aura égalité des deux peuples fondateurs ainsi que la garantie du droit des provinces à l'autodétermination".

En outre, dans sa prise de position, M. Lambert puise largement dans l'histoire canadienne sertie d'injustices commises à l'égard des canadiens-français.

Le second motif évoqué par l'ex-député touche les résultats des dernières élections fédérales qui place le Québec sans opposition dans le Parlement canadien, voyant dans cette situation la concrétisation d'un accroc à la démocratie, ce qu'un référendum positif pourrait corriger.

Enfin, il déplore le fait qu'on se serve du référendum pour en faire une question de partisanerie politique. Quant à lui, il dit faire abstraction d'une réflexion semblable. Toutefois, il n'entend pas participer activement à la campagne référendaire dans le comté.

Pour terminer, il affirmait que Réal Caouette, s'il vivait, acquiescerait certes à la question référendaire car il a toujours voulu d'une vraie constitution pour le pays.

Le budget augmente mais pas les taxes, à Montmagny

(C.M.) Le budget d'opération de la Cité de Montmagny augmente de 10% en 1980 passant de $3,942,777 à $4,459,930, sans que le total des taxes soit haussé pour autant.

La seule taxe majorée est la foncière générale qui fait un bond de 80 cents à $1.37 du $100 d'évaluation imposable, mais la différence de 57 cents ne fait que compenser l'impôt foncier scolaire désormais perçu par les Municipalités. A Montmagny, cette nouvelle part de revenus sera perçue après le 1er juillet sous forme d'un deuxième compte de taxes expédié aux contribuables.

Les autres taxes restent donc aux taux de 10 cents du $100 pour la taxe spéciale d'égoûts, $75 pour la taxe d'aqueduc et $40 pour celle de la cueillette des ordures.

Le total des revenus de sources locales, en l'occurence les taxes, représentera cette année $2,446,480 (54.9% du budget) au lieu de $1,619,075 (41%) en 1979.

Les autres revenus, selon les prévisions budgétaires préparées par le trésorier M. Armand Nicole et dévoilées par le greffier M. Jacques Pelletier le 8 avril à l'assemblée générale du mois, proviennent des compensations tenant lieu de taxes ($443,381), des services des loisirs et de la culture ($92,700), d'autres services rendus ($100,000) et d'autres revenus de sources locales ($112,000). Les revenus de transferts inconditionnels, c'est-à-dire la compensation de la taxe de vente, donnera $409,307, les revenus de transferts conditionnels (subventions du gouvernement provincial pour l'aqueduc et les égoûts, l'entretien des chemins d'hiver, les sports et loisirs de même que le rôle d'évaluation) rapporteront $805,417, et le fonds industriel procurera un montant de $50,145.

Au chapitre des dépenses, le montant total s'équilibre avec celui des revenus à $4,459,390. Les principaux items sont l'administration générale qui engloutira $560,400, la sécurité publique (police et incendie) $459,675, le transport routier (administration, voirie, enlèvement de la neige, éclairage des rues et circulation) $392,375, l'hygiène du milieu (aqueduc, égoûts et ordures) $459,500, l'urbanisme et la mise en valeur du territoire $68,700, les loisirs et la culture $337,680, d'autres activités (entretien des édifices, de la machinerie et des véhicules ainsi que les dépenses d'immobilisations) $535,400, le fonds industriel $50,145, et enfin le remboursement du service de la dette pour une somme de $1,595,515.

Le total de l'évaluation imposable reste sensiblement le même ($131,470,810) qu'en 1979 ($131,237,840); alors que l'évaluation non imposable baisse légèrement passant de $32,011,190 à $31,289,000.

Somme toute, a dit le maire Cajetan Gauthier en guise d'appréciation personnelle, un budget guère satisfaisant parce que la perte de la taxe de vente n'est pas complètement compensée; tandis que les obligations financières de la municipalité se font toujours plus fortes.

Lancement du Comité du Oui dans Montmagny-L'Islet

La campagne référendaire est là! Dans Montmagny-L'Islet, c'est jeudi le 17 avril que se tiendra la soirée de lancement du Comité du OUI.

Seuls les membres du comité et quelques personnalités seront invités à participer à cette rencontre qui se déroulera au Centre Sportif Le Bûcheron à Montmagny.

Le programme débutera à 19:30 heures par une allocution et une présentation sommaire, suivi dès 20:00 heures d'un vin d'honneur et d'une conférence de presse, après quoi il y aura ralliement à huis clos des membres du Comité.



La voix du peuple - La voix du peuple - La voix du peuple - La voix du peuple - La voix du peuple -

Jugez vous-mêmes...

Se peut-il que nous ayons encore des doutes sur les véritables intentions du gouvernement péquiste, qui nous impose un référendum (et à quel prix?) pour mieux servir ses fins: Celles de la séparation politique du Québec. Certains croient encore que le Gouvernement ne désire qu'un mandat pour négocier (ce qu'il a déjà et qu'il a fait mine d'utiliser depuis 1976), et qu'en fin de compte, ce ne serait pas si grave de répondre oui à la question, puisque l'on pourrait dire "non" un peu plus tard, à l'occasion d'un deuxième référendum. Agir ainsi, serait justement faire le jeu du P.Q. qui au lieu de nous soumettre une question de substance, a préféré une question de stratégie formulée de "façon à obtenir le plus de oui possible" (Marcel Léger 14-12-78). Ce recul devant l'expression pourtant claire de la volonté du Gouvernement péquiste, de faire du Québec un état séparé, répugne et entame le peu de confiance qui nous restait pour ce gouvernement. Pourquoi, si les péquistes croient vraiment que les québécois forment un peuple debout et mature, pourquoi donc la question qui le pousse à choisir son destin, n'est-elle pas claire, forte et aussi courageuse que ce peuple?

Délibérément, le P.Q. veut endormir: C'est lui qui a peur - la question ambigüe le démontre - peur du verdict clair que donneront les québécois qui diront NON à la séparation, manifestant ainsi leur désir de s'épanouir dans le grand ensemble canadien.

Comment un premier ministre responsable peut-il en l'espace de quelques semaines, venir nous parler d'un 2ème référendum, alors que le 29 octobre 1979, il déclairait "qu'il serait humiliant de demander dans un 2ème référendum, si le mandat confié correspond bien à celui qu'a obtenu le gouvernement, puisque la question posée au référendum n'aura aucune ambiguité" - Après cette déclaration, les nombreux sondages réalisés à même notre argent, ont fait peur à toute la troupe péquiste, puisque ces sondages concluaient que les québécois ne voulaient pas de la séparation. Ces québécois avaient bien compris lorsque le 27 octobre 1979, le premier ministre déclairait que "si les oui l'emportent au référendum et si le gouvernement péquiste réussit ensuite à négocier une association économique avec le reste du Canada, la souveraineté du Québec pourra être proclamée sans qu'il soit besoin de consulter à nouveau les citoyens"-

Les propos du ministre Parizeau rapportés dans le Journal de Québec du 12 avril 1980, sont très révélateurs à ce sujet: "Le P.Q. défend depuis une douzaine d'années, l'idée selon laquelle le Canada sans nous sera un meilleur pays, au même titre que nous cherchons à établir un pays" (comprendre - le Québec séparé). C'est probablement par accident que M. Parizeau a dit aussi clairement le véritable enjeu du référendum, soit essayer par tous les moyens de nous faire franchir une marche dans l'escalier menant le Québec à la séparation du reste du Canada.

NOUS NE VOULONS PAS, NOUS NE DEVONS PAS COMMETTRE CETTE IMPRUDENCE.-

Pour nous Québécois, explorer toutes les avenues d'un mieux-être québécois et canadien dans un climat de compréhension, c'est là faire preuve de notre maturité.

Nous avons le goût du défi: Ensemble, mettons-nous à la tâche en disant fièrement NON au projet péquiste.

Les Québécois pour
le "NON" de
Montmagny-L'Islet

Mon "Oui" est canadien

Si le slogan choisi par le congrès du P.L.Q. en vue de préparer la campagne référendaire et d'approuver le livre beige est: "Mon "non" est québécois", pourquoi les tenants du "Oui" n'adopteraient-ils pas la contre-partie: "Mon "oui" est canadien"? Pour ma part, c'est celui que j'adopte et que je m'efforcerai de propager jusqu'au référendum.

Le suave député U.N. de Nicolet-Yamaska, Serge Fontaine, citant feu Daniel Johnson dans l'intention de confondre l'Ex. chef U.N. Rodrigue Biron qui s'est libéré de son poste important pour le parapluie du "Oui", disait: "Notre but n'est pas de détruire le Canada, mais de mettre fin aux malentendus qui nous divisent et d'assurer dans l'égalité et l'harmonie le progrès de nos deux communautés culturelles".

Et plus loin: "Tout ce que nous demandons, c'est qu'on en discute objectivement". N'est-ce pas là négocier, ce pourquoi le gouvernement du Québec veut obtenir un mandat par voie de référendum?

Lors d'une élection provinciale un certain politicien promettait: "Les enseignants enseigneront, les étudiants étudieront, " etc. etc... Et moi je dis: "Au lendemain du référendum, le St-Laurent continuera de couler, les chemins de fer transporteront encore passagers et marchandises, les lignes aériennes de même, les écoles, hôpitaux, bureaux de postes continueront leurs activités, les usines produiront, les commerces opéreront, les parlements siégeront, les personnes âgés recevront leurs pensions, les chômeurs et les assistés sociaux recevront leurs prestations et les familles leurs allocations.

Tout ce qu'il y aura de changé ce sera les négociations qui débuteront entre Québec et Ottawa sur un pied d'égalité. Et les sondages, cette nouvelle manière de gouverner, se multiplieront à un rythme de plus en plus accéléré, tenant la population au courant des développements et les gouvernements au courant des réactions de la population.

Rien ne sera changé dans les frontières ou dans la manière de les franchir au besoin. L'Ouest, l'Ontario et les Maritimes continueront à échanger leurs produits avec le Québec, avec la différence qu'au lieu que les prix et tarifs de transports soient dictés unilatéralement par Ottawa, le Québec aura son mot à dire.

C'est encore ça la négociation, comme ça existe entre les gouvernements et leurs employés, entre les manufacturiers et leurs employés. Et le Québec, et le Canada continueront à exister l'un près de l'autre au lieu de l'un Dans l'autre et Pour l'autre. C'est pourquoi je prétends et soutiens que: "Mon "Oui" est Canadien.

Rolland Jobidon
Berthier-sur-Mer.

Pourquoi Non?

Chers lecteurs,

On vous parle de la bonne entente ou encore de l'espérance de faire plus d'affaires avec nos pays amis. Si l'on pense à la France avec Renault, Michelin, Creuset et leur vente du Crédit Foncier dernièrement, il ne reste pas grand'chose au Québec et ceci, à l'approche du référendum. Tout cela n'a fait que passer, suite à l'élection du Parti Québécois.

Imaginons-nous l'avenir avec la concrétisation de l'indépendance? Arrêtons-nous pour bien y penser et faire le point. Ce ne sont pas des chasses aux sorcières mais des faits et réalités qui viennent de se produire. Allons-nous nous laisser duper?

Non, notre ignorance n'est pas si profonde comme nos dirigeants actuels veulent le laisser croire. On vous parle des Etats-Unis, nos voisins. Actuellement, ces mêmes Etats-Unis font des concessions au Canada sur certaines ententes. Pourquoi? Parce que nous avons, des côtes de l'Alaska à Terre-Neuve, des lacs qui sont des frontières avec eux, etc... des programmes conjoints sur différents points de ces ententes.

Ils sont obligés de composer avec nous pour leurs besoins. Demain, avec le Québec Souverain qui n'a pas ou presque pas de ces sortes de frontières, qu'aurons-nous pour composer avec eux? Ils le feront avec le Canada et une part de ce qui est au Québec présentement, s'en ira dans le Canada. Comment pouvons-nous avoir l'espoir de gagner? Logiquement, c'est impossible. Pourquoi mentir à la population? On pourrait même fermer les droits de coupes de bois aux frontières du Québec. Alors, les travailleurs de la forêt du Témiscouata, à passer par St-Pamphile, seraient privés de leur travail en forêt ou dans les moulins à scie.

Ce n'est qu'une des conséquences de la Souveraineté. C'est assez pour dire "NON".

Mme H. Couillard,
2-162, Pl. des Meuniers
Montmagny, Qué.

Oui, soyons solidaires!

A l'approche du référendum, en cette année de remous politique sur la scène fédérale entre autre, il est temps de s'arrêter et de se demander sincèrement si nous avons vraiment besoin d'un gouvernement à deux têtes.

Pour ma part, je ne vois pas la nécessité de multiplier tant d'effectifs et c'est pourquoi je dis oui à l'option du gouvernement provincial actuel.

Je ne crois pas que des gens qui demeurent à des milliers de milles de nous et qui par surcroît sont des gens de l'élite et non du peuple savent ce que nous Québécois avons besoin pour nous réaliser.

Je favorise l'option de souveraineté-association parce que celle-ci nous permet de décider ce que nous voulons comme peuple et qu'elle ne coupe pas non plus les liens avec les autres provinces.

Donnons-nous donc la chance de décider enfin chez-nous et pour nous de notre avenir.

Votons oui à la question par le gouvernement du Québec.

Amis(es) Québécois(es), soyons solidaires.

Martine Dubé
St-Jean Port-Joli.

LE PEUPLE
COURRIER DE LA COTE DU SUD

Bureau principal: 1 Place de l'Eglise, Suite 100
Correspondance: C.P. 430
Montmagny 248-0415

45 du Sault
St-Raphaël
243-2745

800, 6e Avenue
La Pocatière
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY
Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND
Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
PAUL BEAUDOIN
GAETAN GODBOUT
MICHEL CHASSE
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 856-4853
Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM
Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Directeur de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447
Secrétariat
MME ANDREE M. GODBOUT
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement
MME ANDREE M. GODBOUT
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE
Graphiste
MME LYNDA LEVESQUE
MLLE JOSEE-ANNE GAULIN
Composition
MLLE DIANE GAUMOND

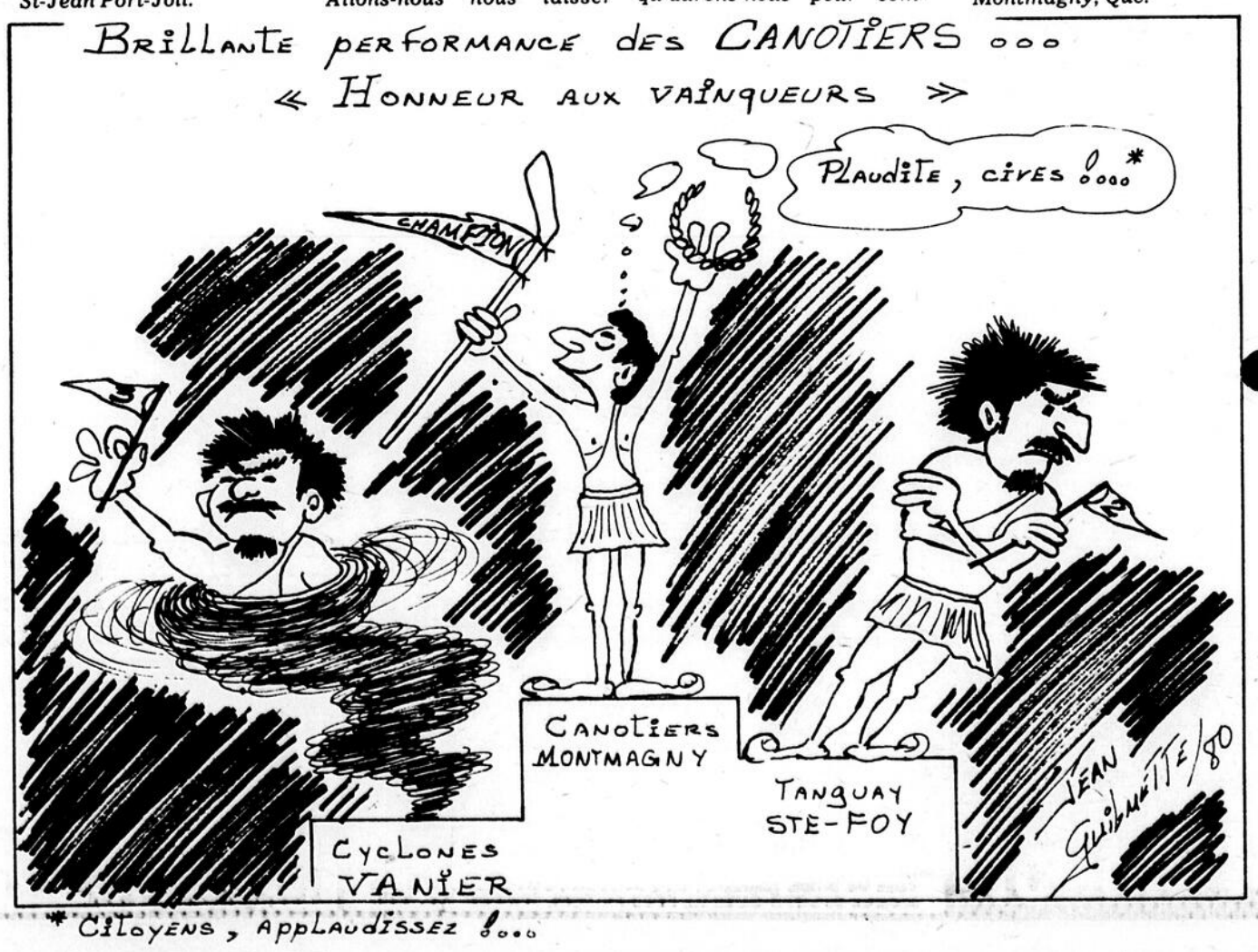
HEBDOS

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

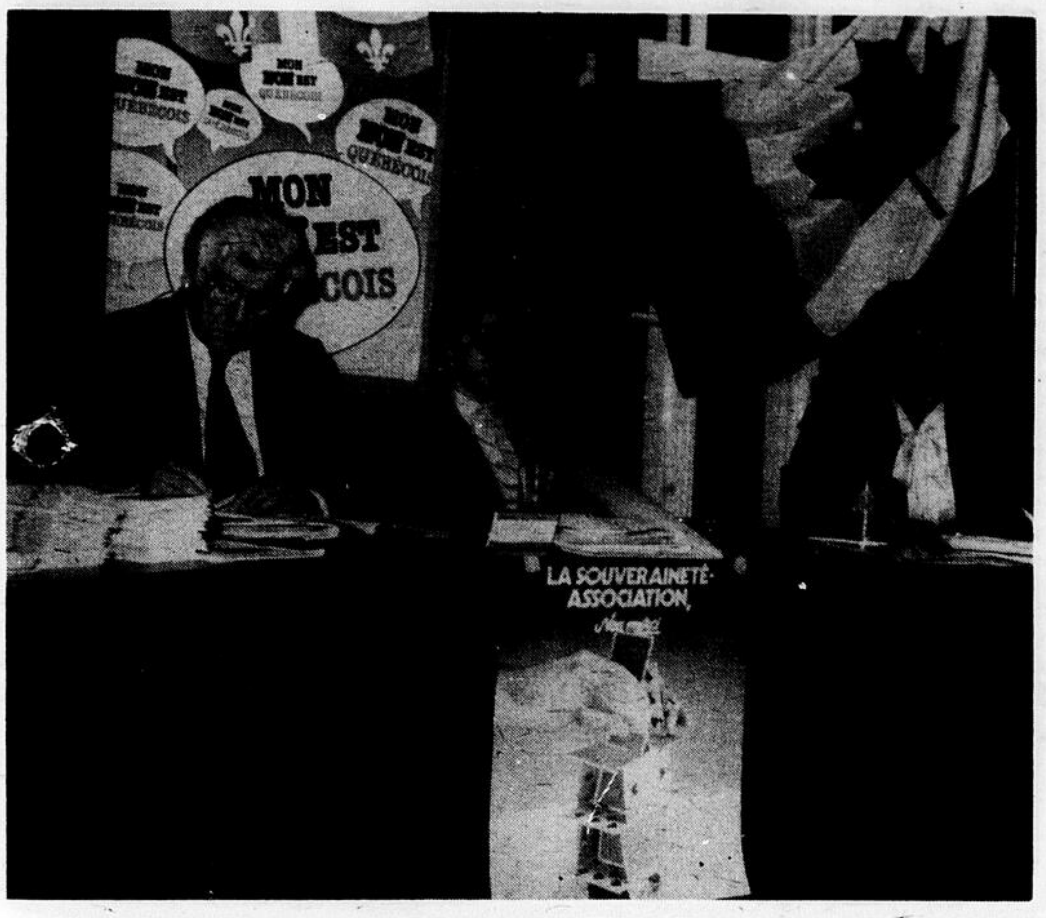
IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite



Le Comité du Non était à St-Paul, vendredi

(M.C.) Le comité du Non de Montmagny-L'Islet, sous la présidence de M. André Rousseau, a entrepris il y a quelque temps une tournée de sensibilisation en tenant ici et là des séances d'information et de participation auprès de la population.



Le comité du Non de Montmagny-L'Islet tenait une séance d'information et de participation vendredi soir à St-Paul. M. André Rousseau, le président du comité, était présent, de même que Mmes Denise Têtu, qui fait partie du comité des porte-paroles, et Doris Rouleau, l'animatrice de la soirée. Le député Julien Giasson était aussi sur place. [M.C. Peuple-Courrier]

Déjà une dizaine de ces rencontres ont eu lieu et vendredi soir dernier, St-Paul recevait la visite des tenants du Non. M. Rousseau et le député Julien Giasson étaient présents à la salle municipale, ainsi qu'une cinquantaine de citoyens de l'endroit.

Le déroulement de ses séances d'information est basé sur une brochure, intitulée "Au référendum... Notre choix: Québec et le Canada". Un animateur fait la lecture et commente au besoin le texte.

Dans ce pamphlet de six pages, on essaie d'expliquer ce qu'est le fédéralisme, donnant les avantages de ce système. Se séparer, y dit-on, signifie l'abandon de tous ces avantages.

On explique également ce qu'est la souveraineté-association, donnant les avantages et les inconvénients d'une telle option.

Détachant les deux mots, on indique que souveraineté signifie indépendance politique, séparation du Québec, et que association veut dire négociation. Cependant, ajoute-t-on, ces négociations possibles ont amené jusqu'à date des questions laissées sans réponse.

Un chapitre est consacré à la question même du référendum, reproduite intégralement. Mais après explication, on en vient à la conclusion que la signification réelle de la question est: "Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'indépendance proposée entre le Québec et le Canada?".

A ce stade de la rencontre, on présente un diaporama d'une quinzaine de minutes, intitulé "Pourquoi je choisis le Québec et le Canada" et qui traite des richesses naturelles, de leur redistribution, et du niveau de vie dans le Canada. Les gens sont invités à retenir quelques points pour alimenter la discussion qui s'en suivra.

A St-Paul, trois ateliers ont été formés pour discuter du sujet. Succinctement, ce qui est ressorti en atelier fut la demande d'une meilleure information, le défi de reste dans la Fédération canadienne mais de la modifier, et l'espoir d'éviter l'escalier du P.Q., advenant une réponse positive au référendum.

Adressant ensuite la parole aux participants, M. Rousseau a mentionné que, selon son expérience personnelle, on est égal actuellement avec les autres provinces du Canada en ce qui concerne la sauvegarde de la culture, du patrimoine. Mais on n'est pas égal en ce qui touche l'économie parce qu'on ne la prend pas en main.

"Il va falloir apprendre à supporter nos gens du point de vue économique comme on le fait pour nos vedettes du spectacle, continue le président. Personne ne nous empêche de prendre notre économie en main, mais il faut le vouloir. Pour être propriétaire de quelque chose, il faut payer le prix, se priver. On ne peut pas se donner des industries en se séparant ou en les étatisant tout simplement; l'expérience nous a démontré que les industries étatisées sont généralement déficitaires". M. Rousseau a également dénoncé l'attitude des Québécois qui critiquent leurs concitoyens ayant réussi économiquement.

M. Giasson a clôturé la soirée en incitant les gens de St-Paul à constituer un comité local pour informer leurs concitoyens et discuter avec eux.

"Se séparer, c'est se diminuer, a-t-il conclut. Le défi québécois est plus grand à l'intérieur du Canada".

Possibilité d'un deuxième centre d'achat à Montmagny

(D.G.) Un complexe commercial pourrait être érigé à l'angle de la 7e Rue et du Chemin des Poirier à Montmagny, d'ici 1981. C'est du moins ce que déclare M. Robert Bernier qui assure le lien avec les promoteurs du projet, deux hommes d'affaires de Québec.

La construction de ce complexe, vu davantage comme un centre d'accomodation, génèrerait une injection financière d'environ 1 million$, poursuit M. Bernier. La bâtisse abriterait entre 8 à 12 magasins de même qu'un super-marché d'alimentation.

A ce propos, des rumeurs avançaient la possibilité que la chaîne Métro-Richelieu s'installe dans ce centre. Rejoint le vendredi 11 avril, le directeur du programme d'expansion à Québec, M. Alfred Roy, tempérait les affirmations précisant que ce dossier en était pour l'instant à l'état de projet. L'implantation d'un marché Métro-Richelieu (une chaîne à caractère coopératif) repose essentiellement sur l'adhésion d'un opérateur donc première chose, il faut qu'un membre démontre sa volonté de joindre les rangs, de remarquer M. Roy. En résumé, des études ont cours, mais on est loin d'une conclusion dans ce dossier, termine-t-il.

Quant à M. Bernier, il prétend que d'ici une quinzaine, les promoteurs de ce projet d'un centre d'accomodation, pourront transmettre davantage d'informations sur l'évolution des démarches.

153 St-Ignace, Montmagny
Charles Denault
Notaire, conseiller juridique
Tous les jours: 9 hres. à 17 hres.
Le soir et les fins de semaine sur rendez-vous
248-7178

POUR VOTRE DÉCORATION INTÉRIEURE CONSULTEZ:
PAUL ST-PIERRE
I.D.S.A.S.D.E.I.D.
(SUR RENDEZ-VOUS) 248-3743 653-2850
JOHANNE DE KINDER
S.D.E.Q. m.a.s.
(TOUS LES JOURS) A.M.: 598-3468 P.M.: 248-3743
GAMMACOLOR

ENSEIGNES
VENTE
ENSEIGNES Impérial SIGNS LTÉE LTD.
113 - 44e Ave
Edmundston, N.-B.
UNE ÉQUIPE D'EXPERTS
A frais virés:
1-506-735-3303
VENTE-SERVICE-INSTALLATION
Montmagny et la région: **Publicité Plastique Blais**
SERVICE
ENSEIGNES

6/36
GROS LOT
$100 000
Minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
2 | 5 | 10 | 14 | 23 | 36

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	3	60 342.30
5 SUR 6	162	1 005.70
4 SUR 6	6735	67.20
5 SUR 6+	13	8 355.00

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +: 32
VENTES TOTALES: 1 885 699.00

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

TIRAGE 102 11-4-80

NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
258095	3 GAGNANTS DE $50,000.
58095	27 GAGNANTS DE $5,000.
8095	279 GAGNANTS DE $250.
095	2781 GAGNANTS DE $50.
95	27810 GAGNANTS DE $5.

Super Loto
NUMÉROS GAGNANTS
$1 million

TIRAGE: 13/04/80
3916564
3279609
2642854

Les détenteurs de billets se terminant par:

916564	16564	6564	564
279609	79609	9609	609
642854	42854	2854	854
GAGNENT $10 000	GAGNENT $1 000	GAGNENT $100	GAGNENT $50

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000 rue Berri, Montréal H2L 4Y8.
Les billets gagnants de $50, $100 et $1 000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.

DEUXIÈME TIRAGE
7 gros lots de $1 million
11 mai
Conservez vos billets

LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

à l'Assemblée Nationale

avec Jean-Pierre Lemieux



L'école s'adapte à son milieu

L'éducation a elle seule ne peut combattre la pauvreté mais elle est un levier indispensable dans cette lutte. Cette affirmation prend son importance en constatant qu'une famille sur quatre, au Québec, est économiquement faible et que le tiers de cette population est formée d'enfants de moins de seize ans.

C'est de cette réflexion que le ministre de l'Education M. Jacques-Yvan Morin a tiré un plan d'action, une démarche "évolutive et expérimentale" pour que "l'école s'adapte à son milieu".

La démarche proposée par M. Morin, il y a quelques jours, "veut constituer un effort de synthèse auquel s'intégreront graduellement les démarches et les recherches de tous ceux qui croient que égalité des chances n'est pas un simple slogan et qu'on ne repousse point les frontières de l'inégalité sociale en se contentant de la dénoncer".

L'objectif: "favoriser par des services appropriés le développement et l'épanouissement des jeunes et des adultes de milieu économiquement faible." Cela veut donc dire que même si tout le monde a accès aux services éducatifs, en milieu défavorisé il y en a qui n'ont pas accès "autant qu'ils le devraient".

Que faire? Changer l'orientation! "Cette orientation suppose que le système s'adapte à l'enfant et à l'adulte tels qu'ils sont, et non tels qu'ils devraient être. Pour atteindre cet objectif, trois démarches sont retenues: faire évoluer les attitudes et les pratiques pédagogiques des enseignants, amener les parents à participer davantage aux activités éducatives de leurs enfants, repenser les méthodes et les instruments pédagogiques actuels".

On estime que les mesures pourront toucher 25,000 enfants de quatre ans, 170,000 enfants du primaire et près de 90,000 du secondaire. Il est plus difficile d'évaluer le nombre d'adultes touchés.

Au niveau secondaire, surtout au premier cycle, les secteurs d'intervention seront: prévention de l'absentéisme et de l'abandon scolaires, encadrement des élèves, information scolaire et professionnelle et programme d'aide financière.

"La lutte contre l'analphabétisme, la formation professionnelle des plus démunis et la participation des parents à l'éducation de leurs enfants sont les trois domaines d'interventions privilégiés qui permettront au gouvernement et au ministère de l'Education de faire preuve de "discrimination positive" à l'égard des adultes défavorisés. Cette "discrimination positive" doit s'exercer en priorité auprès des femmes et, tout particulièrement, de celles qui sont chefs de famille."

Le document du ministre Morin précise que "la retenue est évolutive et expérimentale. Elle est évolutive en ce sens qu'il serait irréaliste d'arrêter une fois pour toutes des stratégies d'intervention dans un domaine aussi difficile à cerner; elle est expérimentale parce qu'elle s'appuie largement sur les démarches qui ont cours dans les réseaux scolaires et dans les écoles, lesquelles serviront de faire de lance dans l'avenir en vue de politiques mieux adaptées et d'application plus large."

Financement des commissions scolaires

Goulet veut qu'on trouve les vrais responsables du déficit de $500 millions

(Québec JPL) Le député unioniste de Bellechasse, M. Bertrand Goulet a suivi les libéraux mercredi dernier, dans le débat autour du déficit de $500 millions dans le financement des Commissions scolaires, lesquels réclamaient la tenue d'une commission parlementaire.

"Cette commission permettrait d'identifier les vrais responsables de ce déficit de $500 millions. Cette commission permettrait également aux parlementaires de trouver une solution pour remédier à cet état de choses et permettrait également au ministre des Finances de venir s'expliquer et nous dire pourquoi, depuis trois ans et demi de son administration, il n'a pas changé ce système, pourquoi nous sommes au même point où nous étions lorsqu'il est entré à ce même ministère des Finances. Une telle commission permettrait enfin de faire le bilan de connaître la répercussion totale d'une telle trouvaille".

Dans ce débat les députés péquistes ont mis une partie de la faute sur l'ancien gouvernement.

"Cette commission, ajoute M. Goulet, permettrait même si elle ne durait que quelques heures, au ministre des Finances de venir s'expliquer et de nous dire pourquoi depuis trois ans et demi, il n'a pas fait ces changements qu'il a tant reprochés de la mauvaise administration, comme il dit, des gouvernements précédents, incluant le gouvernement libéral et le gouvernement de l'Union Nationale".

Le député entend poser plusieurs questions: "N'est-il pas aberrant que les états financiers disponibles remontent à deux ans en arrière? Pourquoi le gouvernement prend-il tant de temps à analyser justement ces états financiers? Ce n'est pas surprenant qu'il y ait une augmentation de coût, deux ans... vous savez comme moi qu'en deux ans il se passe beaucoup de choses et lorsqu'on parle de saine administration, je pense qu'on devrait être conscient de ces choses."

M. Goulet estime que les péquistes devraient voter en faveur de la motion réclamant à cette invitation parce que quand on n'est pas coupable, d'habitude, on n'a pas peur de se présenter devant la justice. C'est

l'invitation que cette motion fait aux gens d'en face, de se présenter à cette commission, parlementaire, de convoquer cette commission parlementaire pour, tout simplement, nous donner des réponses et voir qui a raison entre les commissions scolaires ou le ministère de l'Education".

Jugé satisfaisant, OSE se poursuivra

(Québec JPL) Depuis le 21 octobre 1977, soit depuis 30 mois, l'Opération Solidarité économique du gouvernement du Québec a permis d'injecter $703 millions dans différents secteurs de l'économie et de soutenir 46,667 emplois, c'est-à-dire 16,489 permanents et 30,178 temporaires.

Des sommes investies, plus de $355 millions venaient du Québec, quelque $148 millions du secteur privé, près de $99 millions des municipalités, environ $56 millions des producteurs agricoles et le fédéral a contribué pour près de $45 millions.

Tel est le bilan du programme OSE fait par les ministres Bernard Landry, Pierre-Marc Johnson, Denis Vaugeois et Jean Garon.

Devant des résultats jugés satisfaisants, l'Opération Solidarité économique se poursuivra jusqu'au 31 mars 1981.

Cette année OSE comprendra "quatorze programmes administrés par sept ministères et organismes. Le total des sommes qui y seraient injectées par le gouvernement du Québec d'ici la fin de l'année financière 1980-1981 atteindra au moins $137,7 millions de dollars".

Les quatorze programmes se divisent en cinq volets: aide à la création directe d'emplois, stimulation à l'investissement privé, travaux gouvernementaux créateurs d'emplois, programme expérimental de création d'emplois communautaires, amélioration de la ressource.

Par ailleurs le ministre d'état au Développement social, M. Pierre Marois, s'est dit particulièrement heureux du résultat du programme expérimental de création d'emplois communautaires.

"Ce programme, a dit le ministre, a su démontrer encore une fois qu'il était possible de participer à la lutte contre le chômage en soutenant les efforts des citoyens qui se regroupent pour lancer dans leur localité des entreprises durables embauchant prioritairement des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale, aptes au travail."

Ce n'est que dans quelques semaines que le gouvernement du Québec publiera les détails, par région, des retombées du programme OSE.

Nouvelles brèves

Protecteur du citoyen

Le premier tome du rapport annuel du Protecteur du citoyen examine entre-autres le rôle de la Commission des accidents du travail et sa régionalisation.

Mme Luce Patenaude conclut: "les activités de la Commission des accidents du travail présentent un bilan normal, suite à une opération qui avait pour but de la rapprocher de sa clientèle".

Le deuxième tome du rapport présentera, un peu plus tard cette année, les statistiques des cas soumis au Protecteur du citoyen.

CLSC

Récemment le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure a annoncé que 12 centres locaux de services communautaires (CLSC) seraient mis sur pied cette année.

Il y en aura deux dans notre région immédiate: un à Ste-Marie de Beauce et l'autre à St-Pascal.

Familles d'accueil

"Une famille d'accueil, un second chez-soi". Tel est le thème d'une campagne d'information visant à mieux faire comprendre le rôle que jouent les familles d'accueil au sein de la société.

"Le thème rappelle que l'enfant placé en famille d'accueil y reçoit une attention individualisée, soutenue et intense. Cependant, cet enfant conserve sa famille naturelle où il retournera éventuellement. Il ne s'agit donc pas d'une adoption.

Pour le ministre Denis Lazure, les familles d'accueil posent un geste d'altruisme qu'il faut souligner.

CONSTRUCTION
LF LANDRY & FILS ENR
L'Islet-sur-Mer 247-5847

DENTUROLOGISTE
Gaétan Gauthier, D.D.
103, 5IEME AVENUE
L'ISLETVILLE
247-3187

L'hebdo, outil important de développement du territoire —Jean-Paul Cloutier

(C.M.) Le journal hebdomadaire est devenu un puissant instrument de développement régional, plus efficace encore que les grands quotidiens parce que plus près des gens. D'où l'importance, précisément, que toutes les municipalités soient touchées par les hebdos afin que soit créé le lien régional.

Ainsi s'exprimait M. Jean-Paul Cloutier, éditeur des trois hebdos Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud, Le Peuple-Tribune et Le Peuple Hebdo de Lotbinière et par surcroit co-propriétaire et administrateur du St-Laurent Echo de Rivière-du-Loup, samedi dernier à Trois-Pistoles alors qu'il agissait comme panéliste au deuxième colloque sur l'information dans l'Est du Québec auquel participaient une cinquantaine de journalistes et d'agents d'information.

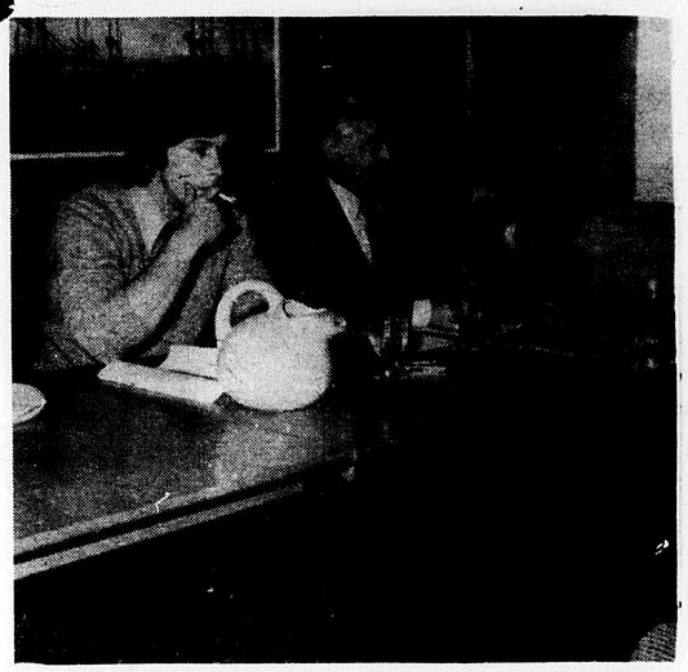
M. Cloutier s'intéresse à la presse hebdomadaire depuis 15 ans. Les conditions étaient très difficiles au début, a-t-il relaté; à tel point que les hebdos n'étaient rien d'autre que les parents pauvres de l'information. Mais la situation a bien changé; les revenus ont augmenté et l'on peut maintenant se donner de bons outils de travail.

Il a cité entre autres l'embauche d'un correspondant à l'Assemblée Nationale. L'expérience, même si elle n'est pas rentable monétairement, s'avère très concluante, selon lui, parce qu'elle donne une dimension régionale à ce qui se passe dans cette enceinte. On a pensé, a mentionné M. Cloutier, à un chroniqueur parlementaire pour tous les hebdos régionaux; mais on s'est rendu compte que son travail perdrait de l'intérêt en s'éloignant des préoccupations régionales. Aujourd'hui on envisage plutôt la possibilité de plusieurs chroniqueurs à temps partiel pour les hebdos.

Quoi qu'il en soit, de dire M. Cloutier, les résultats démontrent qu'on a raison, à long terme, d'investir dans l'information. Les journalistes eux-mêmes, selon lui, vont de plus en plus vers les hebdos qui, bien que le métier reste très exigeant, offre de plus grandes possibilités de formation qu'avant.

En terme de productivité, à son avis, les journalistes doivent être capables de remplir l'espace réservé à l'information dans le journal, soit à peu près 50%. On se sert également des communiqués, d'ajouter M. Cloutier, parce qu'ils complètent l'information; on n'en fait toutefois pas d'abus et on accorde plus d'importance à ceux qui ont une incidence régionale.

Commentant enfin la syndicalisation de l'une de ses entreprises, M. Cloutier a dit qu'il s'agit pour lui d'un phénomène nouveau avec lequel il faut apprendre à vivre. Je ne crains pas du tout le Syndicat, a-t-il avancé; ça annonce de nouvelles exigences de part et d'autre, mais ça peut aussi améliorer les choses. L'essentiel est de sortir le journal, a conclu M. Cloutier.



M. Jean-Paul Cloutier, entouré à gauche de M. Jacques Auger, responsable de l'organisation du colloque, et à droite de M. Claude Masson, directeur de l'information au quotidien Le Soleil.
[C.M. Peuple-Courrier]

Référendum

Le Peuple-Courrier ne se prononcera pas

(C.M.) Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud, à l'instar des autres journaux du groupe Les Editions Le Peuple Enr. qui distribuent globalement quelque 40,000 exemplaires sur la Grande Rive-Sud, ne se prononcera pas sur la question référendaire et ce faisant ne favorisera aucune des deux options à savoir la souveraineté-association du Québec ou un fédéralisme renouvelé.

Cette prise de position est conforme à la décision de l'éditeur, M. Jean-Paul Cloutier, qui l'a rendue publique au colloque sur l'information dans l'Est du Québec, samedi dernier à Trois-Pistoles.

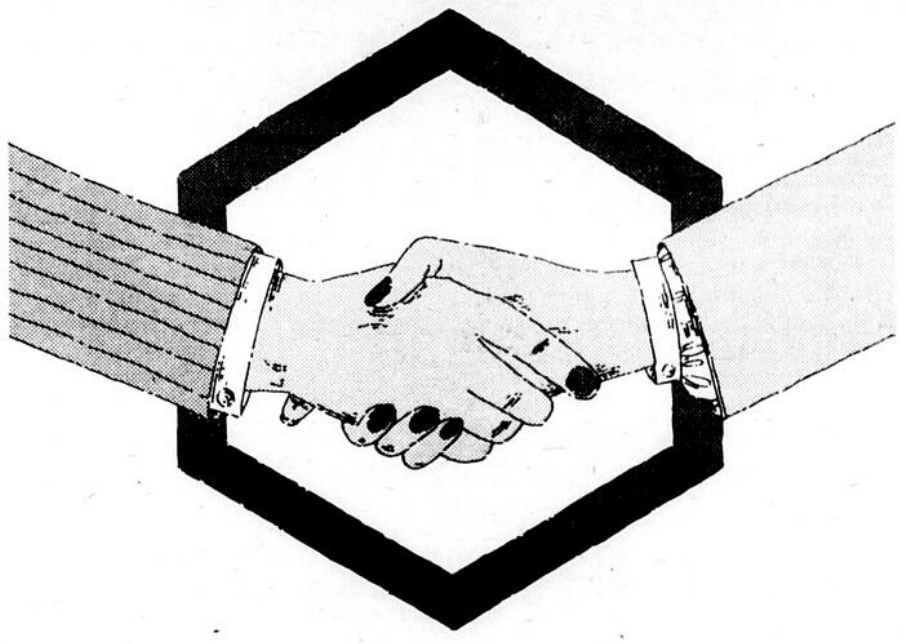
M. Cloutier recommande d'ailleurs cette politique pour tous les hebdomadaires qui, selon lui, pour le référendum comme pour n'importe quelle autre élection doivent rester neutres à cause de leur influence directe sur la population. Le journal n'est pas là pour s'engager, a-t-il dit; il est là pour donner la matière, pour donner les deux versions des faits, toujours soucieux de respecter les critères de l'objectivité. Parce qu'il y aura l'après-référendum, et encore des événements et des attitudes à relater et à commenter, a précise M. Cloutier, le journal doit conserver sa crédibilité.

M. Cloutier souhaite néanmoins une réflexion profonde des éditorialistes de ses journaux, mais sans qu'ils révèlent leurs préférences pour autant. L'attitude adoptée par chacun de ces hebdos, a-t-il indiqué, ne sera pas celle de la télévision ni des médias nationaux. Elle visera plutôt à aller chercher la résonnance régionale des actions et des déclarations des intervenants dans la campagne référendaire, ceux des deux camps celà va de soit.

DENTUROLOGISTE
André Normand
21 Valcourt, Montmagny
248-0849

PARLONS D'ARGENT.

PARLONS PRÊT PERSONNEL



PARLONS-EN AVEC CONFIANCE !

Le prêt personnel est avant tout un outil financier. Bien maîtrisé et bien utilisé, le crédit s'avère souvent une bonne solution. À la Caisse populaire Desjardins, nous sommes prêts à vous conseiller et à vous offrir un prêt qui corresponde vraiment à vos besoins et à votre budget.

PARLONS-EN CLAIREMENT !

Choisir d'emprunter est une décision bien personnelle... mais encore faut-il être renseigné sur toutes les modalités de crédit.

À la Caisse populaire Desjardins, nous vous indiquerons clairement le coût exact de votre emprunt, ses modalités et les engagements de part et d'autre.

NOUS VOUS EN PARLERONS !

Quand vient le temps de parler d'argent, vous pouvez en parler en toute aisance et confiance avec le personnel de la Caisse populaire Desjardins, votre coopérative d'épargne et de crédit.

PARLONS PRÊT PERSONNEL

la caisse populaire desjardins

Les taxes baisseront de 29% à St-Vallier paroisse

(P.B.) Les contribuables de St-Vallier paroisse connaitront une diminution de taxes de 29% en 1980. Selon les prévisions budgétaires, adoptées par le Conseil municipal le 17 mars dernier, la municipalité n'occupera que 51% du champ de l'impôt foncier scolaire pour rencontrer des dépenses de 119 554 $.

Ce chiffre représente une augmentation de 20 987 $ par rapport aux prévisions budgétaires de l'an dernier; l'immobilisation pour l'aménagement d'un terrain en vue de l'enfouissement sanitaire comptera à elle seule pour 14 657 $, d'après les informations transmises par la secrétaire municipale Mlle Gilberte Laliberté vendredi dernier.

Quant à la répartition des dépenses, les édiles ont prévu 24 622 $ pour le remboursement de la dette et 22 942 $ pour le transport routier. Des autres items importants, mentionnons que l'administration générale coûtera 14 715 $, la sécurité publique 4 100 $, l'hygiène du milieu 5 855 $ et les loisirs et culture 2 839 $.

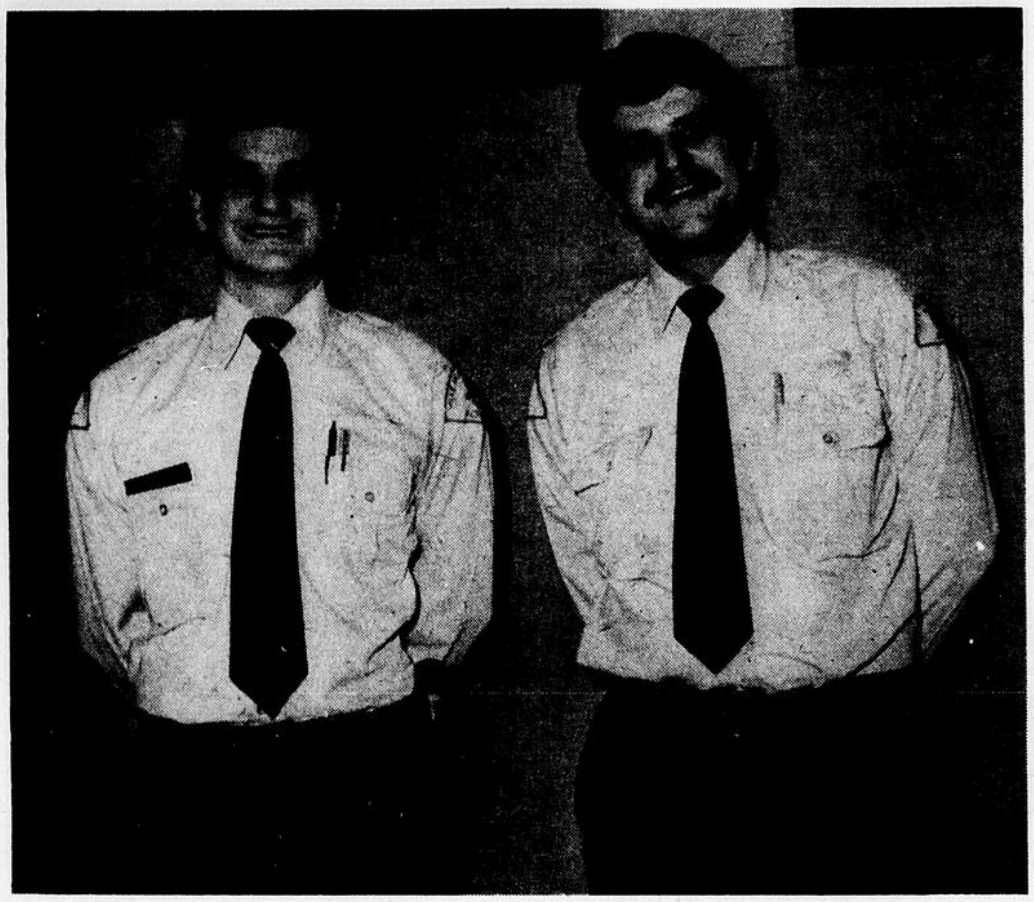
Et les contribuables...

Pour les contribuables, ces prévisions budgétaires prendront la forme de l'imposition d'une taxe foncière générale de 0,87 $ du cent dollars d'évaluation, d'une taxe spéciale pour la machinerie de 0,45 $ du cent dollars d'évaluation et d'une taxe spéciale d'immobilisation pour l'enfouissement sanitaire de 0,40 $ du cent dollars d'évaluation; ce qui totalise 1,72 $ pour une évaluation foncière globale de 3 486 110 $.

Du côté des revenus de sources locales, les taxes générales et les autres taxes contribueront respectivement pour 30 329 $ et 29 632 $. Ensuite, la cueillette des ordures ménagères rapportera 5 855 $ à la municipalité alors que la compensation tenant lieu de taxes des gouvernements fédéral et provincial sera de 4 741 $.

Les services rendus à d'autres municipalités (14 000 $), le versement final de la taxe de vente (13 300 $), l'entretien des chemins d'hiver (18 786 $) et la réfection des chemins municipaux (2 976 $) complète le tableau des revenus.

Soulignons en terminant que l'ensemble des revenus totalisent la somme de 120 019 $, d'où un excédent de revenus sur les dépenses de 465 $.



La 4e édition de la revue de la Fraternité des policiers-pompiers de Montmagny est sous la responsabilité des constables Langis Rouleau, à gauche et Jacques Matte.
[D.G. Peuple-Courrier]

Une autre revue en préparation pour les policiers de Montmagny

(D.G.) La responsabilité de la revue de la Fraternité des policiers-pompiers de Montmagny, édition 1980, incombe à deux jeunes agents, les constables Langis Rouleau en poste depuis un an et demi et Jacques Matte qui oeuvre au sein de la force municipale depuis environ six mois.

Résolus à lancer la publication à la fin de l'été, les deux policiers en sont au stade de la préparation et dans leur entreprise désirent s'adjoindre la collaboration de la population et des organismes. Les constables Rouleau et Matte ont l'intention d'imprimer un caractère nouveau à la revue en apportant quelques modifications, selon ce qu'ils laissaient entendre en entrevue le vendredi 11 avril dernier.

Objectif de la revue

La revue annuelle de la force constabulaire municipale se veut le lien entre le corps policier et le public en même temps qu'elle constitue un guide d'information sur le travail d'un agent de la paix de même que sur d'autres sujets touchant des aspects sociaux.

DENTISTE

JEAN-LUC LAVALLEE B.A.-L.D.S.-D.D.S.

88, St-Jean-Baptiste Est,
MONTMAGNY

Tél.: 248-3753
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

VENTE D'ENTREPOT



Economisez dès maintenant
sur l'orgue de maison LA PREMIÈRE en vente en Amérique du Nord

Profitez de nos spéciaux saisonniers sur tous nos autres modèles en magasin

En Spécial:
$ 1,995.
Quantité limitée

LOWREY®

messervier & frère enr.
MAGASIN DE MUSIQUE - VENTE - SERVICE
CHOIX D'INSTRUMENTS VARIÉS
610 du Régiment, Montmagny, Qué. G5V 3S1
Tél: (418) 248-1275



SPECIAUX DE LA SEMAINE

Nous vendons du boeuf de l'ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur, des coupes françaises et la charcuterie "maison"

Boeuf haché extra-maigre	2.09lb
Rib steak Canada A1	2.19lb
Cretons "maison" format 12 onces	1.49
Bacon canadien tranché	.99lb
Beurre Côte Sud	1.61lb

SPÉCIAUX CONGÉLATION:

Devant de boeuf Canada A1 — 1.36lb

Dépecé, emballé et congelé

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.
GILLES RICHARD, PROP.
Entree Ouest, Cap St-Ignace
(Ancien restaurant Chez Lucien)
246-5013

La population de Montmagny veut une bibliothèque municipale

C'est la conclusion que nous dégageons de notre sondage téléphonique effectué entre le 20 février et le 30 mars.

Durant cette période, 455 personnes de la cité de Montmagny ont été rejointes et 397 d'entre elles ont accepté de répondre à nos questions, l'échantillonnage a été fait à partir de la liste électorale.

La méthode suivie a permis de vérifier trois points importants.

Une première étape nous donne des informations sur les habitudes de lecture de la population.

Question 1: Combien de revues avez-vous lues depuis un mois?

Pas du tout 36%, 1 à 4 46%, 5 et plus 18%.

Question 2: Combien de livres avez-vous lus depuis un mois?

Pas du tout 58%, 1 à 4 37%, 5 et plus 5%.

Il nous apparaît intéressant de noter que parmi les gens qui ne lisent ni revues ni livres plusieurs nous ont dit lire le journal.

Question 3: Etes-vous ou avez-vous déjà été abonné à une bibliothèque?

Oui 14.5%, Non 85.5%

La deuxième partie nous a permis de vérifier si la population connaît les services de bibliothèque actuellement disponible.

Question 4; Savez-vous s'il y a une bibliothèque publique pour adultes à Montmagny?

Oui 50.4%, Non 49.6%

Si oui croyez-vous que la bibliothèque existante répond à vos besoins et pourquoi?

Oui 29.9%, Non 7.4%, Ne sait pas 62.7%

Pourquoi: Des réponses diverses; Le choix des livres satisfait certains, insatisfait d'autres.

Plusieurs ont noté le manque d'accessibilité du lieu de la bibliothèque et de l'horaire.

Cette question, concernait la bibliothèque de la polyvalente.

Question 5: Savez-vous s'il y a une bibliothèque publique pour enfants à Montmagny?

Oui 35%, Non 65%.

Si oui, croyez-vous que la bibliothèque existante répond aux besoins des enfants?

Oui 40.2%, Non 1.6%, Ne sait pas 58.2%.

Pourquoi: Les gens satisfaits ont parlé du choix des volumes et de l'horaire adapté au besoin de la clientèle.

Certains aimeraient voir augmenter le nombre de volumes.

Cette question concernait la bibliothèque administrée par notre projet.

La dernière partie de notre démarche portait sur le besoin de mettre sur pied une bibliothèque municipale.

Question 6: S'il y avait une bibliothèque municipale est-ce que vous l'utiliseriez?

Oui 57.6% Non 23.9%, Ne sait pas 18.5%

Le choix éventuel des volumes offerts justifiait souvent la réponse de ceux qui ne savent pas.

Notre sondage se terminait par la question suivante.

Question 7: Seriez-vous d'accord pour que la cité de Montmagny inclut dans un prochain budget la mise sur pied d'une bibliothèque municipale?

Oui 87.7%, Non 3%, Ne sait pas 9.3%

Parmi ceux qui ont répondu oui, quelques-uns ont dit s'interroger sur le coût d'une telle initiative; d'autres ont exprimé l'avis que peut-être il pourrait y avoir entente pour une amélioration des services donnés par la bibliothèque scolaire publique.

Plusieurs ont ajouté: "Pourquoi pas à Montmagny", "On a le droit d'avoir les mêmes choses qu'ailleurs", "Une bibliothèque c'est essentiel pour la culture", "Je lirais plus s'il y avait une bibliothèque", "Je ne l'utiliserais pas mais pour ma femme et mes enfants".

Parmi les 3% qui sont contre, plusieurs sont d'avis que la bibliothèque scolaire publique suffit.

Une première étape est accomplie. La seconde doit favoriser la mise sur pied d'une bibliothèque. Nous croyons que tous les intéressés doivent y participer de près ou de loin. Nous vous invitons à venir échanger avec nous sur ce qui peut être fait pour aider à cette réalisation.

Bienvenue à notre local, sous-sol de l'église St-Thomas, entrée rue St-Joseph. Mercredi le 23 avril à 20 hres.

L'équie de Station-Bibliothèque
C.P. 235
Montmagny, Qué. G5V 3S6
Tél.: 248-7860.

Station-Bibliothèque a terminé son sondage

Celui-ci avait pour but d'étudier la nécessité d'une bibliothèque municipale à Montmagny. Vous pourrez lire les résultats dans une autre page de ce journal. Nous remercions tous les répondants de leur collaboration et nous en profitons pour souligner l'intérêt manifesté par Pierre Chabot de Chabot Auto Inc., promoteur de notre projet.

Face à la réponse positive que vous avez manifesté, nous devons maintenant passé à une autre étape pour mener à bien la mise sur pied d'une bibliothèque.

Pour en parler avec nous, nous vous invitons à notre local (sous-sol de l'église St-Thomas, entrée Nord-Ouest), le 23 avril à 20:00 heures. Bienvenue à tous.

L'équipe de Station-bibliothèque

La Souveraineté Association (l'indépendance)

A quel prix?

Le gouvernement d'un Québec Souverain aurait récupéré en 1978, $4.7 milliards d'impôts payés par ses contribuables au fédéral. Mais pour tenir ses nouveaux engagements, il lui en aurait coûté au minimum $7.1 milliards: pension de vieillesse ($1.3 milliards), assurance chômage ($1.7 milliards), allocations familiales ($600 millions), autres allocations ($500 millions), salaire des fonctionnaires fédéraux intégrés à la fonction publique du Québec (entre $1.8 et $2.5 milliards), participation au service de la dette fédérale ($1.2 milliards).
Pour couvrir ce déficit supplémentaire, il devrait donc augmenter les impôts des particuliers de **27%.**

A CE PRIX, JE RÉPONDS:

NON
AU RÉFÉRENDUM

Les Amis du non de Bellechasse Dorchester

DL COMO LTÉE
1 Place de l'Eglise, Montmagny
Télex: **051-3248**
Tél.: **248-0624**
UN CONSTRUCTEUR CAPABLE DE RESPECTER VOTRE BUDGET
CONCEPTION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS MODULAIRES, COMMERCIAUX & INDUSTRIELS
Repré. **Mario Coulombe** T.P. Rés. Rivière-du-Loup: **862-2425**
Repré. **René Boucher** T.P. Rés. Québec: **656-6300**
ARMCO Constructeur autorisé ARMCO

Elle s'en vient...

A PAS D'ÉLÉPHANT

LA GIGANTESQUE IDENTIFICATION 80

Surveillez les prochains messages publicitaires dans votre journal
Peuple-Courrier et sur les ondes de C.K.B.M.

Vous pourrez gagner de nombreux prix

Tu habites Montmagny et les environs,
tu as besoin d'un service ou d'un produit de qualité,

SOIS LOGIQUE

Ne vas pas trop loin, il y a près de chez-toi
des marchands sur qui tu peux compter

FAIS-LEUR CONFIANCE

Ils sont là pour toi et avec toi

C'est en s'entraidant qu'on devient

"ÉLÉPHANT"

LE CERCLE DES AFFAIRES DE MONTMAGNY INC.

Le corps d'Eric Mercier est retrouvé

(C.M.) Deux plongeurs de la firme Scaphandre Autonome de St-Michel de Bellechasse, Jean-Claude Desrosiers et Denis Breton, ont repêché le corps du petit Eric Mercier, fils de Madeleine et Denis, mardi le 8 avril vers les 16h. 40 min. au terme d'une plongée de près de trois heures dans les eaux de la rivière Bras St-Nicolas à Montmagny. Deux autres plongeurs, André Breton et Pierre Labbé, étaient également de la partie.

Les recherches duraient depuis le mercredi précédent à 11h. et 15 min. alors que l'enfant venait de glisser dans le ruisseau du Pont du Pouce à l'embouchure du Bras St-Nicolas. La victime jouait alors sur le bord de la rivière avec un copain, Patrick Létourneau, à quelque 150 pieds seulement de la résidence familiale.

Le corps fut localisé sur un fond de roches, sous la glace, à environ 1500 pieds du point de chute, du côté est d'un ilot, puis aussitôt ramené sur la rive ou un véhicule des Ambulances Jacques est venu le cueillir.

Il était temps qu'on le sorte de l'eau puisque, dès le lendemain, la rivière commençait à grossir dangereusement et le courant se faisait très fort, entrainant ce qu'il restait de glaces vers la cataracte en direction du fleuve.

Un grand nombre de parents, d'amis et d'autres gens sensibilisés à cette mort dramatique ont participé aux funérailles, jeudi en après-midi.

La voix du peuple

Les parents remercient du fond du coeur

Nous, Denis et Madeleine, tenons à remercier très sincèrement et du fond du coeur toutes les personnes bénévoles qui ont participé de près ou de loin aux recherches en vue de retrouver notre fils bien aimé "Eric" et qui nous ont apporté le support moral.

Ainsi que l'équipe de la famille de M. Jos Lachance qui ont sympathisé avec nous et qui ont fourni les chaloupes gratuitement et tous les membres de ma famille qui ont persisté jusqu'à la fin de notre épreuve.

Nous remercions les autorités municipales et l'équipe de plongeurs de la Sûreté du Québec qui ont tenté mais en vain de le retrouver.

De toute notre vie, nous n'oublierons jamais l'équipe de plongeurs de St-Michel dirigée par M. Jean-Claude Desrosiers et M. Denis Breton qui sont venus à nous, qui ont offert leur service gratuitement et qui ont permis d'exaucer notre voeux le plus cher, celui de revoir notre fils qui nous était si cher.

Merci à tous.
Denis et Madeleine Mercier.

Moniteurs demandés pour les Scouts

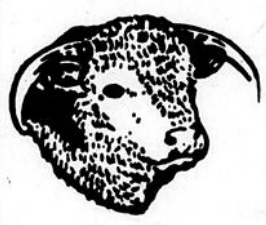
L'Association des Scouts de Montmagny a maintenant 35 ans. Elle fut fondée en 1949. Mais, il y a quelques années, elle interrompit ses activités, faute de moniteurs. Quatre animateurs dévoués décidèrent, il y a deux ans, de faire revivre le mouvement scout. Présentement, une meute de 24 louveteaux et une troupe de 18 éclaireurs participent régulièrement à des activités au local de la rue de la Fabrique.

Quatre moniteurs s'occupend de ces jeunes mais il nous faudrait au moins quatre autres moniteurs pour partager les tâches d'animation pour permettre à des jeunes d'entrer dans le mouvement et pour permettre, à l'automne, à nos éclaireurs de devenir pionniers.

Nous faisons donc appel aux anciens scouts qui seraient disponibles, qui pourraient donner de leur temps, qui seraient intéressés à devenir moniteurs. Nous faisons aussi appel à toute personne qui serait intéressée à la cause scoute. Il n'est pas nécessaire d'avoir été scout et de tout connaître sur le scoutisme pour faire partie de l'équipe. Il suffit d'avoir 18 ans, d'avoir le goût de l'aventure et du travail bénévole (1 soir par semaine). Il faut aussi aimer les jeunes et la vie d'équipe.

Toute personne intéressée peut téléphoner au local scout sur la rue de la Fabrique au numéro 248-3048 le vendredi soir entre 7 hres et 9 hres ou rejoindre un des moniteurs: Bruno Gaudreau (246-5787), Gilles Marois (246-5775), Jacques Ruel (248-2070), Jean Proulx (248-6930).

Publicitaire
Céline B. Drapeau
246-5879



BOUCHERIE JULIEN ROY
348, rue Principale
St-Vallier, Cté Bellechasse, Qué., G0R 4J0
Tél.: 884-2888

Quartier avant D1	**1.17lb**
Quartier arrière D1	**1.60lb**
Moitié de boeuf D1	**1.40lb**
Moitié de boeuf C1	**1.48lb**
Quartier arrière C1	**1.68lb**
Quartier arrière A1	**1.90lb**
Moitié de porc	**.81lb**

Dépeçage - emballage et congélation compris

Spécialité: viande pour congélateur
Livraison: St-Vallier, Berthier, St-François, St-Pierre, Montmagny

884-2888

Le secret de votre peau

ORLANE l'a découvert

ORLANE DE PARIS



"Le spécialiste des soins de beauté" a créé toute une gamme de produits pour toutes les peaux qui ont besoin d'une attention toute particulière

OFFRE-PRIME DU 14 AU 26 AVRIL

Durant cette période, notre conseillère en produits de beauté vous aidera à choisir vos produits Orlane et, après **un achat minimum de $20.00 ou plus en produits Orlane vous recevrez comme cadeau la crème Rafermilane qui** contient du collagène soluble ayant pour effet de donner à la peau une apparence plus ferme et un teint plus radieux (prix régulier **$50.00, une par personne seulement)**

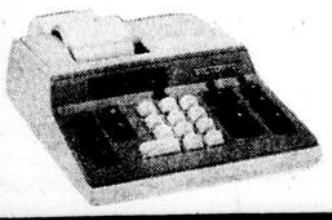
Gel Rafermilane	Masque stimulant et rafraîchissant contient du collagène	**$25.00**
Baume à la Gelée Royale fluide	Crème de jour pour le contour des yeux	**$20.00**
Oryane	Crème pour le cou à base d'extraits de plantes nourissante et rafermissante qui vous aidera à adoucir et à embellir votre cou	**$20.00**

DENYS THIBAULT
93 St-Jean Baptiste est, Montmagny
248-0333

EXTRAIT DE PLANTES DE ROLMEX INC.
Qualité supérieure
LOUIS GAULIN
REPRESENTANT
11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248-3930

Spécial du mois Payez et emportez

Calculatrice Victor
Rég.: $199. **Spé.:** **$154.95**



Modèle 120

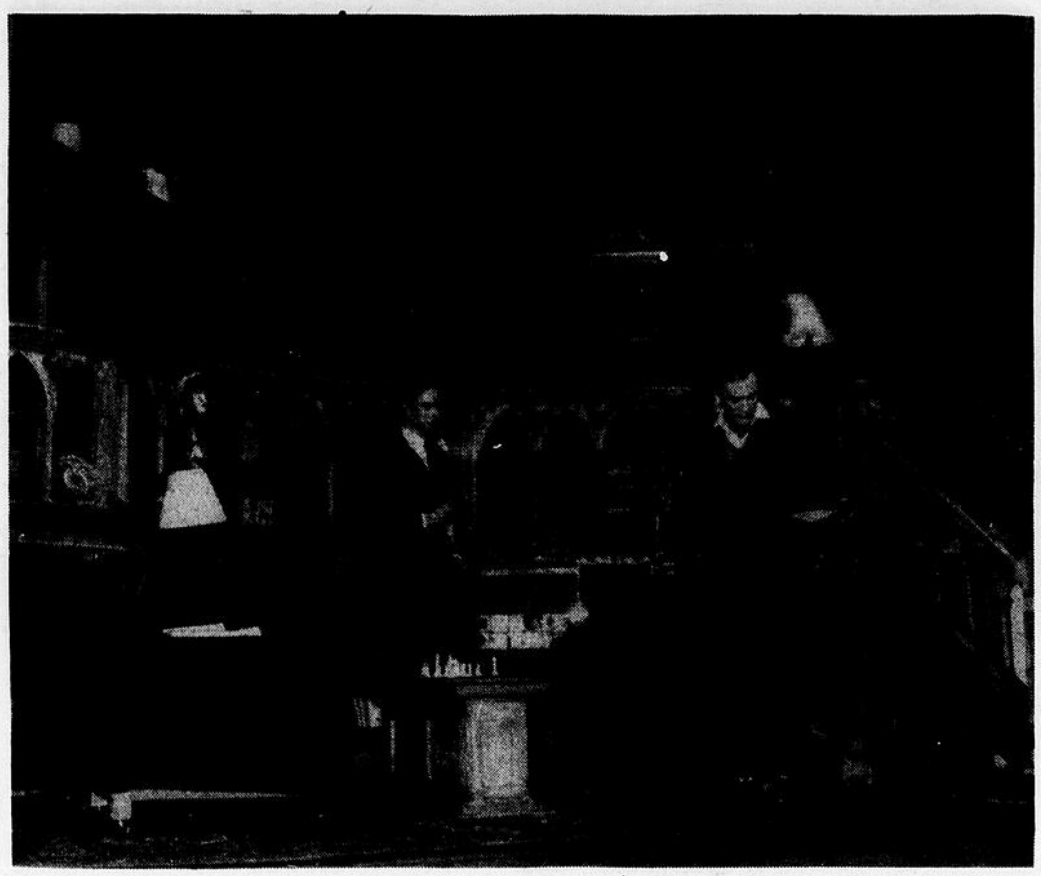
Tél.: 248-2454
JACQUES GAUMOND INC
Ameublement de Bureau
SERVICE DE REPARATION ET LOCATION
67 EST, ST-JEAN BAPTISTE, MONTMAGNY, G5V 1J9

"Chien Limier"

Par delà le jeu, le choc de la vérité

Les méandres d'un suspens où persiste une tension dramatique continue un brin déridé par un heureux dosage d'humour donnait à la pièce de théâtre Chien Limier, signée Anthony Shaffer, sa pleine saveur captivante.

Cette production théâtrale figurant au programme de la tournée 1980 du Théâtre du Nouveau Monde, prenait l'affiche le mardi 8 avril à l'auditorium Lavironde de l'école polyvalente Casault à Montmagny. En raison des nombreuses activités sportives et sociales qui meublaient également cette soirée ailleurs à Montmagny, l'enceinte de Lavironde demeurait à moitié vide. Dommage, car ce fut un spectacle de haute qualité brillamment rendu par deux comédiens, Jean-Louis Roux dont la réputation n'est plus à faire et Paul Savoie, moins connu mais tout aussi superbe dans son rôle.



Un séquence de Chien Limier, mettant en vedette Jean-Louis Roux, à droite et Paul Savoie. Cette pièce était présentée à l'auditorium Lavironde de l'école polyvalente Casault de Montmagny, le mardi 8 avril dernier. [D.G. Peuple-Courrier]

Les yeux rivés sur la scène, suspendue au dialogue, anxieuse de connaître les développements de l'intrigue, l'assistance suivait, médusée, les péripéties de l'action. De rebondissements en rebondissements, la suite des événements nous entraînait dans un déroulement tout à fait inattendu qui laisait perplexe.

L'action

Un auteur de romans policier, Andrew Wike (Jean-Louis Roux), invite chez-lui Toni Mandel (Paul Savoie) pour soi-disant juger de sa fortune étant donné que Toni conçoit le dessein d'épouser Marguerite, la femme de l'écrivain. Au terme de son interrogatoire, Andrew estime que son vis à vis n'a pas les moyens d'assurer le train de vie auquel son épouse est habitué. Il invite donc Toni à voler les bijoux qu'il détient dans un coffre-fort dissimulé dans sa maison. Toni embarque dans la combine, se déguise en clown, s'introduit par effraction, chambarde tout dans la pièce et enfin, on fait sauter le coffre-fort.

Mais le jeu prend une tout autre allure quand Andrew tient son voleur en joue avec une arme à feu. Le rideau descend sur l'image de l'écrivain qu'on croit en train d'abattre son rival.

Lorsque l'action reprend, un inspecteur de la police arrive chez Andrew et relevant des indices incriminants dans la maison, l'accuse du meurtre de Toni, porté disparu. Avec étonnement, on s'aperçoit que le prétendu inspecteur n'est nul autre que Toni qui, secoué par la frayeur que lui a infligée Andrew l'autre soir, a voulu à son tour effrayer l'écrivain.

Sa soif de vengeance le pousse à entretenir le jeu. En effet, Toni va jusqu'à faire croire qu'il a tué la maîtresse d'Andrew et qu'il a semé dans la pièce des objets appartenant à la morte et susceptibles de confirmer sa culpabilité. Et qui plus est, Toni attend l'arrivée imminente de la police. Terrifié, Andrew se lance alors à la recherche effrénée des objets et les découvre. Encore une fois, ce n'était qu'un immense bateau.

Mais comme tout jeu comporte une part de vérité, Toni avait préalablement averti Andrew qu'il avait tout raconté à la police sur l'incident du vol manqué des bijoux. Croyant encore une fois à une plaisanterie, Andrew ne porte pas foi aux propos de ce dernier et l'abat d'un coup de feu. Mal lui en prend car les sirènes des autos-patrouilles se font entendre à l'issue de l'intrigue.

En somme, les antagonistes se sont tous deux piégés en poursuivant ce jeu ou vérité et fausseté se mélangeaient. Ni l'un ni l'autre n'est sorti vainqueur, Toni perdant la vie et Andrew gagnant un séjour prolongé en prison. Jusqu'où s'abime le jeu, de quelle finesse est capable le menteur et quel choc la vérité réserve-t-elle? Voilà ce que racontait Chien Limier, dans un décor somptueux.

Diane Gendron

Congrès d'orientation "SPIIQ" 1980

Dans le cadre du Congrès d'orientation du Syndicat Professionnel des Infirmières et Infirmiers de Québec, mercredi soir, le 23 avril 1980, Madame Lise Payette, Ministre d'Etat chargée de la Condition Féminine donne une conférence sur l'évolution de la condition féminine dans la société québécoise. Une période de discussion suivra. Cette conférence aura lieu à 20 heures, le 23 avril à la salle St-Laurent du Holiday Inn, centre-ville. Le grand public est cordialement invité.

Bonne nouvelle...

Nous sommes maintenant affiliés à l'un des plus importants manufacturier spécialiste dans la fabrication des tissus pour les magasins de haute confection



TISSUS A LA VERGE
dans de nouveaux styles saisonniers

RATINE DE VELOURS
à la livre

COUPONS DE COTON EXCLUSIF
Valeur jusqu'à **$6.00** lemètre.
Vous réalisez une économie de
75% et plus

DENTELLES
Valeur jusqu'à $1.75 le mètre
Spécial du mois:
.15¢ le mètre



LES ENTREPRISES 309 BOUL. TACHÉ EST INC.

Vente et location d'outillage
Distributeur des produits HONDA
et les produits à ciment HILTI

LIQUIDATION TAPIS, PRÉLARTS

309 Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C7 Tél.: 248-4763

SERVI PRO

"du monde bien SERVIable...!" on pense à vous



Spéciaux en vigueur les 16-17-18-19 avril 1980

X Coupe de viande disponible dans ces marchés

viandes

FESSE DE JAMBON



Partie de la croupe lb. **1.05**

QUART DE FESSE De jambon **1.19** lb.

TÊTE FROMAGÉE BILOPAGE 283 g. **1.15** ch.

STEAK DE JAMBON Partie du centre **1.35** lb.

CRETONS BILOPAGE 283 g. **1.35** ch.

GRAISSE DE RÔTI BILOPAGE 170 g. **.72** ch.

fruits et légumes

POMME DE TERRE Du Québec Can. No 1 Sac 10 lb. **.55**



CHOUX Nouvelle récolte Floride Can. No 1 **.19** lb.

POIRES Anjou Gr. 135 6/**1.19**

RAISINS BLEUS Prod. imp. **1.15** lb.

grad une marque de chez nous

COCKTAIL FRUITS GRAD Can. choix Bte 28 on.	1.12
BLÉ D'INDE GRAINS GRAD Can. choix Bte 12 on.	3/1.00
GHERKINS SUCRÉS GRAD Bocal 12 on.	1.15
OIGNONS SUCRÉS GRAD Bocal 12 on.	.87
BEURRE D'ARACHIDES Crémeux GRAD Bocal 500 g.	1.15

produits surgelés

JUS ORANGES MINUTE MAID 12 on. **.99** ch.

GÂTEAUX McCAIN Chocolat ou vanille 19 on. **1.65** ch.

PRO **BISCUITS** (4 variétés) DAVID Cello 400-500-450 g. **1.15**

PRO **FROMAGE À TARTINER** CHEEZ WHIZ Bocal 500 g. **1.75**

CHAMPIGNONS Tranchés GÉANT VERT Bte 4.5 on. .46	POIS VERTS Gr. asst. fant. DEL MONTE Bte 10 on. 2/.65	EAU DE SOURCE Naturelle gazéifiée PERRIER Btle 695 ml. .75
BETTERAVES "Rosebud" AYLMER Bte 10 on. 2/.59	BOUDIN AU LAIT GAZA Bte 19 on. .82	LIQUEUR POUDRE Sucrée fraise ou limonade KOOL AID Bte 660 g. 1.79
SAUCE B.B.Q. Et Hot chicken ST-HUBERT Env. .35	MÉLANGE À SOUPE ST-ARNAUD (3 variétés) Bte 200 g. 2/.75	CRISTAUX SAVEUR QUENCH Orangeade, raisin Env. 3 1/4 on. 4/1.19
CAFÉ INSTANTANÉ TASTER CHOICE Bocal 8 on. 5.99	PAPIER TOILETTE LADY SCOTT De couleur Pqt 4 rlx 1.37	ANANAS TRANCHÉS Sans sucre DEL MONTE Bte 14 on. .57
MOPPES 8 OZ. IMPERIAL Unité 2.59	GANTS LONGS Living de PLAYTEX (3 grandeurs) Unité 1.55	MAÏS EN CRÈME AYLMER Choix Bte 10 on. 2/.59
RINÇAGE LIQUIDE Pour lave-vaisselle JET DRY Cont. 1 lb. .65	MÉLANGE À SOUPE ST-ARNAUD Julienne et légumes Bte 200 g. 2/.95	

PRO **PURE LARD** TENDERFLAKES Cont. 3 lb. **1.99**

PRO **RAGOÛT** Boulettes rég. ou sce tom. ou avec patates CORDON BLEU Bte 20 on. **1.19**



PRO **MAXI-SERVIETTES** Féminines STAY FREE Bte 10's **.89**

on pense à vous

L'Isletville Épicerie Gaudreault	**Ste-Perpétue de L'Islet** Majoric Pelletier	**St-Gédéon de Beauce** X Germain Mercier	**St-Théophile de Beauce** X Richard Poulin
St-Marcel de L'Islet X Hervé Blanchet	**St-Alexandre de Kamouraska** Régent Ouellet	**St-Zacharie de Beauce** Parent & Roy	

Pour améliorer les communications entre l'Ile-aux-Grues et la Rive-Sud: un quai à l'Anse-à-Gilles

(M.C.) La reprise de la navigation entre l'Ile-aux-Grues et la Rive-Sud ramène sur le tapis, comme à chaque printemps, l'épineuse question des communications entre ces deux rives.

Communications irrégulières, dépendantes des marées, parfois difficiles, qui limitent la liberté d'action des insulaires. Un exemple convaincant nous en fut donné vendredi dernier alors qu'une conférence de presse devant avoir lieu sur le quai de l'Ile a été annulée à cause d'un épais brouillard. Avions et traversier étaient immobilisés!

De même, on a dû traverser, il y a quelques jours, une trentaine de veaux en canot parce que le traversier La Marjolaine ne pouvait accoster au quai de Montmagny à cause des glaces. Un veau a péri dans l'aventure. Et on se devait de traverser ces animaux à cause du prix du marché qui diminuait avec les jours.



La présidente du Comité d'initiative de Cap St-Ignace, Mme Louise Méthot, et le maire de l'endroit, M. André Deladurantaye, voudraient bien voir se réaliser le projet d'un quai en eau profonde à l'Anse-à-Gilles qui améliorerait les communications entre l'Ile-aux-Grues et la Rive-Sud.

[M.C. Peuple-Courrier]

Un dossier de presse complet fut cependant remis aux représentants des différents média réunis à l'aéroport de Montmagny en ce vendredi. On retrouvait dans ce dossier des documents montrant la ferme volonté des maires de l'Ile-aux-Grues et de Cap St-Ignace, MM. Michel Normand et André Deladurantaye, de solutionner ce problème de communication entre l'Ile et la Rive-Sud.

D'abord, les insulaires veulent faire rénover leur quai, construit en 1948, et dont l'état actuel laisse à désirer. La rénovation demandée serait un élargissement de 20 pieds qui permettrait aux véhicules de circuler plus librement, et une rallonge de 150 pieds qui donnerait 9 à 10 pieds d'eau au bout du quai à marée basse.

L'efficacité d'un tel projet serait toutefois réduite si on considérait sur la Rive-Sud le même point de contact, soit le quai du Large de Montmagny, dont l'accessibilité dépend des marées.

Le maire Normand appuie donc le projet d'établissement d'un quai en eau profonde à l'Anse-à-Gilles, à Cap St-Ignace. Ce projet est expliqué en détail dans un rapport d'étude présenté par le Comité d'initiative de l'endroit qui agissait sous la demande du conseil municipal.

Le principal avantage de cet emplacement serait l'accessibilité au quai en tout temps, peu importe la marée. On pourrait donc multiplier le nombre de traversées quotidiennes, avec un horaire fixe, échappant ainsi aux lois de la marée. De plus, la traversée serait plus courte puisque l'actuel trajet qui passe par Montmagny est de 5 milles tandis que le nouveau couvrirait 3,3 milles.

Un autre effet bénéfique serait de prolonger la saison de navigation d'approximativement deux mois. L'accès au quai de l'Ile-aux-Grues est libre depuis quelque temps déjà mais les glaces empêchaient la semaine dernière encore La Marjolaine d'accoster au Quai du Large, dans le bassin de Montmagny.

Le coût de cet aménagement portuaire à l'Anse-à-Gilles est évalué à deux ou trois millions. Le débarcadère qui y est proposé serait adapté au nouveau traversier qui doit normalement entrer en fonction cet automne. On se rappellera que ce navire, de type roll-on roll off, embarquera et débarquera les véhicules par les deux extrémités.

Le Comité d'initiative de Cap St-Ignace recommande donc dans son rapport l'envoi d'une copie conforme du projet au Ministère des Transports du Québec. Il propose aussi la formation d'un comité spécial dont le mandat serait de coordonner les démarches administratives et l'information relative à la réalisation du projet d'aménagement d'un quai en eau profonde à l'Anse-à-Gilles et de la rénovation du quai de l'Ile-aux-Grues.

Dans notre prochaine édition, nous présenterons plus en détail ce projet d'un quai à l'Anse-à-Gilles proposé par le Comité d'initiative.

Jocelyn Dancause
Comptable agréé

(418) 356-2398
66 Principale
St-Marcel, L'Islet
GOR 3R0

(418) 681-8317
686 Joffre
Québec 6
G1S 3L5

AVIS

Référendum

AUX ÉLECTEURS

Seuls les électeurs, c'est-à-dire les résidents du Québec, âgés d'au moins 18 ans et ayant droit de voter à une élection québécoise, peuvent verser des contributions ● Celles-ci doivent être versées par l'électeur lui-même, à même ses propres biens, et ne peuvent dépasser 3 000$ pour un même référendum. Il est interdit aux personnes morales (compagnies, syndicats, etc.) de verser une contribution ● Seul l'agent officiel d'un comité national ou l'agent local d'un comité national ou une personne autorisée à solliciter des contributions et détenant un certificat à cet effet, signé par l'agent officiel ou son agent local, peuvent recevoir des contributions ● Une contribution de plus de 100$ doit être faite au moyen d'un chèque signé par l'électeur et tiré sur son compte personnel ● Ce chèque doit être fait payable à l'ordre du comité national ● Aucun crédit d'impôt n'est accordé pour ces contributions ● Le travail bénévole n'est pas une contribution ● Un reçu est délivré pour chaque contribution ● L'identité des contributeurs demeure cependant confidentielle.

Le Directeur général
Pierre-Olivier Boucher

Assemblée nationale
du Québec
Bureau du Directeur général
du financement des partis politiques

1, Complexe Desjardins, Tour du Sud, bureau 2204
C.P. 187, Succursale Desjardins, Montréal H5B 1B3
Tél.: Pour Montréal: (514) 873-7131
Partout ailleurs au Québec: 1-800-361-6017
Il n'y a aucun frais d'appel.

Les taxes baissent de 50 cents à St-Pierre

(D.G.) Pour les contribuables de St-Pierre, les prévisions budgétaires basées sur la réforme de la fiscalité municipale se traduisent par une diminution de taxes de 50 cents du 100 $ d'évaluation.

En effet, l'an passé, le citoyen de cette municipalité devait verser 1 $ sous forme de taxe scolaire et 65 cents sous forme de taxe foncière municipale, portant le total de son dû à 1,65 $ du 100 $. Avec le rapatriement du champ d'impôt scolaire au profit des municipalités, la part que le contribuable devra remettre au fisc municipal en 1980 s'élève à 1,15 $ du 100 $ d'évaluation. Ce taux d'imposition global comprend la taxe foncière qui passe de 65 à 80 cents et la taxe pour l'entretien des chemins d'hiver, stable à 35 cents.

Concernant les tarifs imposés pour les services municipaux, ils demeurent au même prix que l'an dernier. Ainsi, il en coûtera 20 $ au propriétaire d'une résidence et 30 $ à celui qui détient un commerce pour la cueillette des ordures.

Au chapitre de l'aqueduc et égoût, les taux restent identiques soit 160 $ au niveau résidentiel, 240 $ au niveau commercial et 120 $ pour une résidence seulement desservie par l'aqueduc. Tels sont les points saillants du budget entériné par le Conseil à sa réunion régulière du 8 avril dernier. Le secrétaire municipal, M. Georges Baillargeon, nous livrait l'essentiel des informations à ce sujet, au cours d'un entretien téléphonique le mercredi 9 avril dernier.

Revenus, dépenses.

La municipalité de St-Pierre comptabilise ses revenus à 217 783 $ cette année alors que ses dépenses se chiffreront à 217 431 $. Une ligne directrice transpire de la lecture des prévisions, soutient M. Baillargeon, alors qu'à l'item dépenses, l'année 1980 sera marquée du signe de la capitalisation ou si vous préférez de l'investissement en vue de l'amélioration des services municipaux.

Dans cet esprit, les autorités municipales réservent 82 000 $ au chapitre des immobilisations. De cette somme, 26 000 $ iront à la rénovation du poste de chloration, 11 000 $ à l'achat d'un camion de service, 16 000 $ à la réparation du réseau d'aqueduc dans le rang nord, 7 000 $ à la réparation et à l'entretien du réservoir et enfin 22 000 $ seront consacrés à des études relatives au projet de construction d'un édifice municipal. Les dépenses administratives s'accaparent le reste du budget.

L'évaluation imposable atteint 4 084 435 millions $ et la somme non imposable totalise 647 790 $, selon ce que laissait savoir le secrétaire.

Dans le sillage de la loi 57, la municipalité de St-Pierre ne recevra pas de sommes allouées en transfert minimum garanti. En revanche, elle pourra compter sur un taux de péréquation apportant les revenus compensatoires pour la perte de la taxe de vente, précisait M. Baillargeon.

GELÉE ROYALE
STABILISÉE-PURE
FRAÎCHE ET ACTIVE

Sans mélange ni réfrigération
Facile à prendre et peu coûteuse MEL-API-GEA est disponible en trois séries à doses différentes, pour enfant, pour dame et pour homme.

Renseignements fournis gratuitement

MEL-GLAD
LES RUCHERS ENR.
Case Postale 181, Sillery
Québec, Canada G1T 2R1

JB Ouillard

La FOIRE du jeans

Du lundi 14 avril au samedi 26 avril

Jeanius® · Stop One · Que Jeans · Retro Jeans · Visa Jeans · Nils · Sasson · Imajean · Love Jeans LJ Jeans Amour · le culottier



Lois 20% de réduction sur tous les jeans en magasin

Plusieurs lots de jeans réguliers et de couleurs pastel pour l'été à: $9.95

JB Ouillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny **TEL.: 248-1731**

provigain

CUISSEAU DE VEAU

Frais du printemps
un bout ou l'autre
La livre

2.68

ÉCONOMISEZ 1.00 LA LIVRE

VIANDES

COTES LEVEES DE PORC FRAIS La livre	**1.18**
FOIE DE VEAU Frais tranché décongelé La livre	**2.18**
CUISSES DE POULET Surgelées La livre	**.98**
VIANDES CUITES Poulet, olives, bologna De Hygrade, 175g Chaque	**.75**
BOEUF FUME TRANCHE De Hygrade, 4 x 57 g Chaque	**2.25**
PIZZA GARNIE 4 x 5 pouces de Zoom Chaque	**2.18**
JAMBON CUIT Tranché de Provigo La livre	**1.98**
SALAMI TRANCHE De Royal La livre	**1.68**

ROTI D'EPAULE DE PORC FRAIS

La livre

.63

ÉCONOMISEZ .52 LA LIVRE

FRUITS ET LÉGUMES

POMMES SPARTAN Emballage de 3 livres Produit du Québec Canada de Fantaisie Chaque	**1.39**
CONCOMBRES ''EUROPEEN'' Sans pépins Produit de L'Ontario Canada no 1 Chaque	**.99**
POIVRONS VERTS Grosseur large Produit des Etats-Unis La livre	**.79**

TOMATES ROSES
De serre
Produit de L'Ontario
Canada no 1
La livre

.79

ÉCONOMISEZ .60 LA LIVRE

ORANGES A JUS Emballage de 5 livres Produit de Floride Chaque	**1.69**
CITRONS SUNKIST Grosseur 140 Produit de Californie 6 pour	**.89**
CANNE A SUCRE Produit importé chaque	**.37**

PRODUITS PROVIGO

BOISSONS PROVIGO variété au choix boîte de conserve de 48 onces 2 pour **.99**	**SOUPE** poulet et nouilles Provigo boîte de 2 enveloppes 3 pour **.99**	**DETERGENT** liquide Provigo contenant de 32 onces **.99**	**TOMATES** de choix Provigo boîte de conserve de 19 onces 2 pour **.99**	**THE** Orange pekoe Provigo emballage de 60 sachets **1.33**	**SPAGHETTI, SPAGHETTINI** ou macaroni coupé Provigo boîte de 2 kg **1.66**
LAIT EVAPORE Provigo contenant de 385 ml 2 pour **.99**	**NOURRITURE POUR CHIENS** Kibble de Provigo emballage de 2 kg **.99**	**NOURRITURE POUR CHIENS** boeuf, foie ou poulet Provigo boîte de conserve de 15 onces 4 pour **.99**	**FARINE** tout usage Provigo emballage de 5 kg **2.44**	**ASPERGES COUPEES** de choix Provigo boîte de conserve de 12 onces **.77**	**PAPIER D'ALUMINIUM** 18 pouces Provigo rouleau de 25 pieds **1.33**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS • PAS DE VENTE AUX MARCHANDS • PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 AVRIL 1980 INCLUSIVEMENT

c'est tout choisi!

ÉPICERIE

JUS DE TOMATES
de fantaisie Provigo
boîte de conserve
de 19 onces

3/.99

ÉCONOMISEZ .15 A L'ACHAT DE 3

CRISTAUX QUENCH
variété de saveurs
4 enveloppes de 99 g

.99

ÉCONOMISEZ .40

FROMAGE CANADIEN
tranché Kraft
emballage de 500 g

1.99

ÉCONOMISEZ .50

SAUCE pour poulet chaud Cordon Bleu boîte de conserve de 19 onces 2 pour — .99	**REGLISSE** rouge ou noire Lasso emballage de 450 g — .99	**MARGARINE** molle Cremex contenant de 2 livres — 1.44
SOUPE poulet et nouilles Campbell boîte de conserve de 10 onces 3 pour — .99	**RAGOUT CORDON BLEU** boulettes ou patates rondes boîte de conserve de 20 onces — 1.33	**JUS, ORANGE OU PAMPLEMOUSSE** pur, non sucré Oasis contenant de 1 litre — .88
MAÏS EN GRAINS de fantaisie Niblets boîte de conserve de 7 onces 3 pour — .99	**AMUSE-GUEULE** flings ou Cheddies de Christie emballage de 150 g 2 pour — .99	**BISCUITS SODA** Premium plus de Christie boîte de 900 g — 1.66
BISCUITS VIAU Bantam, Venus ou Viva emballage de 350 g — .99	**CONFITURES DE FRAISES** ou de framboises avec pectine Carmelite bocal de 24 onces — 1.33	**PAPIER HYGIENIQUE** blanc ou couleurs Delsey emballage de 4 rouleaux — 1.33
BISCUITS LECLERC "Jelly Rice" emballage de 350 g — .99	**ESSUIE-TOUT** motif blanc ou motif couleurs emballage de 2 rouleaux — 1.33	**POIS VERTS** No 1 et 2, de fantaisie Le Sieur boîte de conserve de 10 onces — .44
NETTOYEUR A VITRES en aéro[illegible]n Ami contenant de 15 onces — .99	**CAFE INSTANTANE** régulier ou décaféiné Taster's Choice bocal de 8 onces — 5.99	**MAYONNAISE** Hellman's bocal de 750 ml — 1.55
SALADE DE FRUITS de fantaisie Del Monte boîte de conserve de 28 onces — .99	**HUILE** végétale Crisco contenant de 1,5 litre — 2.99	**PAPIER MOUCHOIR** blanc ou couleur Kleenex boîte de 200 — .77

PRODUITS SURGELÉS

JUS D'ORANGE SURGELE de la Floride Provigo boîte de 12 1/2 onces — .88	**FRITES SURGELEES** coupe droite Provigo emballage de 5 livres — 1.66
GATEAUX DEEP'N DELICIOUS variété de saveurs Mc Cain emballage de 18 oz — 1.55	**COTE DE PORC A L'AIL** ou poulet à l'ananas, surgelés Wong Wing emballage de 12 onces — 1.33

BEAUTÉ SANTÉ

SHAMPOOING PROVIGO variété au choix bouteille de 650 ml — .99	**BAIN DE MER** algues marines Alfredo contenant de 32 onces — .99
SERVIETTES sans ceinture Confidets boîte de 12 — .99	**RASOIRS** Bic emballage de 5 — .99

Chronique dentaire

Le contrôle de la plaque grâce à une bonne hygiène buccale

Le plus grand ennemi de la bouche, comme chacun le sait, est la plaque dentaire.

En croquant une tablette contenant un colorant tout à fait inoffensif, la couche de plaque dentaire et les résidus d'aliments deviendront des taches rougeâtres.

Ces tablettes de nomment capsules révélatrices de plaque dentaire parce qu'elles révèlent la présence de plaque dentaire et de restes d'aliments. Elles doivent faire partie de tout bon programme d'hygiène buccale.

Une fois que le dentiste ou l'hygiéniste a procédé au détartrage des dents (le tartre est l'accumulation de plaque dentaire près de la gencive), il devient relativement facile de garder ses dents très propres pendant au moins 6 mois.

La première arme de défense contre la plaque est sûrement la brosse à dents. Le brossage doit être très complet et rejoindre toutes les surfaces accessibles des dents. Votre dentiste ou hygiéniste dentaire peuvent vous renseigner sur la meilleure façon de se brosser les dents et sur le genre de brosse à dents que vous devez utiliser.

Les capsules révélatrices de plaque dentaire peuvent être obtenues chez votre dentiste ou votre pharmacien. Mâchez-la jusqu'à ce qu'elle soit complètement dissoute et faites comme si vous vous rinciez la bouche avec le liquide rouge obtenu. La plaque dentaire et les restes d'aliments vous apparaîtront tout d'un coup. Vous n'avez ensuite qu'à bien vous brosser les dents pour en éliminer le plus possible. Pour ce qui est de la plaque et des particules de nourriture entre les dents et près du rebord gingival, vous pourrez très facilement les éliminer. C'est très important de le faire puisqu'ils sont les endroits idéaux pour la formation de carie et le développement des maladies péridentaires. Demandez à votre dentiste ou hygiéniste de vous expliquer la technique adéquate à employer avec la soie dentaire.

Par une utilisation appropriée de la brosse à dents et de la soie dentaire à chaque jour, vous réussirez à éliminer la plaque dentaire et, par le fait même, à diminuer la carie. Tant qu'ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes, les enfants doivent être assistés des parents pour se brosser les dents et utiliser la soie dentaire. Une visite régulière chez le dentiste complète bien le tout.

Lucelle Béland, h.d.1.,
Service de Santé Dentaire
D.S.C.-Hôtel-Dieu de
Montmagny, Tél: 248-6321.

Ville de L'Islet participera au concours "Villes et villages fleuris du Québec"

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Islet ont décidé de participer au concours "Villes et Villages fleuris du Québec. Afin de mener à bien ce projet, un comité a été formé dont M. Albert Lemieux, conseiller municipal en est le responsable. Font également partie de ce comité M. Maurice Julien, conseiller municipal, Mme Martin Richard, Mme Fernande Fournier et Mme Lorraine Guimond qui agit comme secrétaire.

Ce comité a pour tâche de s'assurer la participation de tous les résidents pour l'embellissement général de notre ville en les informant des conditions du concours. Ils doivent aussi organiser le concours "maisons fleuries" qui se trouve à l'intérieur du concours Villes et Villages fleuris.

Les personnes de tous les âges peuvent faire leur part soit en respectant la propreté des lieux, en améliorant ce qui laisse à désirer ou en cultivant des fleurs. Un communiqué a été remis aux résidents donnant tous les détails du concours. Il faut bien lire ce communiqué et le garder à la vue, il sera un précieux aide-mémoire. De son côté, la ville de L'Islet s'engage à maintenir ses rues propres et à soigner ses espaces verts.

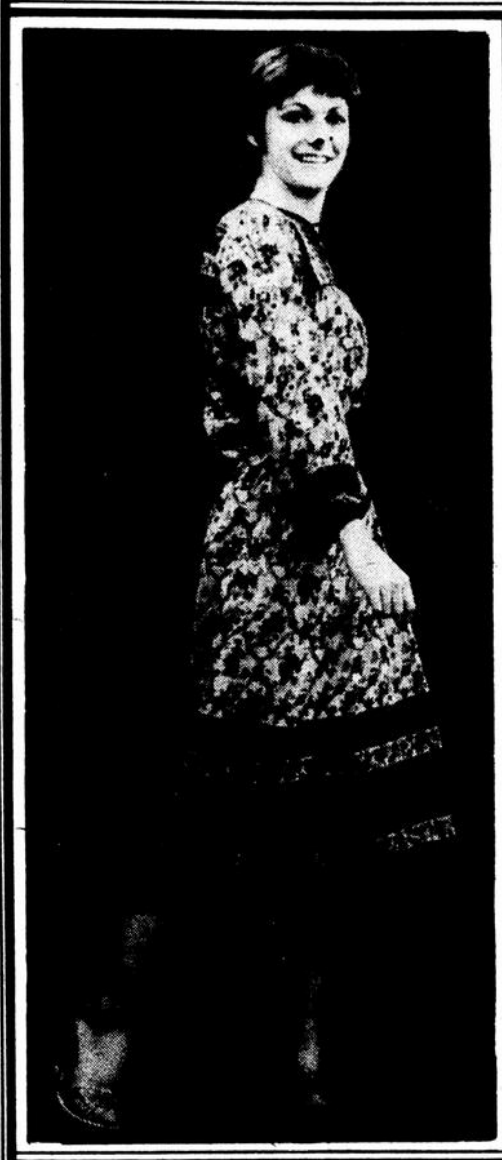
Les industries et les commerces devraient pouvoir faire un effort spécial pour donner le pas à ce projet, ainsi, les résultats obtenus rejailliront sur toute la population.

Le Comité
d'Embellissement par:
Lorraine Guimond,
secrétaire



Une première à Québec - A partir du 31 mars, l'industrie québécoise du disque aura plus de 150 nouveaux points de distribution dans l'est du Québec. Les épiceries GEM, CASINI et AMI, affiliées aux EPICIERS UNIS INC., distribueront 10 microsillons québécois à tous les deux mois. A l'occasion du lancement de "LA CHANSON D'ICI", assistaient M. Jean-Marie Malboeuf, président du conseil d'administration des EPICIERS UNIS INC., M. Laurier Bérubé, directeur au marketing et de l'expansion des EPICIERS UNIS INC., M. Gérard Frigon, sous-ministre des Affaires Culturelles et M. Serge Trudeau de Pro-Culture.

LA JOLIE QUEBECOISE
VOTRE BONNE ETOILE!





Spécial d'introduction



Robe en voile de coton doublée, pouvant se porter avec ou sans ceinture.
Prix suggéré:
$40.00

Des bas nylon de marques Cover-Girl
ÉCONOMISEZ
20%

Bon d'achat $10.00
aucun achat nécessaire

Déposez votre nom et adresse dans la boite prévue à cet effet afin d'être éligible au tirage qui aura lieu chaque samedi
Bonne chance

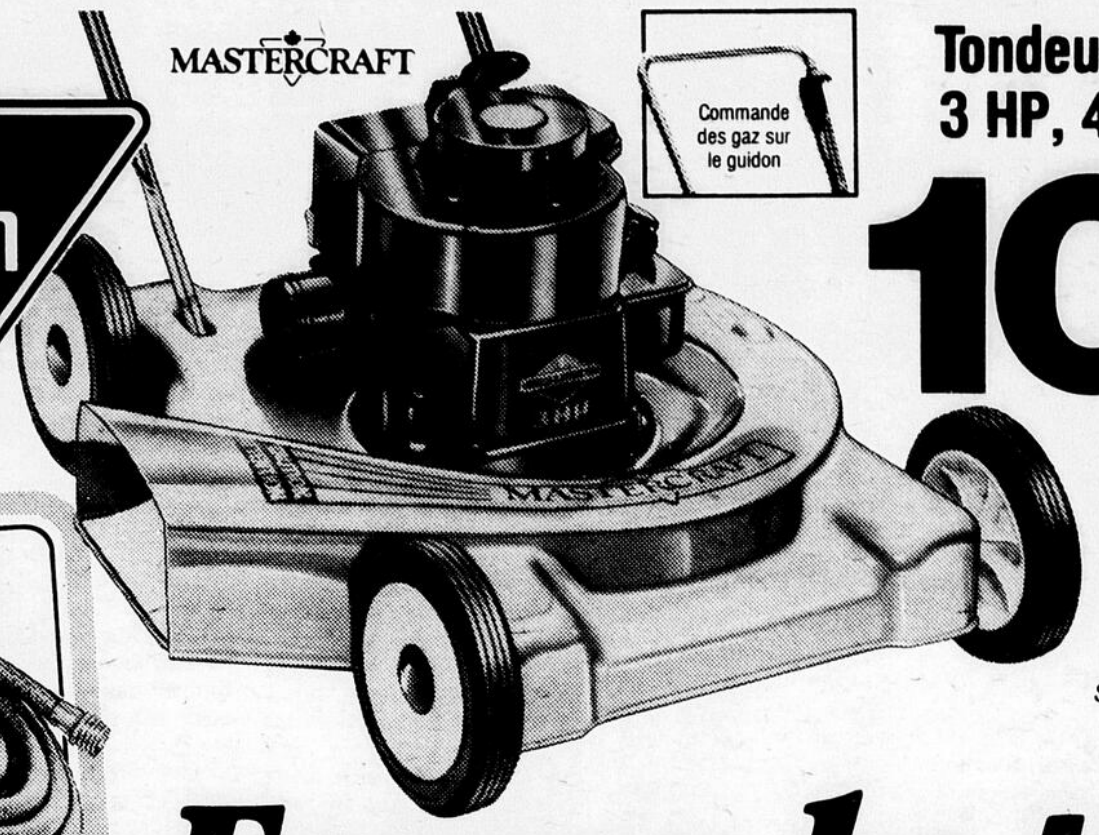
S'habiller à sa taille et se chausser à son pied: voilà ce qu'est la sagesse

LA JOLIE BOUTIQUE QUEBECOISE INC.
109 EST ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY 248-4834
GALERIES LA POCATIERE, LA POCATIERE 856-1733
master charge
CHARGEX
VISA

CANADIAN TIRE

MASTERCRAFT





Commande des gaz sur le guidon

Tondeuse MASTERCRAFT 3 HP, 4 temps, à essence

107.00

Bas prix

Puissante, elle coupe sur 19 pouces. Robuste moteur Briggs & Stratton à démarreur à rappel et commande des gaz sur le guidon; capot déflecteur arrondi. 5 hauteurs de coupe réglables à la main. Roues de 6" en plastique très résistant. Fini émaillé. 60-1721

Garantie d'un an: Nous garantissons nos tondeuses contre tout défaut de matériaux ou de fabrication, en usage normal, durant un an suivant la date d'achat.

Nous avons des Lawn Boy à essence et des Sunbeam et CGE électriques à bas prix courants.

Forcez la pousse

Ayez un jardin précoce à nos bas prix courants!





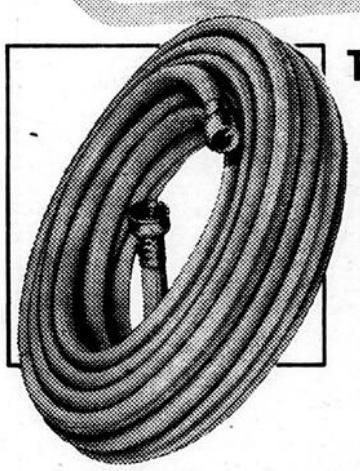
Rabais 35%

Tuyau de 50 pi.
"Superflex" renforcé de nylon

3.88

Prix après le 17 mai... 5.99

Très forte gaine en vinyle vert transparent sur intérieur nylon souple. Diam. intérieur ½"; raccords en laiton. 59-3378



Tuyau caoutchouc entoilé de 25'

10.95

Robuste câblé intérieur augmentant la résistance et la flexibilité. Raccords en fort laiton et diamètre intérieur de ½". 59-3304



Ravigoteur 20-5-5

9.95

10 kg

Nutrite d'application hâtive pour le gazon. Haute teneur d'azote organique pour une pousse vigoureuse. 50% est de source organique. Couvre approximativement 400 mètres carrés. 59-2263

Ravigoteur PLUS anti-digitaire

Nutrite 20-5-5. A appliquer avant le verdissement et la germination. Les 10 kg couvrent env. 225 m². 59-2282 **14.49**

Rouleau à gazon de 14 x 20"

25.95

Epais acier; bords biseautés protégeant le gazon. A lester d'eau ou de sable. 60-3014X

Roul. 18x24" **44.95**



Bons achats pour bien tailler

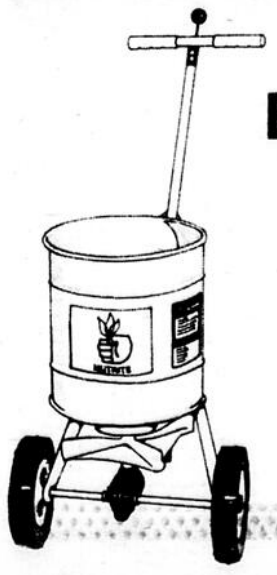
Tête d'échenilloir 6.99
A Lames en robuste acier pour branches de 1" max. 59-5003
B Manche 8 pi., 2 pces sans tête, 59-5006 . . 3.89

Scie à élaguer 5.99
C Lame incurvée de 13¼" en acier "Swedish Charcoal". 59-6010

Sécateur de 21" 5.49
D Longs manches en aluminium et poignées en vinyle. 59-6683

Sécateur de 8" 2.99
F En acier et enclume en aluminium. Très bas prix! 59-6670

NUTRITE



Epandeur rotatif

25.98

Ayez une pelouse saine et bien verte! Epand l'engrais ou les semences sur 4 à 8 pieds. Grande trémie de 50 lb à arrêt à tirette sur le guidon. Agitateur rotatif en fort plastique et pignons en Delrin. Bâti en acier bien émaillé. 60-3542



Semence à gazon

2.99

907 g

MASTERCRAFT. Mélange tout usage Canada No 1 de pousse rapide et bien fournie. Couvre environ 55 m². 59-6302

Sac de 1.81 kg couvrant env. 111.4 m². 59-6304 ..... **5.89**

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

GALERIES MONTMAGNY
81, Boul. Taché Ouest
Montmagny, Qué.
Tél.: 248-2602

CANADIAN TIRE
123 456 789 7
R. J. ROBERT

Demandez votre Carte Canadian Tire ou ÉPARGNEZ avec nos Billets-Bonis au comptant

A St-Raphaël

Claude Poulin fait ressortir les avantages du fédéralisme

(P.B.) Les propos de M. Claude Poulin, professeur d'histoire au Cegep Ste-Foy et animateur pour le Comité du Non, présent à une autre séance d'information jeudi dernier à St-Raphaël, ont fait ressortir les mérites du fédéralisme et les ambiguités de la souveraineté-association.

Tentant de suivre le P.Q. dans son cheminement politique en matière de souveraineté-association, l'animateur a déclaré, devant une cinquantaine de personnes, que le régime fédéral de 113 ans a abouti à une union monétaire et économique à force de peine et de misère.

Le P.Q. veut y mettre un terme et recommencer, dit-il un choix irréaliste et impossible si l'on tient compte des différentes formes d'association qui existent présentement dans le monde et en tentant de les adapter au contexte canadien actuel.

Les caractéristiques des associations par rapport aux régimes fédéraux ne révèlent, selon lui, qu'une fragilité de l'entente, une instabilité, une imprévisibilité et une liberté d'en sortir, qui, somme toute, sont autant de désavantages pour les parties.

En revanche, le régime fédéral actuel et la constitution prévoit clairement le partage des responsabilités et des sources de revenus, sans compter une redistribution des revenus entre les provinces grâce au système de péréquation. Le Québec recevra cette année 2 milliards sur les 17 milliards de son budget par cette péréquation.

Le Québec devrait-il donc abandonner le Canada et ses richesses? A cette question, le professeur a indiqué qu'en 1978, le Canada était au 6ième rang mondial pour le revenu per capita alors qu'il figurait dans les 10 premiers pour les richesses naturelles.

"Sommes-nous tous d'accord pour dire non au référendum et comment s'y prendre pour décourager notre entourage qui veut dire oui"?

Ce problème reste donc entier et la plupart des intervenants ont convenu qu'il est parfois difficile de réfuter les arguments péquistes, surtout auprès des jeunes qui sont touchés durement par le chômage et qui espèrent un renouveau sur le plan économique. Il y a aussi les questions de fierté, de la langue, de l'assimilation qui relèvent plus de la sentimentalité que de la logique.

Il a conclu en s'appuyant sur le sens moral des québécois qui individuellement ne doivent pas engager le sort de la collectivité dans l'insécurité. Et pour lui, le non s'inscrit parfaitement comme une décision qui s'inscrit dans le sens de cette collectivité.



M. Claude Poulin, professeur au Cegep Ste-Foy et animateur pour le Comité du Non, a brossé un tableau très positif du fédéralisme devant une cinquantaine de personnes jeudi soir à St-Raphaël. A l'arrière-plan, le président du Comité du Non pour Bellechasse M. Lucien Boivin.

L.A.M.I.: une partie de sucre

Pour célébrer la venue du printemps, l'Association de Loisirs pour personnes handicapées organise une rencontre pour tous ses membres. Jeudi le 24 avril, toutes les personnes handicapées membre ou non-membre de L.A.M.I. seront invitées à se rendre à la cabane à sucre de Monsieur Brie à Cap St-Ignace.

Pour de plus amples renseignements communiquez à L.A.M.I., 60 St-Nicolas, Montmagny, P.Q. G5V-3W4

Nous mentionnons que les cartes de membres sont maintenant en vente. Vous pouvez vous en procurer en écrivant ou en téléphonant à l'adresse et numéro ci-haut mentionnés.

Anne Talbot
Publiciste

Si tu as le désir de rouler dans une voiture d'un
"CONFORT INCOMPARABLE"

Viens faire l'essai d'une

CHRYSLER NEWPORT 1980



Elle t'attend avec une gamme incroyable de teintes et un grand choix d'équipements

Profitez des engagements Chrysler jusqu'au
20 AVRIL 80

VENEZ LES DÉCOUVRIR CHEZ:

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

W. Fortin Automobile Inc.
78, 9e Rue, Ville de L'Islet
247-3914

LES ENCASTRÉS À VARIABILITÉ DE CHARGEMENT

lave-vaisselle

KitchenAid®

à économiseur d'énergie.

UN FONCTIONNEMENT PLUS SILENCIEUX QUE JAMAIS AUPARAVANT.
UNE MEILLEURE QUALITÉ DE LAVAGE ET UN MEILLEUR RENDEMENT.

meubles **prestige**

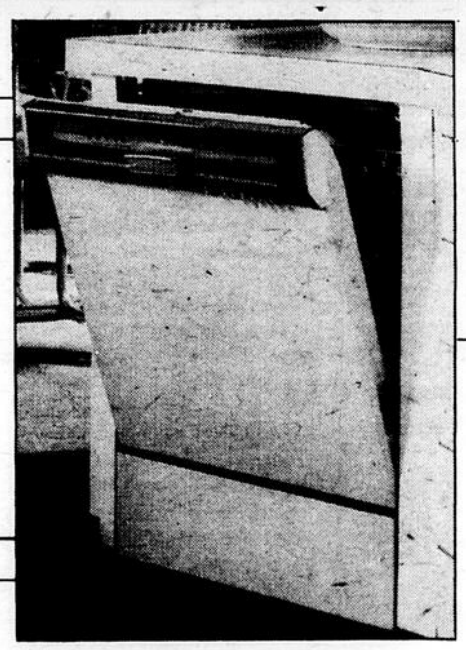
MODELE PORTATIF

MODELE ADAPTABLE
Transformez-le ensuite en "ENCASTRÉ"
Aucune trousse de conversion nécessaire. Enlevez le dessus, les rouletes, les boyaux et le fil électrique; faites l'installation comme pour un lave-vaisselle encastré



KD-59 modèles KD-19

MODELE ENCASTRÉ





1 Superba
MODEL KDS-19



2 Imperial
MODEL KDI-19



3 Custom
MODEL KDC-19

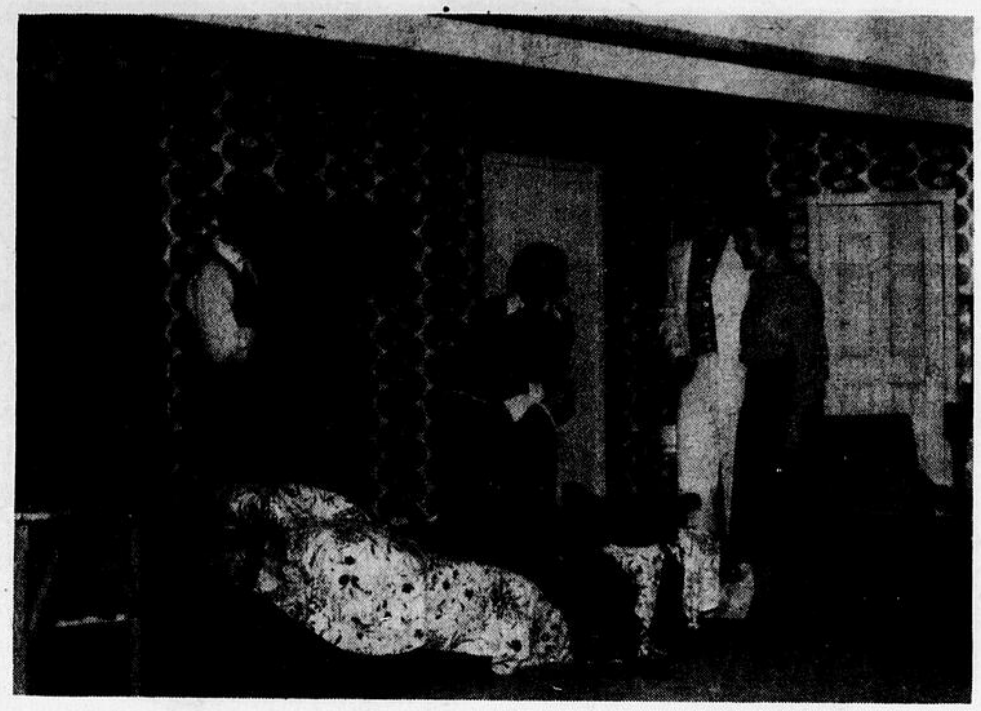
KitchenAid
Parce que ça en vaut la peine

Le seul lave-vaisselle qui peut vous aider à diminuer le coût de l'eau chaude.

René Samson Inc.

80 Ouest, Boulevard Taché
81 Ouest, St-Jean Baptiste, Montmagny

248-0210



PLACE AU THEATRE A ARMAGH.— La Jeune Chambre d'Armagh vous invite à une représentation théâtrale les vendredi, samedi et dimanche [25, 26 et 27 avril]. IL s'agit d'une comédie en trois actes de J.B. Luc et de J.P. Conty: "Quand épousezpvous ma femme?" Aucun billet ne sera vendu à l'entrée, mais ils sont disponibles aux endroits suivants: —Caisse Populaire d'Armagh, Dépanneur Lionel Ménard, Banque Nationale d'Armagh et Dépanneur Couche-Tard [pharmacie].

Ecologie

Biologistes vs pêcheurs

(Lac Mégantic) "Si on pose des questions à Jules Roy et à ses supérieurs, ils vont nous arroser de termes techniques pour expliquer leur décision d'interdire de pêcher la truite sur la glace du lac Mégantic. Nous ne pourrons pas répondre dans le même langage, parce que nous ne sommes pas biologistes. Mais il n'est pas nécessaire d'être biologiste pour avoir du jugement, même au contraire; l'expérience que les pêcheurs ont acquise sur le lac vaut plus que n'importe quel diplôme".

Ces propos rapportés par l'hebdo l'*Echo de Frontenac* sont d'André Paré, un des nombreux pêcheurs frustrés par la décision du Service d'aménagement de la faune d'interdire la pêche à la truite cet hiver.

Ces opposants soutiennent qu'il ne se prenait pas suffisamment de truites pour justifier cette décision qui non seulement embête les pêcheurs locaux mais nuit également à l'industrie touristique, car "point n'est besoin de faire le trajet Montréal-Mégantic ou Québec-Mégantic pour pêcher de la perchaude ou de l'éperlan puisque le fleuve St-Laurent regorge de perchaudes".

La population est en colère, et il appartient au Service d'aménagement de la faune de justifier clairement sa décision, de conclure l'*Echo de Frontenac*.

(Service Hebdo-science)



ST-NEREE SE MODERNISE.— La Corporation municipale de St-Nérée n'aura plus rien à envier aux autres municipalités de Bellechasse en matière de protection incendie. Elle vient en effet de se porter acquéreur d'un camion-citerne de 1 500 gallons au coût de 53 000$. Avec une subvention de 20 000$ du ministère des Affaires municipales, les édiles municipaux se sont procuré un v hicule qui répondait bien aux besoins du milieu. Ce n'est pas sans une certaine fierté que le chef-pompier M. Nérée Labrecque en prenait la livraison; il s'agit d'une première dans les annales de la protection incendie à St-Nérée puisque, jusqu'à tout récemment, on devait faire appel à d'autres municipalités en cas de conflagration importante.

[Photo P.B. Peuple-Courrier]

La voix du peuple

Non, je ne marche pas...

Dans l'édition du 9 avril de ce journal, M. Raymond Coulombe de Montmagny exprime son adhésion au "OUI" et dit qu'il le fait pour 2 raisons. Je sais que chacun a droit à son opinion et je respecte la sienne, même si je ne suis pas d'accord avec lui. Je me permet de commenter ici ses 2 raisons.

Première raison... SON MECONTENTEMENT...

Il dit qu'il n'accepte pas la multitude de frictions, de tiraillements, de démêlés judiciaires entre le gouvernement central et les provinces; tous ont pu voir à la télévision le déroulement des dernières conférences fédérales-provinciales; de quel côté venaient les tiraillements et frictions d'après-vous? la délégation du Québec a été tout simplement ridicule.; elle a même claqué la porte au beau milieu des discussions; et c'est ce même gouvernement qui nous demande, par un référendum qui nous coûtera une petite fortune, un mandat pour négocier avec le gouvernement central; s'il négocie de la même façon, ça risque d'être assez long...

Sommes-nous à ce point mécontents d'être prospères, d'appartenir à un pays riche et considéré comme puissance mondiale, de manger trois fois par jour? Le tiers-monde, pour ne pas dire le deux-tiers, compte sur nous pour manger; plusieurs pays du tiers-monde sont souverain, à quoi leur sert d'être autonomes d'après vous...

Deuxième raison... POURSUITE D'UN IDEAL...

M. Coulombe voit les provinces divisées en cinq groupes distincts; les relations économiques de ces régions seraient régies par un organisme élu par le peuple, chaque région étant représentées également. Il admet donc que nous aurions besoin d'un gouvernement central. Pourquoi briser celui que nous avons présentement? Il y a peut-être des choses à modifier dans la présente constitution, mais, on ne détruit pas sa maison parce qu'une fenêtre est brisée... Si on dépensait autant d'énergie à améliorer la présente constitution qu'on en dépense à la détruire, nous serions alors sur la bonne voie. N'oublions pas que l'Alberta et la Saskatchewan ont avertis le Québec que s'il choisi la Souveraineté, il peut toujours courir pour l'Association; elles sont riches et peuvent d'après moi se le permettre.

M. Coulombe parle également que nous avons un gouvernement majoritaire avec premier ministre dictateur pour 5 ans... C'est ça que nous avons présentement au Québec; nous avons la malchance en plus d'avoir une dictature plus "Politique" qu'administrative qui fait la pluie et le beau temps; nous dormons tellement que nous ne voyons pas ses hypocrisies et ses patinages artistiques lorsqu'il nous donne des comptes rendu; il n'y a qu'à analyser la fameuse question référendaire pour se rendre compte de ses détours artistiques. Allons-nous donner un mandat sur l'avenir de notre province à une pareille bande de jongleurs? Très peu pour moi... Ainsi, c'est un "NON" catégorique que je donnerai lors du référendum.

Gilles Bérubé
St-Pamphile
L'Islet.

COMMISSION RÉGIONALE PASCAL-TACHÉ
159, rue St-Louis, Montmagny, Qué., G5V 1N5 - Tél. 248-2016

SOUMISSIONS

Maison sectionnelle

La Commission Régionale Pascal-Taché demande des soumissions publiques pour la vente de la maison sectionnelle suivante:

Description de la maison:
Dimensions: 8500 mm X 12 800 mm (28 pieds X 42 pieds).
Finition intérieure: planches de gypse (sheetrock) dont les joints ont été plastrés. Les murs et les plafonds ont été peinturés (2 couches). Les boiseries ont été teintées et vernies. L'ameublement fixe (armoires) a été installé dans la cuisine et la salle de bain.
Finition extérieure: en déclin d'aluminium.

La dite maison sectionnelle est située à l'arrière de l'école polyvalente Louis-Jacques Casault, à 141, Boulevard Taché Est, Montmagny.

Le soumissionnaire devra prévoir:
1. Choisir et acheter avant le 12 mai 1980, les matériaux, selon des spécifications fournies par l'école Casault (bois franc, tapis, céramique pour murs et plancher salle de bain, etc) pour recouvrir les planchers de la dite maison. Entre le 12 mai et le 6 juin, les étudiants du cours supplémentaire' "Travailleur de la construction" sous la supervision de spécialistes en recouvrement de planchers, effectueront le travail de "posage" des recouvrements choisis par le propriétaire; ce travail fait partie du programme de cours de ces étudiants. On peut obtenir les spécifications nécessaires à ces achats en s'adressant à M. Jean Rouleau à l'école Louis-Jacques Casault.
2. De transporter à ses frais la bâtisse.
3. D'enlever la bâtisse au plus tard le 30 juin 1980.

Les formalités suivantes sont exigées:
1. Une soumission doit être faite, par écrit et sous enveloppe scellée, avec mention "Soumission pour la maison sectionnelle".
2. Produire avec sa soumission un chèque visé, à l'ordre de la Commission régionale Pascal-Taché, équivalent à 10% de la soumission, (Garantie de soumission).
3. A la signature du contrat d'achat, qui devra se faire au plus tard le 5 mai 1980, l'acquéreur devra produire un chèque visé, équivalent à 20% du contrat d'achat. (Garantie d'exécution).
4. La balance du montant de la soumission (80%) sera payée comptant, lors de la livraison de la maison, qui devra avoir lieu au plus tard le 30 juin 1980.
5. Le soumissionnaire s'engage à prendre la maison sectionnelle telle que vue.
6. Le soumissionnaire convient que la Commission régionale Pascal-Taché n'assume aucune garantie ni responsabilité de toutes sortes quant à la construction de ladite maison sectionnelle.
7. La Commission régionale Pascal-Taché se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.
8. Les intéressés pourront visiter la maison sectionnelle le 19 avril de 10h. à 12h. et de 13h. à 17h, ainsi que le 20 avril de 13h. à 17 hres.
9. Pour de plus amples informations, on pourra s'adresser à M. Jean Rouleau, principal adjoint à l'école polyvalente Louis-Jacques Casault, à 248-2370.

Les soumissions seront reçues jusqu'à vendredi le 25 avril 1980, à 16 heures, au bureau de la Commission régionale Pascal-Taché, à 159, rue St-Louis, Montmagny, pour être ouvertes publiquement, aux mêmes date, lieu et heure.

Donné à Montmagny, ce 3ième jour d'avril 1980.

Rosaire Laprise, dir. général
Comm. Régionale Pascal-Taché.

Facilitez-vous les choses! avec IH

Tout droit vers la cible

Vous viserez bien chaque fois avec un 5100 International, le semoir à grain qui assure un placement avec précision de la plupart des graines de diverses tailles.

Les graines rebondissent moins et la distribution à l'avant est plus précise qu'à l'arrière.

Plus de précision est fournie par un débit plus égal des bords coniques de mesure aux bas des godets.

Comme option, vous pouvez aussi commander un ensemble de roues plombeuses.

Cet accessoire contrôle la profondeur d'ensemencement, ferme les sillons, tasse le sol autour de la semence sans diminuer le dégagement pour les détritus.

Disponible en modèle simple ou combiné, le semoir à grain 5100 vise bien, que l'on parle de fiabilité ou de placement de semence.

Il est solide et résistant . . . il assure un rendement continu saison après saison. Voyez-le de très près dès aujourd'hui.

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA



SEMOIR À GRAIN 5100 INTERNATIONAL

C'est plus que de l'épandage

De plus en plus d'agriculteurs à travers le Canada exigent des épandeurs à fumier International . . . la raison: ils sont costauds et leurs performances font parler.

Les chaînes du convoyeur à usage intensif déplacent continuellement le fumier. Les pales "griffes d'ours" sont dentelées pour de la solidité supplémentaire.

Disponibles en 5 modèles remorqués avec une contenance comble de 370 boisseaux (343 pi³). Les épandeurs à fumier International déchirent, déchiquettent et épandent les chargements bien tassés avec facilité.

Voyez-les vous-même et en même temps, jetez un coup d'oeil sur les chargeurs International.

Les bras de levage en poutre-caisson ont la force pour arracher de lourdes charges.

Et encore plus de robustesse grâce aux bras de relevage et le sous-châssis soudés totalement par des procédés modernes.

Les épandeurs à fumier et les chargeurs représentent une équipe qui transporte les matériaux dont le rendement en est réputé.

Mettez-en au travail dans votre ferme.

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA



ÉPANDEURS ET CHARGEURS INTERNATIONAL

TRACTEURS DE LA SÉRIE 84

Le travail est plus facile grâce à des caractéristiques spéciales pour la culture en lignes

Conçus et construits pour répondre aux besoins de l'agriculture canadienne, les tracteurs de la série 84 offrent le genre de performances qui ont fait leurs preuves après de nombreuses années d'utilisation.

Les caractéristiques standard comprennent une boîte de vitesses entièrement synchronisées, un train baladeur de marche arrière, une plate-forme dégagée, un contrôle total de l'attelage, une pompe de circuit hydraulique à grande capacité, une plus grande stabilité et un entretien plus rapide et plus facile.

Pour répondre aux besoins de la culture en lignes, les modèles 584, 684 et 784 ont un bon dégagement des cultures et des roues motrices arrière réglables.

Un changement assisté de 13.6 x 38 ou 15.5 x 38 est disponible sur le modèle 584 et de 15.5 x 38 sur les modèles 684 et 784. Le modèle 784 pour cultures en lignes est également équipé d'un amplificateur de couple (boîte de vitesses à 16 MAV - 8 MAR).

Avec toutes ces grandes performances, pourquoi ne pas songer à un tracteur de la série 84 pour votre exploitation?

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA



Pour entretenir votre monde extérieur

Que votre pelouse se mesure en pieds ou en acres, International Harvester vous offre l'équipement de jardin et de pelouse qui répond à vos besoins et à votre budget.

Grâce à une gamme complète d'équipement, nous pouvons vous aider à entretenir votre monde extérieur. Que ce soit pour tondre, transporter, préparer le sol, déneiger, voire même laver des voitures, vous pouvez faire confiance à la qualité IH.

Lorsqu'il s'agit d'investissement, la qualité est bien souvent le meilleur choix.

Venez nous voir et nous vous démontrerons pourquoi l'équipement de jardin et de pelouse International devrait être votre partenaire dans votre monde extérieur.



INTERNATIONAL HARVESTER CANADA

Jean-Guy et Denis Bolduc Inc.

(CONCESSIONNAIRE ACCREDITE 118)

La Durantaye, Cté Bellechasse

Tél.: 418 / 884-2841

Tél.: 418 / 884-2842

CHEZ-NOUS

Polyvalente Louis-Jacques Casault

CA BOUGE

Option infirmier (e) auxiliaire

Cet article est le premier d'une série sur les options offertes à la polyvalente Louis-Jacques Casault. Le cours d'infirmier (e) auxiliaire permet de former des personnes qui pourront dispenser aux malades certains soins relatifs à la médecine, à l'obstétrique, à la puériculture, à la pédiâtrie, à la gériâtrie et à la psychiatrie.

Saviez-vous?

—Que le cours d'infirmier (e) auxiliaire se donne à la polyvalente Casault depuis 1971...

—Qu'environ 140 étudiants de la région ont obtenu leur droit de pratique depuis ce temps...

—Que 96% des diplômés de 1977 travaillent dans les centres hospitaliers, les foyers de convalescence, les foyers de vieillards ou les établissements de santé en général...

—Que selon le ministre Lazure, "les auxiliaires choisissent leur métier essentiellement pour oeuvrer auprès des malades et cette orientation en fait des personnes de première ligne"...

—Que 4000 nouveaux postes s'ouvrent actuellement à travers la province dans ce domaine...

—Que le salaire de l'infirmier (e) auxiliaire à partir du 1 juillet 1980 variera de 231,64$ à 320,81$ par semaine pour 36 heures de travail...

Conditions d'admission: secondaire 4 général réussi avec biologie 412

Clientèle: garçons et filles

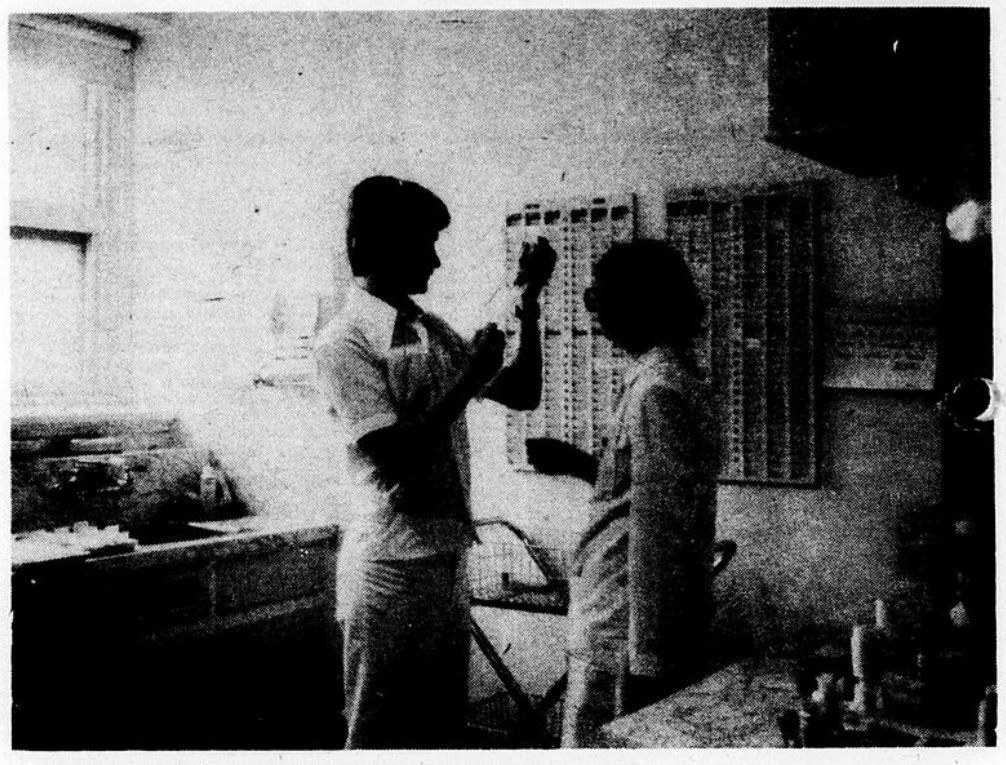
Durée du cours: 2 ans

Lieu des stages pratiques: Hôtel-Dieu de Montmagny

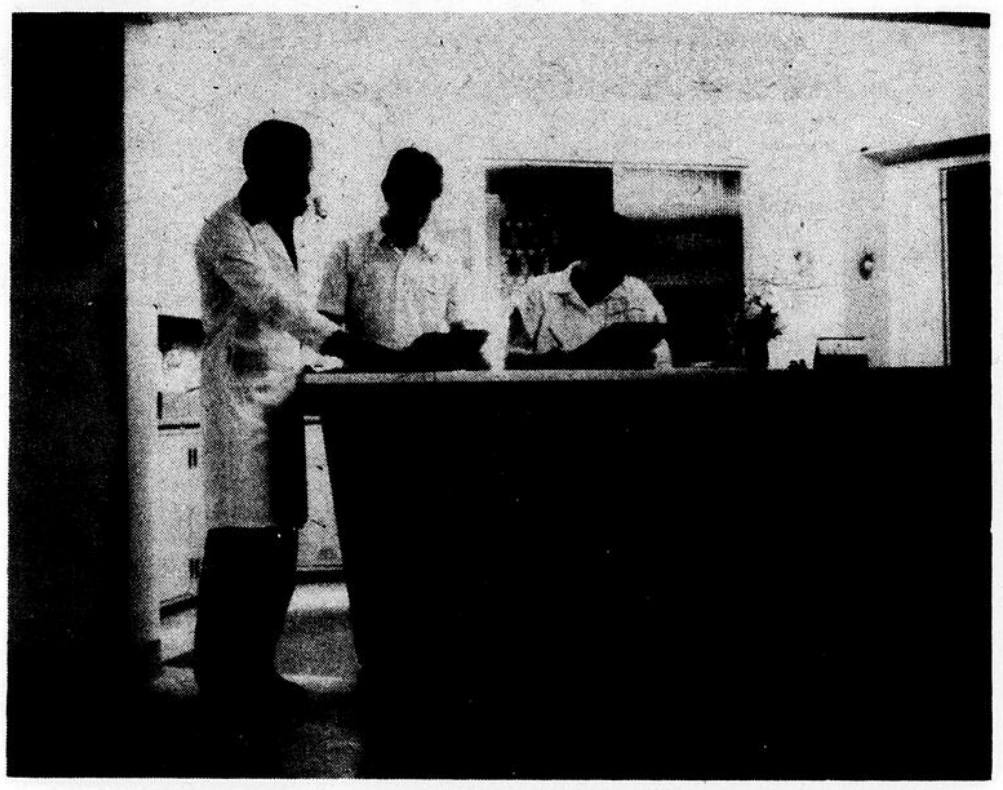
Aide financière: une aide spéciale est accordée aux étudiants de l'extérieur et aux étudiants de deuxième année qui doivent défrayer leur transport.

Pour de plus amples informations, s'adresser à la polyvalente L-J. Casault.

Le département
Option Infirmier (e)
Auxiliaire



Un étudiant prépare une injection sous la surveillance étroite de la monitrice clinique.



A la fin d'une journée, l'une des tâches de l'infirmier [e] auxiliaire est de compléter le dossier de son malade.

Colloque sur l'école secondaire québécoise organisé dans le cadre de la Semaine de l'Education

Ecole polyvalente Louis-Jacques Casault le dimanche 20 avril de 18 h à 22 h.

Invitation aux parents et aux enseignants.

Programme du colloque.

- souper communautaire à la cafétéria de l'école
- conférences durant la soirée par des représentants du ministère de l'Education.

Note: Les participants auront le choix de deux conférences d'une heure chacune, chaque conférence étant donnée deux fois. Les personnes qui ne pourront être présentes au souper sont quand même invitées aux conférences.

Votre comité d'école.

Liste des conférences

1) L'école québécoise: les finalités et les objectifs de l'éducation à l'école.
2) Le projet éducatif de l'école: plan général d'action qui suppose la concertation des parents, des élèves, des enseignants et du personnel de l'école.
3) La participation des parents: les rôles du comité d'école et du conseil d'orientation.
4) L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
5) Le régime pédagogique: cadre général d'organisation de l'enseignement secondaire.
6) Les nouveaux programmes d'enseignement.
7) Les mesures de soutien aux adolescents en milieu défavorisé.
8) L'exemption des cours d'enseignement religieux.
9) La certification des études secondaires.

RESTAURANT "LA MARMITE D'OR"

NOMS & CODE PERM.

1].....

2].....

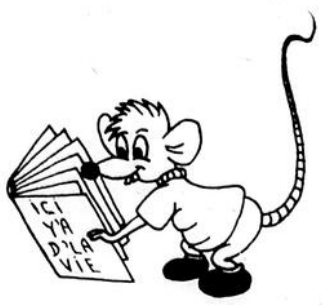
UNITE DE FORMATION.....

Bon pour 1 repas le mardi

Remettre à la réceptionniste.

Nouveautés

Bibliothèque



SCIENCES APPLIQUEES
1- FOURNIER, Edith — Une naissance apprivoisée

ARTS
2- ---------- — Jeux de ficelle
3- LAURENT, Claude-Marcel — La planche à voile pour tous

LITTERATURE
4- JYL, Laurence — Le mari de maman
5- MANDINO, Og — Le présent d'Acabar
6- MICHALEWSKY, Nicoli von — Un avion au fond de la mer.

N.B.: Tous ces volumes sont en montre dans une vitrine disposée à cette fin à l'entrée de la bibliothèque.

Mini-nouvelles

SERVICES AUX ETUDIANTS: les étudiants de sec. 5 auront à partir de cette semaine une réponse à leur demande d'admission au CEGEP.
Rappel aux étudiants qui auront un refus à leur demande d'admission dans un CEGEP de consulter sans délai un conseiller du Service aux étudiants afin d'analyser le cas et de trouver des solutions.

PASTORALE: tous les membres des clubs Jeunesse du Monde du diocèse de Ste-Anne se rencontreront à l'école du Bon Pasteur à L'Islet samedi le 19 avril de 9:30h à 20.00h. Les messes hebdomadaires auront lieu le jeudi à 12:20h au local de pastorale du premier cycle.
Pour souligner la semaine des vocations, les 22 et 23 avril, tous les étudiants de l'école seront sensibilisés à la question des vocations en 1980. Les personnes invités seront un père blanc d'Afrique, une religieuse missionnaire d'Afrique et un futur prêtre. Durant ces deux jours, des montages sur les vocations seront présentés sur l'heure du diner au local de pastorale du premier cycle.

SPORTS: samedi le 19 avril, se tiendra à la polyvalente Louis-Jacques Casault, le tournoi invitation "coupe Pierre Jalbert" de lutte olympique. Cette rencontre regroupera deux régions, soient l'Est du Québec et la région 03. Les clubs présents seront: Mont Joli, Ste-Anne des Monts, Trois-Pistoles, Collège Ste-Anne, CEGEP La Pocatière, Montmagny, Lac Etchemin. L'inscription et la pesée se tiendront à compter de 8:30 h., le tournoi débutera vers 11:00 h.

merc.(16)	jeu(17)	ven.(18)	lun(21)	mar(22)	mer.(23)
2	2	4	1	2	3

Inscris-toi comme hôtesse du 9e Festival de l'Oie Blanche

C'est la dernière occasion que tu as de t'inscrire comme hôtesse du 9e Festival. Comme nous l'avons expliqué lors de récents articles, tu dois être disponible et dynamique, posséder un beau langage et une belle personnalité. N'oublie pas que tu dois être âgée de dix-huit (18) ans ou plus, mariée ou célibataire.

Cette expérience enrichissante t'est offerte pour une période de dix jours soit du 16 au 26 octobre prochain. Les avantages sont nombreux puisque tu es appelée à rencontrer des gens de tous les milieux, tu participes à la majorité des activités, tu apprends à connaître un groupe de travail, tu t'impliques entièrement dans une des plus grandes manifestations de Montmagny.

C'est à ton tour de tenter l'expérience! N'attends pas que les autres le fassent à ta place. Mets en pratique le thème du Festival de cette année: "On s'embarque"!

Complète la fiche d'inscription ci-dessus et envoie-la à:
Concours des Hôtesses
Festival de l'Oie Blanche Inc.
C.P. 101
Montmagny.

Formule d'inscription:
Nom.....
Adresse.....
.....
Téléphone [rés.].....**travail**.....
Date de naissance.....
Profession.....
Nom de l'employeur.....
Vos commentaires sur la fonction d'hôtesse:
.....
.....
.....
.....

Michel Fortin
Relationniste pour le 9e Festival

Syndicat de l'Enseignement Pascal-Taché

Opération solidarité avec le Nicaragua

Montmagny le 1er avril 1980. - Le Syndicat de l'Enseigneemnt de Pascal-Taché remercie chaleureusement tous ceux et celles, grands et petits, qui ont participé à la campagne de solidarité avec le peuple du Nicaragua organisée par la Centrale de l'Enseignement du Québec.

La générosité manifestée à cette occasion a permis d'atteindre rapidement et même dépasser l'un des objectifs de cette campagne d'aide à l'alphabétisation d'un peuple puisque les sommes recueillies atteignent à ce jour $3 930.50.

L'objectif fixé par la CEQ pour notre région était de $2 400.00.

Les résultats obtenus témoignent d'un certain degré de conscientisation déjà existant au sein de la population tant de la part des enseignant(e)s que des étudiants et de leurs parents qui ont accepté spontanément de collaborer à cette campagne de solidarité internationale. On doit cependant déplorer l'obstruction faite à ce projet par la Commission Scolaire de L'Islet-Sud qui a défendu aux enseignant(e)s de mener l'opération solidarité avec le Nicaragua dans les écoles de son territoire.

Ceux et celles qui n'ont pas eu la possibilité de le faire et qui désireraient joindre leur contribution au fonds de solidarité recueilli par la CEQ peuvent encore le faire en s'adressant au Syndicat de l'Enseignement de Pascal-Taché, au 107 est, St-Jean Baptiste, à Montmagny (téléphone 248-6848) ou en postant directement à la Centrale de l'Enseignement du Québec, au 2336 Chemin Ste-Foy, à Québec, un chèque au nom de "Campagne d'alphabétisation du Nicaragua".

SEPT, Philippe Picard,
agent d'information,
(248-6848)

Bientôt le spectacle Hallélou

Il ne reste que trois semaines avant le concert annuel du Choeur Hallélou de Montmagny. Tous les choristes sont très absorbés par les préparatifs de ce spectacle. Nous vous y attendons avec plaisir.

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès des choristes et dans les dépôts habituels. Cette année, vous pourrez vous en procurer aussi chez Jacques Gaumond Inc.

A bientôt.

Marc Coulombe,
Comité de publicité
Association musicale
Hallélou Inc.

SI VOUS VOULEZ BOIRE ET
LE POUVEZ C'EST VOTRE AFFAIRE
SI VOUS VOULEZ ARRETER ET
NE LE POUVEZ
C'EST NOTRE AFFAIRE

Alcooliques Anonymes
248-0332

CLAUDE ALLARD
COMPTABILITE DES ENTREPRISES
IMPOTS DES PARTICULIERS
825 rang sud-est, St-Pierre
Tél. rés.: 248-5938

C'EST UN RENDEZ-VOUS...
Le souper mensuel d'avril de l'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny Inc. se tiendra dans le cadre
DU SOUPER INTER-CLUBS
Mardi le 22 avril à 18.30 hres.
au Centre Sportif Le Bûcheron

CONFÉRENCIER INVITÉ:
CLAUDE POIRIER
Chroniqueur judiciaire

CARTES EN VENTE CHEZ:
Hélène Marcoux 248-3199

Association des Femmes
d'Affaires de Montmagny Inc.

Festival de l'Oie Blanche Inc.

Dernière semaine pour l'inscription du couple-hôte

C'est en effet la semaine prochaine que se termine le concours qui déterminera quel couple sera choisi pour représenter le Festival de l'Oie Blanche, du 16 au 26 octobre prochain.

Il est encore temps de vous inscrire mais ne tardez pas. La formule du couple-hôte étant unique à notre Festival, il va sens dire que nous tenons à conserver cette originalité, qui reconnaît chaque année à un couple de Montmagny, ou des environs, le titre d'ambassadeurs auprès des nombreux visiteurs. Huit couples ont déjà joué ce rôle lors des précédents Festivals, huit couples ont vécu là une expérience unique et enrichissante qu'ils ne sont pas près d'oublier. Nous les retrouvons d'ailleurs à plusieurs reprises chaque année, alors qu'ils viennent se retremper dans l'ambiance chaleureuse d'un nouveau Festival.

Vous pouvez vous inscrire comme couple-hôte, peu importe votre âge, si vous êtes mariés et pouvez offrir une grande disponibilité au cours de la période précitée, si vous aimez rencontrer des gens et avez tout simplement le goût de leur faire partager votre joie d'être là.

De nombreux avantages sont offerts aux deux personnes agissant à titre de couple-hôte. De plus amples détails vous seront évidemment fournis lors d'une entrevue qui fera suite à l'inscription. Qu'il nous suffise de mentionner ici le dynamisme qui anime l'imposante équipe de bénévoles que vous serez appelés à cotoyer chaque jour.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Mme Rita Proulx, 248-2362 ou Marcelle R. Fortin, 248-0537, ou envoyez la formule d'inscription ci-dessus à:
Concours du Couple-Hôte
Festival de l'Oie Blanche Inc.
C.P. 101
Montmagny.

FORMULE D'INSCRIPTION:

Homme	**Femme**
Nom.....	**Nom**.....
Prénom.....	**Prénom**.....
Adresse.....	
.....	
Tél.: Résidence.....	**Tél.: résidence**.....
[Travail].....	**Travail**.....
Date de naissance.....	**Date de naissance**.....
Profession.....	**Profession**.....
Employeur.....	**Employeur**.....

Commentaires sur la fonction de couple-hôte:
.....
.....
.....
.....

Michel Fortin
Relationniste pour le 9e Festival

MATELAS CONDOR ENR.
C.P. 98, Cap St-Ignace
246-5611
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale

GRANDE VENTE
aux Galeries seulement



Du 16 au 30 avril
Des rabais exceptionnels
sur toute la marchandise
en magasin

20% à 40%

Profitez de ces réductions pour renouveler votre assortiment de produits de beauté dans les marques les plus reconnues

Pour le bénéfice de nos clientes, notre salon du 80 Carré St-Louis est ouvert du lundi au samedi inclusivement

Salon d'Esthétique Gina-Lyn Enr.

Galeries Montmagny **248-6194**

La voix du peuple

Complainte d'un entraîneur-chef à son homologue du Junior "B"

M. Fernand Corriveau
Entraîneur-chef des Canotiers Jr"B"
8 Principale
Berthier Montmagny

Salut Fernand!

Je viens d'apprendre par la voie du journal le "Peuple-Courrier" que si ton équipe de hockey gagne la série finale contre le Tanguay de Ste-Foy, vous irez représenter la région de Québec à Jonquière dans les cadres du championnat Provincial Junior "B". Laisse-moi par la présente te féliciter de même que ton entraîneur Raymond Black, ta gérante Céline Létourneau, ton appariteur ainsi que tous les joueurs, sans oublier la direction du club dont tu es l'entraîneur-chef. Vous avez fait de l'excellent travail et vous récolterez, je l'espère sincèrement, ce que vous avez semé.

Comme tu le sais, l'équipe Pee-Wee "CC" de Montmagny a remporté dimanche dernier, jour de Pâques, la série finale contre Loretteville. Cette saison, l'équipe de Montmagny a tout raflé dans la ligue: Championnat de la saison régulière, Championnat des séries, Championnat des compteurs de même que le Championnat

Suite à la page 27-A]

Avis de décès

A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 3 avril 80, est décédé Claude Laliberté à l'âge de 25 ans, fils de Christian Laliberté et de Pauline Lavoie. Il laisse dans le deuil son frère Pierre [Faby Bourque] de Boisbriand, Jean Laliberté, Alma, Guy Laliberté [Chrystine St-Pierre], Charny, Suzanne Laliberté [Jean Garon] Baie Comeau. L'homélie a eu lieu à Québec le 8 avril 80.

Avis divers

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTMAGNY

DEMANDE DE SOUMISSION

La Cité de Montmagny demande des soumissions pour la fourniture de matériaux nécessaires à la construction des services municipaux, d'égoûts, d'aqueduc et de pavage incluant les matériaux de remblai et la location d'équipements divers.

La liste des équipements requis et les bordereaux de matériel sont disponibles au bureau de M. Claude Coulombe et les soumissions devront être expédiées sous enveloppe cachetée et scellée portant la mention: "Soumission pour matériaux" à l'Hôtel de Ville au plus tard le 30 avril 1980, à 2.00 hres de l'après-midi (14h.00) pour y être ouvertes à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La Cité de Montmagny ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

La Cité de Montmagny,
Jacques Pelletier, greffier

Municipalité de Tourville
BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER
Tourville, Qué., le 10 avril 1980
(Comté de L'Islet)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

OBJET: Soumissions demandées pour l'entretien des chemins d'hiver dans la municipalité de Tourville, L'Islet pour les saisons 1980-81, 1981-82 et 1982-83.
Description:
Chemin du Rang John: 7,345 kilomètres
Chemin du Rang 9: 7,280 kilomètres
Rang 8 Fournier: 1,290 kilomètres
Traverse rangs: 3,555 kilomètres
Rues municipales: 2,800 kilomètres
Longueur totale à entretenir: 22,270 kilomètres.
Les chemins devront être entretenus conformément aux directives du ministère des Transports.
Les soumissionnaires devront fournir à la Corporation Municipale une preuve d'assurance-responsabilité.
Les soumissions doivent être déposées dans une enveloppe cachetée, portant la mention Soumission chemins d'hiver, elles seront reçues à mon bureau jusqu'à lundi le 2 juin et seront ouvertes le soir même, lors de l'assemblée régulière du Conseil Municipal.
Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus l'acceptation de l'une ou l'autre soumission se fera sous réserve d'approbation par la Commission Municipale, de l'engagement des crédits de la corporation pour la période mentionnée.

Mireille Pelletier Jean,
sec-trés.
Municipalité de Tourville,
C.P. 206, Tourville,
L'Islet.
G0R 4M0

CEGEP DE LA POCATIERE

Appel d'offres 1.C.12

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LA POCATIERE

PROPRIETAIRE:
La Corporation du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de La Pocatière 140, 4ème Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

ARCHITECTURE:
Bertrand Pelletier & Marcel Valin, architectes, 1535, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1S 2P1

CHARPENTE:
Dupuis & Côté et Associés 1057, Des Erables, Québec (Québec) G1R 2N1

SERVICES EXTERIEURS & AMENAGEMENT DE TERRAIN:
Dupuis & Côté et Associés 1057, Des Erables Québec (Québec) G1R 2N1

MECANIQUE ET ELECTRICITE:
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin et Associés 2700, boul. Laurier, suite 504 Ste-Foy (Québec) G1V 2L8

SONDAGES:
Technisol Inc. 325, de l'Espinay Québec (Québec) G1L 2J2

SERVICE AUDIO-VISUEL:
Jean-Marc Chouinard et Associés Inc. 1589, Chemin St-Louis Sillery (Québec) G1S 1G4

La Corporation du CEGEP de la Pocatière demande des soumissions pour l'agrandissement et le réaménagement du CEGEP de la Pocatière.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de ($400.00) quatre cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de $500,000.00 à l'ordre de la Corporation du CEGEP de la Pocatière ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et 2 copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au CEGEP de la Pocatière, jusqu'à 15:00 heures, le 14 mai 1980, au bureau du directeur général pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure; alors que les soumissions des sous-traitants et ainsi que tous ceux qui sont assujettis au Bureau des Soumissions Déposées seront reçues à 15 heures le 9 mai 1980 au B.S.D. de Montréal ou de Québec.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES:
Charpente d'acier
Electricité
Plomberie & chauffage
Ventilation
Intercommunication

MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS:
$35,000.00
$36,000.00
$45,000.00
$55,000.00
$14,000.00

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'Arrêté en Conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

La Pocatière

Jacques Fournier
Directeur général

APPEL D'OFFRES

Peinture
Edifice du Cegep
CEGEP DE LA POCATIERE
Soumission 79/80 - 1090

Peinture extérieure de toutes les surfaces en bois, des portes et fenêtres et au métal des gardes de perrons, galeries etc.

Toute personne intéressée à soumissionner pourra obtenir les formules de soumission ainsi que les cahiers de charge s'y rapportant en s'adressant par téléphone ou par lettre au service de l'équipement du Cegep de La Pocatière.

Le Cegep ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures le 30 avril 1980. Elles devront être livrées sous enveloppe scellée indiquant le No de soumission et adressée à:

François Beaulieu
directeur du service de l'équipement
Cegep de La Pocatière
140, 4e Avenue La Pocatière
Cté Kamouraska, P.Q.
G0R 1Z0

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC
DES DATES DE CONSULTATION DES PERSONNES HABILES A VOTER QUI SE TIENDRONT LES 22 ET 23 AVRIL 1980.
REGLEMENT NUMERO 4-80.

AVIS PUBLIC

A TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SUR LE ROLE D'EVALUATION EN VIGUEUR LE 25IEME JOUR DU MOIS DE MARS 1980, COMME PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES, ET S'IL S'AGIT DE PERSONNES PHYSIQUES, QUI SONT MAJEURS ET QUI POSSEDENT LA CITOYENNETE CANADIENNE, A L'EGARD D'UN IMMEUBLE COMPRIS DANS LA ZONE SUIVANTE: Na8 délimitée comme suit:
NORD-EST: Rivière St-Jean
SUD-EST: Limite municipale
SUD-OUEST: Lot 131
NORD-OUEST: Rivière St-Jean

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE lors d'une séance tenue le 25ième jour du mois de mars 1980, le conseil de cette corporation a adopté le règlement no 4-80, intitulé "Règlement modifiant le règlement numéro 2-74, concernant le zonage, soit plus particulièrement en agrandissant la zone Cc10 aux dépens de la zone Na8, de façon à y inclure les lots numéros 125-1 et 125-2":

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date de l'adoption dudit règlement, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescit aux exigences du paragraphe 3, de l'article 399 de la LOI DES CITES ET VILLE DU QUEBEC, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, pourront demander que le règlement no 4-80 fasse l'object d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de ladite loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 398-o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur ledit règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9 heures à 19 heures, les 22 et 23 avril 1980, au bureau de la Ville, situé à 412, 9ième rue, Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour le règlement numéro 4-80 fasse l'objet d'un scrutin secret est de deux (2) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter peut consulter le règlement numéro 4-80 au bureau de la Ville aux heures ordinaires et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 23ième jour du mois d'avril 1980, dans la Salle réservée aux séances du conseil située à Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska, à 19h 05 du soir.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE DE 15IEME JOUR DU MOIS D'AVRIL 1980.

CLAUDE CRETE, greffier

La voix du peuple

Complainte d'un entraîneur-chef à son homologue...

[Suite de la page 26-A]

des gardiens de but. Pas mal n'est-ce pas? Mais voilà, en ce qui nous regarde, il y a une ombre au tableau: l'exécutif de l'Association de Hockey sur Glace de Montmagny a refusé a son équipe pee-wee (l'une des meilleurs sinon la meilleure équipe de la Province) le droit de participer au Championnat Provincial qui aura lieu dans la région du Richelieu vers le milieu d'Avril. Je dois te dire ici que nous avons appris cette nouvelle incroyable, "officieusement", à cause d'une fuite.

Voulant une confirmation officielle et aussi connaître la ou les raisons motivant une telle décision, une réunion fut organisée au Centre Sportif Le Bûcheron. Les raisons qui nous furent données sont les suivantes: 1- L'an passée, cela avait coûté trop cher. 2- Il fallait prévoir l'achat d'équipement pour l'an prochain. 3- Mobilisation d'un chef-instructeur pour l'an prochain aussi.

Voyant que l'AHGM ne voulait pas s'impliquer financièrement, (on s'en doutait bien), nous avons alors demandé à l'exécutif la permission de participer aux séries de zone, inter-zone et éventuellement au Championnat Provincial, le tout aux frais des parents et aux nôtres. Nouveau refus de leur part. C'est cela que je n'arrive pas à comprendre: on est prêt à payer et ils refusent quand même. Comme tu le sais Fernand, le Championnat Provincial, c'est le "Top" pour une équipe de hockey. Evidemment, ce ne sont pas tous les parents qui pouvaient "s'embarquer" financièrement; malgré tout, l'argent n'était pas un problème pour nous.

Pour revenir au refus de l'exécutif de l'A.H.G.M. il ne nous restait qu'une seule alternative: rencontrer le conseil municipal et les sensibiliser à la question. Cela aussi nous l'avons fait. Malgré la compréhension du conseil, rien n'y fit. L'exécutif restait irrémédiablement sur ses positions. Peu importe le poids ou la logique des arguments présentés, c'était: "Non, non et encore non." Nous avions à faire face à un mur... Ah oui! j'oubliais! au cours de la réunion avec l'exécutif de l'A.H.G.M. un des directeur mentionna qu'il fallait penser au "hockey local". Mais en quoi le "local" était-il touché? Et puis pourquoi pénaliser une équipe "fonctionne" parce que le local, lui, fonctionne "à la va comme j'te pousse?"

D'ailleurs, ça fait trois ou quatre ans que je l'entends cette chanson-là: "On va s'occuper du local! Certaines langues sales vont même jusqu'à dire que si le hockey de participation fonctionne "clopin-clopan" à certains niveaux c'est la faute du "cc". "Bull shit!" Que ces mêmes gens qui gueulent à travers leur chapeau s'impliquent dans une équipe. Personnellement, ça fait neuf ans que je m'implique, aidé d'un entraîneur hors-pair, d'une gérante dévouée, d'un appariteur impayable et de statisticiennes consciencieuses. Est-ce que cela ne mérite pas un peu d'encouragement de temps en temps? A part de cela, n'est-ce pas la responsabilité de l'A.H.G.M. de voir à la qualification d'entraîneurs? Comment veux-tu faire du hockey digne de ce nom si tu n'as pas de gens qualifiés aptes à enseigner à nos jeunes les principes du jeux collectif? La base de la réussite, eh bien elle est là! En cinq ans d'existence, l'A.H.G.M. n'a pas encore trouvé le moyen d'organiser un seul cours niveau 1 et 2 à Montmagny. Crois-tu que ce soit normal? Evidemment, tu me diras que notre hockey est de beaucoup mieux structuré aujourd'hui qu'il était il y a quelques années. D'accord on a un bon transport! D'accord on a le restaurant et ses revenus! D'accord on a la méthode sca-dia pour nos jeunes depuis deux ans! (d'ailleurs je fus le premier à me débattre pour que nous fassions l'acquisition de cette méthode. Dans le temps c'était semble-t-il trop dispendieux pour nos moyens, mais depuis ce temps, la Fédération de Hockey sur Glace l'a achetée).

Mais à ce que je sache, le hockey ne s'arrête pas avec Sca-Dia. Au contraire, c'est avec cette méthode qu'il débute. Fini la méthode artisanale! Mais après, qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce que l'on fait lorsque l'on a assimilé les techniques de base du patinage, du maniement de rondelle, de la passe etc... eh bien, on joue au hockey! Voilà l'aboutissement. Et pour répondre aux besoins des jeunes qui ont un potentiel plus élevé, ça prend une bonne compétition et cette compétition, nous l'avons à Montmagny avec la ligue mineure du St-Laurent. Quant à ceux qui ne peuvent atteindre ce niveau de compétition, un bon hockey local s'impose.

Comme tu le sais Fernand, c'est au sein de cette ligue que l'équipe pee-wee "cc" a tout raflé cette année, terminant la saison régulière avec une fiche de 23 victoires, 3 défaites et 4 nulles, pour un total de 50 points et une première position. En comptant les séries de fin de saison, les tournois et 2 parties d'exhibitions la fiche globale de cette équipe est de 40 victoires 6 défaites, 4 nulles pour un total de 50 parties.

Bien peu de gens savent que le travail accompli par ces jeunes a débuté par un camp d'entraînement pré-saison d'une durée d'un mois. Ils ont trimé dûr ces jeunes pour en arriver là! Et voilà qu'en plein milieu d'une saison, à quelques jours du tournoi international de hockey pee-wee de Québec par dessus le marché, nous apprenons cette nouvelle incompréhensible, injuste, dégueullasse et rétrograde... Après tout ce beau travail, voilà que l'on nous barre sournoisement les pieds...

Une autre équipe de Montmagny s'est montrée intéressée à participer à la série inter-zone en vue des Championnats Provinciaux. Il s'agit de l'équipe Midget de Marc Vézina. Lui aussi ne comprend pas. En tout cas Fernand, trop peu de gens comprennent ou se donnent la peine de comprendre la gravité d'une telle décision. Parmi ces gens-là, plusieurs ont un ou des fils qui un jour si ce n'est déjà fait, joueront au hockey. Qu'est-ce que Montmagny leur offrira comme organisation? Un "bon p'tit hockey de paroisse" qui ne vaudra pas cher ou une structure qui pensera à développer notre si belle jeunesse? Désire-t-on des "ouvreurs de portes" ou des entraîneurs qualifiés? Si j'avais un conseil à donner à ces pères et mères de famille, c'est de s'impliquer car leurs enfants ont tellement besoin d'eux! Parmi ces parents, certains aiment jouer les "gérants d'estrades!" qui trouvent à redire sur le "coach", l'arbitre, le responsable, l'organisation etc... eh bien j'aimerais pouvoir dire à ces "grandes gueulles" qui passent leur temps à exiger, que de temps en temps, il est bon de donner un peu. Je connais d'ailleurs de ces gens (mais combien trop peu) qui se sont aperçu qu'il était beaucoup plus profitable et enrichissant de s'impliquer que de critiquer de façon négative et destructive de la hauteur des gradins. D'ailleurs, lors de l'assemblée générale annuelle de l'A.H.G.M. du mois de mai, combien penses-tu qu'il y a de parents qui se donnent la peine de se "déranger" pour venir assister à cette réunion si déterminante pour l'avenir de notre hockey? Eh bien moi j'y assiste depuis les débuts de l'association et je dirais sans crainte de me tromper, que le record à battre est d'une grosse demi-douzaine ou à peu près. Incroyable mais vrai! Notre hockey n'est-il accessible qu'aux orphelins seulement?

J'ai souvent entendu dire que l'on a ce que l'on mérite. Alors si cette parole est vraie, Fernand, eh bien les "pee-wee cc" de Montmagny l'avaient mérité cette participation au Championnat Provincial.

En terminant, je te prierais de transmettre à ton équipe et au personnel mes meilleurs voeux de succès lors de cette série finale contre Ste-Foy et une excellente participation au Championnat Provincial de Jonquière si possible.

Serge Belley
entraîneur-chef
désabusé
Equipe Pee-Wee "cc"
Ligue mineure du
St-Laurent Niveau 3
9 ans d'expérience.

P.S.: Quand on achète quelque chose, on a pour le prix que l'on veut bien y mettre. De plus, l'expérience et la compétence, ça s'acquiert.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY
NO. 300-05-000007-77

Dans la Cour Supérieure

GUY MORIN
Demanderesseur

——VS——

GUY BROCHU ET ALINE THEBERGE—BROCHU
Défenderesse

AVIS DE VENTE

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles, et des effets des dit défendeurs saisie avant-jugement en cette cause en vertu d'un bref de saisie avant-jugement, seront vendu en justice à 10.00 heures de l'avant-midi, le 24 avril 1980 à No. 10, 5ième rue à St-François de Montmagny.
Les dits biens et meubles consistent en:
1 (un) Réfrigérateur de marque Westinghouse 16'
1 (une) Cuisinière 30'' Bélanger
1 (une) T.V. Portative Noir et Blanc Admiral
1 (une) T.V. Cabinet noir et blanc Westinghouse
1 (une) table de cuisine
6 (six) chaises de cuisine
1 (une) machine à coudre Singer
1 (une) bibliothèque avec Encyclopédie Grolier
1 (un) grand fauteuil de salon
1 (un) petit fauteuil de salon
1 (une) table à café en verre
1 (un) set de chambre comprenant (1 lit, 2 bureaux)
1 (un) lit jumeau
1 (une) couchette de bébé
1 (un) pot à fleurs
1 (une) table de coin
Le tout vendu suivant la loi.

Léo Langlois, huissier
(Mes. Morin, Lemieux & Blais)

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

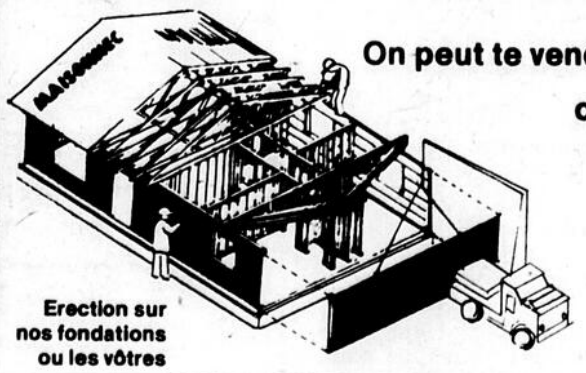
AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec, le 3 avril 1980		
COMTE DE BELLECHASSE		
Lacroix Mme Thérèse	Chemin du Lac St-Michel, La Durantaye (paroisse)	(1) Restaurant (1) Bar avec danse
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET		
Bernier Mario	51, Chemin des Pionniers Est Cap St-Ignace (s.d.)	(1) Restaurant (1) Bar (projet)
MORNEAU, Mlle Thérèse	"Hôtel Centrale de Ste-Perpétue Enr. Ste-Perpétue (s.d.)	Autorisation de la danse et spectacles dans (1) Bar existant avec extension sur terrasse. (dans Hôtel)
COMTE DE BELLECHASSE		
Roy Mme Nicole	29, rue GrandLigne St-Magloire (s.d.)	Epicerie

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

TISSUS ST-PIERRE ENR.
101 ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny
248-6095
Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.



Erection sur nos fondations ou les vôtres

On peut te vendre un **"Kit"** ou une **"Maison"**
On te fait ton plan

TOUS LES MATÉRIAUX DE FINITION SONT INCLUS

MAISONNEC

784, Commerciale
St-Jean-Chrysostome
839-6707 839-0221

4270, Boul. Hamel ouest
Ancienne-Lorette
872-4610 626-6372

Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES
- Pour 15 mots: $2.50
- Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot
- Première parution: Minimum $2.50
- Parution suivante: moins $0.25

A VENDRE

PROPRIETAIRES D'ERABLIERES, doublez vos revenus avec Naturalflow. Essayez les nouveaux tuyau bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floomore. MOTEUR DIESEL neuf de 8 H.P. à 65 H.P. Tél. 359-2787.
24-5-JNO

MAISON MOBILE, 10 X 55, idéale pour 2 personnes ou pour chalet. Prix moins que $6,000. Protégez vos chèques! avec une MACHINE PAYMASTER, modèle usagé à vendre. Prix très raisonnable. Tél.: 856-2249.
9-4-2fs

PICK-UP Ford 1976, manuel, 6 cyl, moteur de 10,000 milles, 6 pneus Michelin $2500.00. Tél.: entre 5 et 7 heures 598-3966.
9-4-2fs

MOTO Suzuki G.T. 185 cc. 1977, 7,000 milles. Prix $600.00. Tél.: 248-2783 soir.
9-4-2fs

FORD Econoline 1976, intérieur fini et isolé. Parfaite condition. Prix $5,700.00. S'adresser 248-1396.
9-4-2fs

1 JUMENT Arabe pur race, 1 jument Apaloza, 1 poulain Arabe. 248-4706.
9-4-2fs

HONDA C.B. 200, 1976, très propre. Tél.: 469-2165.
9-4-2fs

INSTRUMENTS oratoire (rateau de côté, semoir combiné, épandeur à fumier, rouleau en bois) en bonne condition. Tél.: 246-3770.
9-4-2fs

1 CAGE canari et le pied, comme neuve. 598-3677.
16-4-1fs

ROULOTTE Dauphine L'Islet, 22 pi. 1971, pouvant coucher 7 personnes. Prix à discuter. BOIS de chauffage scié en 16 pouces, fendus. Tél.: 248-1531.
16-4-1fs

JEEP C.J.7. 1977, toit rigide, 3 vitesses manuelles, bon mécanique, 4 pneus neufs, 31,000. Prix discutable. VOITURE 2 roues pour poney. 248-3337.
16-4-1fs

SET de chambre 4 morceaux, sommier et matelas. Tél.: 247-5814 après 6 hres.
16-4-1fs

MAISON à vendre à proximité de La Pocatière. Grand terrain avec jardin et remise, très beau site. Prix très avantageux, hypothèque transférable à 10 1/2% d'intérêt. Pour information, 856-4714 le soir.
16-4-1fs

TENTE ROULOTTE toit rigide, 77 bonair, très propre, équipée. 598-3731 appelez sur l'heure des repas.
16-4-1fs

SECHEUSE Inglis 2 ans d'usage, couleur or avec garantie de 2 ans $200.00. CORROYEUR 8 pieds, fait à la mais, table non ajustable. Prix à discuter. 500 pieds de bois de sculpture avec 100 pieds de planche $200.00. 598-3637, 598-6794.
16-4-1fs

PORTE patio usagée. 248-0703 après 5 heures.
16-4-1fs

CAMARO Z-28, 1974 moteur 350 L.T.I. peinture gris argent avec stripe noir, roues mags, side-pipe (Trush) jamais sorti l'hiver, très propre. Prix à discuter. Tél.: 246-5297.
9-4-2fs

SAAB 1976, 99GL. 4 portes, manuel 39,300 milles, très propre. 598-3205.
9-4-2fs

CHAINE DE STEREO portatif, Stéréo tape 8 tracks avec 2 haut parleur. S'adresser 246-3277.
9-4-2fs

CHRYSLER Newyorker Brougham 1976, très propre, jamais sorti l'hiver entièrement équipé. 48,000 milles. Prix $4,200.00. Tél.: 466-2551.
9-4-2fs

2 TERRAINS commercials sur la route 204 à St-Jean Port-Joli. 1 de 350 X 175, l'autre 312 X 172. Tél.: 598-6564.
9-4-2fs

MANTEAU de mouton rasé col en renard norvégien. Manteau en suède. Trenche blanc. Laveuse de plancher à 3 brasses. Repasseuse commercial. Bicycle à 3 vitesses garçon 24''. Tél.: 248-3749.
9-4-3fs

VIEUX MEUBLES antiques avec grand miroir oval, 3 tiroirs et 2 panneaux, 72 X 48 X 26. Tél.: 354-2393.
9-4-3fs

PONTIAC Parisienne 1973, 75,000 milles, peinture neuve. Prix à discuter. Tél.: 884-3325.
9-4-3fs

SECHEUSE marque Bélanger, couleur amande, prix $230.00. FAUTEUIL berçant style Colonial $75.00. LAMPE de salon en érable, prix $25.00. LAMPADAIRE style Coloniale $35.00. TABLE de chevet prix $20.00. ENSEMBLE de cuisine comprenant boite à pain et contenants. Prix $20.00. Tél.: 248-6046.
16-4-1fs

BOUC adulte. Acheterais clôtures de broche. 248-2776.
16-4-1fs

EQUIPEMENT de plongée sous-marine. 223-3611.
16-4-1fs

4 PNEUS d'été de marque Sears G78-14 avec roues, bon prix. 248-6860.
16-4-1fs

TABLE pliante de pique-nique 24'' X 32'', pied acier tubulaire et quatre tabourets pliant. Matelas pneumatique 30''X72'', tête de lit 39'' capitonnée. Tél.: 248-1297.
16-4-1fs

TENTE ROULOTTE Lionel 1975, 6 places, L.P.L. 115, équipée avec auvent. Tél.: 259-7870.
16-4-1fs

TRENCH pour fillette 8 ans, $10.00, bleu roi. Tél.: 248-1906 plus sac de couchage avec matelas. Tél.: 248-6968.
16-4-1fs

TRAILER 8 tonnes, tamdem 12 pi x 8 pi de large, frein électrique. 246-5274.
16-4-1fs

CHEVROLET Caprice 1978, 4 portes, 12,00 milles. Tél.: 248-0444 demandez Guy et 248-5978.
16-4-1fs

ROBE de mariée à vendre grandeur 9 ans, avec chapeau. Tél.: 469-3266 après 5h30.
16-1-JNO

A vendre ou à louer UNIS FAMILIALES, jumelées à Cap St-Ignace. Tél.: le jour 246-5379, le soir 247-5112.
12-9-JNO

Aubaine, FORD LTD, 1976, bonne condition, cause de vente, 2e auto. Pour information 598-6408.
20-2-JNO

SERINS CHANTEURS: MOTEUR 3 forces, $250. FAISANS et PERDRIX empaillés. Tél.: 856-4161.
19-3-5fs

MAISON rénovée 2e étages, Village St-François. Entrée en asphalte. Tél.: 259-7252.
19-3-6fs

FOURNAISE à air chaud Brock 110,000 B.T.V. avec réservoir et humidificateur. Tél.: 248-5847.
9-4-2fs

YAMAHA 60 cc. 1974, 3,000 milles. Tél.: 248-0364.
9-4-2fs

ROULOTTE Bellevue de luxe 1973, 18 1/2 pi. Roues tamdem, a servi trois ans. Parfait condition. Tél.: 598-3610.
16-4-1fs

ROULOTTE Dauphine 24'' 1979 bien équipée, très proche 259-7986.
16-4-1fs

FOIN à vendre sur route 2 ouest à Montmagny. Tél.: 248-0114.
16-4-1fs

YAMAHA 650, 1976, 14,000 milles, moteur remis à neuf, $1,100.00. Après 4 heures 469-2409.
16-4-1fs

DATSUN 1977, station wagon, manuel, très bon état. 248-7345.
16-4-1fs

TRAILER pour automobile. Selle d'équitation western. 246-5324.
16-4-2fs

pour ta 80 c'est le temps. Viens voir. Les roulottes légères en fibre de verre sont arrivées. Dodge Van fini campeur neuf à prix exceptionnel. Chez Ernest Thibault, St-Cyrille de L'Islet. 247-3872 ou 247-5186.
5-3-JNO

HONDA 750, 1974, avec fairing et protège jambes seulement 1 an d'usage. Prix $1300.00. Tél.: 598-6668.
26-3-4fs

MANTEAU de cuir 11-12 ans, brun. Canadienne 11-12 ans couleur Chameau. Tél.: 246-5014.
26-3-4fs

A prix d'aubaine pour chalet, FRIGIDAIRE ET POELE électrique combiné à l'huile. Set de cuisine chromé 5 pièces, petit poêle très ancien tout en fonte, aussi fer forgé. Vous présentz entre 4 hres et 7 hres P.M. à 54 Ch de la Rivière Nord Montmagny, 2e étage.
16-4-2fs

ASPIRATEUR CENTRAL avec kit d'installation, s'installe facilement dans une maison déjà construite. Système au complet, matériel neuf, $350. Tél.: 354-7729.
9-4-4fs

MAISON à vendre deux étages, Berthier-sur-Mer, centre du village avec terrain 100 X 300 profondeur. Tél.: 259-7895.
9-4-4fs

UNE MAISON sur la 204 à St-Pamphile de grandeur 26 X 26 avec terrain de 135 X 620 à $18,000. ou 416 X 620 à $22,000. Tapis mur à mur sur 1 1/2 étage. Le soir tél.: 625-9386 ou 356-3088.
9-4-4fs

ECONOLINE de marque Chevrolet 1976, 350, 4 barils automatique, intérieur fini meublé, radio A-M, stéréo Tape C.B. 58,000 milles. Jamais sorti l'hiver. 248-0514.
9-4-4fs

1 LAVEUSE à tordeur neuve Simplicity, 1 an de garantie pièces et main d'oeuvre $225.00. 1 FRIGIDAIRE 9 pieds cubes, idéal pour chalet $150.00. Tél.: 259-7247.
9-4-4fs

FENETRE Panaramique 6X6 état neuf. Prix de débarras. Tél.: 248-1556.
9-4-JNO

TERRAIN 80 X 100 à Montmagny, avec servides et maison Habitec 2000. Tél.: 259-7937.
9-4-JNO

10 vitesses Peugeot fille, bon état. Tél.: 248-1546.
16-4-1fs

LAVEUSE de marque Bélanger couleur amande. Etat neuf. Prix $350.00. Tél.: 248-6046.
16-4-1fs

GARAGE à l'entrée du village St-Fabien Rte 284, pour débosselage ou vente d'auto, grand terrain. Tél.: 249-2911.
16-4-2fs

MAISON MOBILE Bendix 1975, 14 X 62 pas de passage. Tél.: 248-6090.
16-4-2fs

THUNDERBIRD 1979, 2 portes, transmission automatique au plancher, 37,000 km. Tél.: 853-3547 ou 852-2821.
16-4-2fs

BLAZER noir en velours, grandeur 11-12 ans, état neuf. Cause trop grand. Appelez après 5 heures 248-3646.
16-4-2fs

SUZUKI 1978, 185 cc sentier et route, 1 an d'usage $800.00. Tél.: 248-2683.
16-4-2fs

PONTIAC Grand Prix 1975, 68,000 milles, en bonne condition. Prix à discuter. 598-3917 après 5 heures.
16-4-2fs

MOTO Honda 77, 5,000 milles en parfait ordre. 598-3182.
16-4-2fs

4 PNEUS d'été P-195, D-78-14 très peu usagés et à prix d'aubaine. Tél.: 248-1059.
16-4-2fs

Une FENDEUSE à bois qui s'adapte à l'arrière d'un tracteur, aussi deux bancs de scie. 359-2756.
16-4-2fs

MANTEAU de cuir court, couleur tan, grandeur 11-12 ans. Cause trop grand. Appelez après 5 hres 248-3646.
16-4-2fs

OISEAU Cacatoès âgé de 2 ans avec cage. Tél.: 246-3140.
16-4-2fs

HONDA Civic 77, 40,000 milles, très propre. Tél.: 247-5684.
16-4-2fs

CAPRI 1974, 4 cylindres, manuel propre avec 4 pneus Michelin d'été neufs. $850.00. Tél.: 884-3368 après 6 hres.
16-4-2fs

Une TENTE ROULOTTE Bmair 1977 de six places avec équipement complet, chauffage électrique et propane, 1 mois de service offre raisonnable acceptées. 356-3453.
16-4-2fs

BOIS de chauffage en 4 pieds 90% en merisier. Livraison à domicile si désirée. 356-3042.
16-4-2fs

A VENDRE



Directement du propriétaire à bon prix, maison 28' X 40', chauffage électrique, 3 chambres, terrain de 30,000 pi.2. Puits et système d'égoût S'adresser à:
856-1166

Mariages
Rehaussez la cérémonie à l'église avec du violon. Styles à votre goût, possibilité d'ajouter d'autres instruments. Pour vous servir
Carmen Lessard
Violoniste
598-9125
837-6536
Réservez le plus tôt possible

A vendre cause départ
- St-Jean Port-Joli, rue Jacques Chouinard, maison canadienne en pierre 26 X 42, terrain fini, construction récente.
- Terrain rue du C.L.S.C., 16,000 p.c., service aqueduc. Prix .33 cents du pied.
- Métier Leclerc 45''

Pour renseignements
598-3222

Fiducie du Québec
54, rue Jacob
Cap St-Ignace, Québec
Bureau et résidence: **(418)246-5511**
Pour achat, vente, échange ou location communiquez avec: **GEORGES DE ROY** Représentant immobilier

SURPLUS A VENDRE
Classeurs, étagères usagés en acier
Jardinières en acier
SPÉCIAL: Classeurs horizontals, 10 sections: **$25.00** Etc...
354-2443

Pour tout transport de machinerie lourde, un
FARDIER EST INDISPENSABLE
Sur la Rive-Sud, faite appel à un spécialiste
LES ENTREPRISES DENIS HEBERT INC.
1075 Chemin Bellevue est, Cap St-Ignace
246-3154-5950
SERVICE 24 HRES. PAR JOUR
Certificat de permis: Q301888001-002

A LOUER
Local 1400 pi. ca. situé Rte 132 est, Montmagny. Libre début mars 1980. S'adresser à:
248-1844
demandez André

-IMPOT-
49 Ouest, St-Jean Baptiste
(Ancien local L. Bouffard Sport)
Montmagny 248-7971

JIMMY 1976, 2 X 4, 37,000 milles, V-8, automatique, servo freins, servo direction, refroidisseur de transmission, 1 hitch, prix $3,500.00. Tél.: Le jour 248-3553. Le soir 248-7232. Demandez Dominique.

26-3-4fs

MAISON 30 X 40, 6 pièces, avec sous-sol fini, située village St-Eugène. Entrée asphaltée. Tél.: 247-3034.

26-3-5fs

MAISON-MOBILE 14' X 56' avec terrain 90' X 100', garage, vérenda, cabanon, tapis, rideaux, $17,000.00 Tél.: 884-2661.

2-4-3fs

MAISON à vendre, située à 221 rue Desilets, secteur du quai. Tél.: 248-1888.

2-4-3fs

MAISON à vendre 8 1/2 pièces, très propre, située à 306 St-Ignace. Prix à discuter. Tél.: 248-1828.

2-4-3fs

TENTE-ROULOTTE Bellevue, D.L.6. de luxe, 3 mois d'usage. Après 5 hres 248-7334.

2-4-3fs

ROULOTTE Unik 28 pieds 1977, à l'état de neuf, toute équipée avec auvent à rouleau. Tél.: 598-6230.

2-4-4fs

ROULOTTE "Appalache" 1978, longueur 24 pieds. S'adresser 197 St-Louis Tél.: 248-3212.

16-4-2fs

MINI-SECHEUSE à vendre. Tél.: 248-2547.

16-4-2fs

PARC à chien en métal galvanisé, 4X10X6 pieds, escalier en fer ornemental 18 marches. LOUER LOGEMENT 3 1/2 pièces, meublés, près de l'école Casault. 248-3222.

16-4-2fs

POELE à bois le Colonel de Bélanger en fonte avec corniche. Tél.: 248-3007.

16-4-2fs

MOTO Kawasaki 175 cc 1974, très propre, pneus moto-cross, mécanique excellente $550.00. Tél.: 248-0118.

16-4-2fs

PISCINE de marque Sears 3' x 14' de diamètre équipée servi 1 mois seulement $175.00. BECHEUSE à jardin marque 2H.P. Prix de débarras $80.00. Tél.: 359-3125.

16-4-2fs

DODGE Aspen R.T. 1979, 13,000 km. 318 automatique au plancher avec console, antirouille radio AM-FM cassette, pneus radiaux roues magnésium. Equipement sport. Tél.: 598-9377 après 5 hres.

16-4-2fs

PLYMOUTH 1954 en bon état à vendre. Tél.: 247-3558.

16-4-2fs

POELE à bois, en très bon état. Prix à discuter. Tél.: 259-7376.

16-4-2fs

SUZUKI G-T 550, en excellente condition. Tél.: 247-5353.

16-4-2fs

MAISON à revenu à 233 Boul Louise, Montmagny. Appeler après 5 heures 246-5997.

16-4-2fs

GRAND PRIX 1977, bien équipée. 598-9331 après 5 heures.

16-4-2fs

APPAREIL de conditionnement physique. Bicycle motorisé. Tél.: 248-2130.

2-4-4fs

PNEUS usagés de toutes sortes et de toute grandeur. 244-3764.

2-4-4fs

POELE combiné à l'huile Bélanger, tout offre raisonnable acceptée. 246-5319.

2-4-3fs

SUZUKI 750, 1975, en très bonne condition $1,000.00. Tél.: 884-3507.

16-4-2fs

SET DE CUISINE chromé $50.00. 2 lustres un à trois lumière et un à deux lumières $25.00. 2 lampes de salon 1 sur pied et une de table $50.00. Tél.: 248-1539 après 4 heures.

16-4-2fs

TOYOTA 4 X 4, 38,000 milles en très bon ordre. Tél.: 246-5832, 246-5650.

16-4-2fs

BOIS de chauffage. Tél.: 247-3545.

16-4-2fs

TERRAIN 135' X 90'. Route Bellavance. Prix à discuter. Tél.: 248-5659.

16-4-2fs

BOIS de chauffage, aussi TERRAIN le long de la route 26 à Montmagny. Tél: 248-3172.

6-2-JNO

MAISON construction 1976, 24 X 42, sous-sol fini, entrée alsphaté avec terrassement fini située au 298 Montée de la Rivière-du-Sud, Montmagny. Tél.: 248-2063 après 6 heures.

2-4-4fs

2 TERRAINS à vendre 90 de large X 240 de profond, sur la route 132 à 1 mille de l'Espinay. Tél.: 246-3755.

2-4-4fs

MAISON neuve 26 X 40, 120, 7e Rue Montmagny, terrain 80 X 90. Cause départ. Tél.: 248-7289.

2-4-4fs

LAPINS à vendre. Lapins reproducteurs race lalifornienne et Nouvelle-Zélande aussi viande de lapins. S'adresser 248-6846.

2-4-4fs

STEREO-MEUBLE Electrohome. Linge de printemps, robes, manteaux, costumes. Prix à discuter. Tél.: 248-3807.

2-4-JNO

MAISON-MOBILE Glendale 1975, 14 X 64 air climatisée, foyer, remise isolée. Tél.: Heure des repas 248-6118.

2-4-JNO

POELE combiné à l'huile et électrique Castel Bélanger avec réservoir de 100 gallons en bon ordre. Tél.: 248-1917.

16-4-2fs

PRELARD d'auto 4 pieds x 7 pieds. Four à pain chauffant au bois, 9 pains à la fois. 354-2376.

16-4-2fs

ROBE de mariée, grandeur 9 ans 246-5434.

16-4-2fs

CHRYSLER Le Baron, 1978, bieu pâle, tout équipé. Tél.: Après 5 hres, 248-0229.

16-4-2fs

Aubaine, MAISON 2 étages, 7 pièces plus cuisine d'été. Rang 2, St-Paul, Montmagny. Terrain 200 X 300. Tél.: Après 18:00 hres 248-0987.

16-4-2fs

CHEVROLET Blazer 1975, 2 roues motrice, très propre, transmission automatique, très bien équipé. Tél.: 248-6008, 248-6576.

16-4-3fs

GUITARE électrique Guild Système de son GBX, 90 watts R.M.S. 1 microphone avec pied 1 fuzz. Le tout à l'état de neuf. Prix à discuter. Tél.: 259-7256.

16-4-3fs

MAISON-MOBILE Deauville 1976, 14' X 70' avec foyer et remise. Tél.: 248-6832. Le jour.

2-4-4fs

HARLEY Davidson Sporter XLH 1977, 1,000 cc. 21,000 milles en très bonne condition, nombreuses pièces neuves. Tél. Travail 248-3931, soir 248-5508, 248-2521 (Gilbert).

2-4-4fs

ROULOTTE de voyage Dauphine, 1974, 23 pieds, toute équipée. Tél.: Le soir 248-5762.

2-4-4fs

BUNGALOW 26 X 42 façade en pierre, porte-patio, sous-sol fini, foyer, terrain paysagé, cabanon. Tél.: 248-5750.

2-4-4fs

MOTO Can-Am 1977, 125, Kualifier comme neuve, seulement 350 milles. A vendre ou échangé pour moto de route ou motoneige. Tél.: 598-9275 après 5 heures.

2-4-4fs

2 LASY-BOYS en velours rouge avec tabouret, set de salon Contemporain, 4 morceaux, set de cuisine, Coloniale, 4 chaises et 1 table. Tél.: 248-1683 15 ave du Camp (Carré du Roi), Mty.

2-4-4fs

MAISON 28 X 40 (1978) St-Aubert de L'Islet. Tél.: 418-598-6278.

2-4-4fs

PICK-UP GMC 1974, 6 cylindres, 4 vitesses au plancher, très propre. Prix à discuter. Tél.: 598-3890.

16-4-2fs

SET de chaudron neuf Le Creuset 10 pièces. Valeur de $208.00 pour $179.00. Robe de mariée avec voile et diadème couleur rose et blanc, grandeur 5 ans $85.00. Tél.: 469-2368.

16-4-2fs

4 FENETRES 27"x 39 1/2" à vitre coulissante. 259-7925.

16-4-3fs

MANTEAU de vison naturel, en très bonne condition, grandeur 16 ans. Prix à discuter. Aussi renard brun pour collet. Tél.: 598-6963.

16-4-2fs

TENTE-ROULOTTE Bellevue 1976, De Luxe, 8 places, toit rigide très propre. Prix à discuter. Tél.: 248-1276.

16-4-2fs

FOIN à vendre. Tél.: 469-2829.

16-4-2fs

MAISON MOBILE 14 X 68 meublée ou non, avec foyer. 259-2251.

16-4-3fs

FORD Mustang 1972, 302 P.C. automatique au plancher. Très propre. 598-3761.

16-4-3fs

MAISON MOBILE, 10 X 44, meublée, située sur l'avenue de la Gare à La Pocatière, location du terrain gratuit pour 12 mois. Tél.: 856-2434.

16-4-3fs

Une CAMIONNETTE courrier Ford 1976, accidentée avec six pneus Michelin. Pourrait être utilisés pour les pièces. 359-2065.

16-4-3fs

CAMERA Vidéo Cassette couleur RCA neuve 1 mois d'usage. S'adapte à tout vidéo-cassette VHS ou Bêtamax. Model de 1980 no: CC004 portatif $1,600.00 pour $995.00 avec garantie 90 jours. Gilles Gagné 246-5681 après 4 hres.

16-4-3fs

2 BICYCLES 10 vitesses neufs, n'a pas servi du tout. 24 X 26 pouces pour garçon. S'adresser 246-5540.

16-4-3fs

CHEVROLET 1952, 4 portes, garde-soleil, horloge et pneus à flanc blanc large. Très original 46,000 milles. Prix $4,500.00. Tél.: 246-5540.

16-4-3fs

1 MINI-SECHEUSE de marque Symplicité. Etat de neuf. Prix à discuter. Tél.: 248-2817.

16-4-3fs

CONGELATEUR Bélanger 15 p.c. en parfaite condition. 248-1467.

16-4-3fs

ROULOTTE Belleveue de luxe 21 pi., toute équipée, à l'état neuf avec auvent automatique. 248-1467.

16-4-3fs

PLYMOUTH Doloré 318 po. p.c. 42,000 km. 1978, très propre. 598-9255.

16-4-3fs

75 têtes de 12 à 24 mois génisses et taureaux croisement hareford charolais hareford limousin hareford, simental. 598-6089.

16-4-3fs

EQUIPEMENT de plongée sous-marine à vendre au complet $700. Tél.: 354-2354.

16-4-3fs

SUZUKI trail 185cc $300.00 très bonne condition. 247-3276.

16-4-3fs

PIEUX et PIQUETS en cèdre ayant déjà servi. Prix $1.00 unité, piquets $0.50 l'unité. Petites patates blanches pour semer. $0.06 la livre. Tél.: 356-2201.

16-4-3fs

MAISON située 6 St-Antoine Montmagny. 248-4809.

16-4-3fs

POELE gaz propane, marque "Entreprise" très propre pour chalet, en bonne condition. 469-2551.

16-4-3fs

2 RESERVOIRS à vaccum, capacité 1 de 1,200 gallons et 1 de 1,500 gallons, pour purins de porcherie. S'adresser à: Service sanitaire, Lucien Harton, St-Roch des Aulnaies.

16-4-3fs

KAWASAKI 900, 1975, roues Harley, moteur refait à neuf $1,000.00 248-4668 demandez Mario après 5 heures.

16-4-3fs

ESSIEU pour remorque, roues double avec pneu 8.25 X 20. Tél.: 248-2988.

16-4-3fs

MAISON 4 logements, située centre ville. Pour information 248-4599, 248-2181.

16-4-4fs

ROULOTTE fabriquer à la main, prix raisonnable. 248-0940, 248-1462.

16-4-4fs

MAISON MOBILE 12 X 60 avec ameublement, avec ou sans terrain. Tél.: 356-5308.

16-4-4fs

1 LOT de châssis Anglais, à vendre, tout offre raisonnable acceptée. Tél.: 248-2449.

16-4-4fs

MOTEUR et morceaux de Plymouth 1966. Chevrolet 1973, 4 portes. Aux intéressés seulement. Tél.: 469-3371.

16-4-4fs

HONDA 360, 1977, 5,500 milles $750.00. Tél.: 598-9275 après 5 hres.

16-4-4fs

MAISON MOBILE 14 X 70 de luxe, non meublée avec ou sans terrain. 157 façade, par 125, située route 132, entre Montmagny et Cap St-Ignace. 667-3573.

16-4-4fs

CHEVELLE 1976, 4 portes, 8 cyl. automatique. Boite de pick-up GMC 1977. Tél.: 247-3657.

16-4-3fs

MOTO HONDA C.B. 200 T démarreur électrique, 3500 milles, très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 259-7474.

16-4-4fs

MAISON canadienne, village St-Jean Port-Joli, très grand terrain avec garage. Tél.: 598-6614.

16-4-5fs

TENTE ROULOTTE Lionel 1976, 8 places, frigidaire, auvent. Tél.: 248-2974.

16-4-5fs

TERRAIN à Berthier-sur-Mer, Rte 132, 251 pi façade x 380 pi profondeur, terrain plat et clôturé, prix 11 cents pi carré. Tél.: (418) 851-1535.

16-4-JNO

ROULOTTE Appalache 19 1/2 pi avec tout l'équipement. DODGE 78 Monaco Station, équipé pour tirer une roulotte. Pour plus d'informations tél.: à 248-2802.

16-4-JNO

A vendre

Remorque G.M.C. 76, 4 X 4, toute équipée avec gratte en plus.

248-5939
598-3584

A LOUER

Garçonnière entièrement meublée, située 53 rue Champlain, Montmagny.
S'adresser à:

246-5621

COURS DE MUSIQUE

Lieu: St-Jean Port-Joli
Cours offerts: violon, théorie et dictée musicale, rhytmique

Cours privés ou de groupes. Pour informations ou pré-inscriptions, communiquez avec:

Carmen Lessard
598-9125
Vendredi le 18, samedi le 19, lundi le 21 avril de 9 hres. à 13 hres.

A VENDRE

3 caisses enregistreuses **N.C.R.** en parfaite condition.

$150.00 chacune

S'adresser à:

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ
Galeries Montmagny

A vendre ou à louer

MAISON, 8 pièces, 2 foyers, terrain 200 X 400 en plus bâtisse en acier isolée et chauffée 28 X 32. Prix demandé **$55,000.** hypothèque 11 1/2%, transférable. Située rang Gaudreau à Montmagny. S'adresser à:

248-5922

Aspirateur central directement de la manufacture. 4 modèles complets avec trois sorties. Avec filtres et cyclonique pour l'eau. De $379.95 à $439.95
(Transport non inclus)

Soumission et installation sur demande



LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BUCKLAND INC.
Claude Blouin, prop.
Buckland 789-2936
ou le soir après 19 hres Québec: 628-2107



Galerie Canine du Québec
565 Ave Ste-Thérèse, Beauport

Chenil Sébastien Inc.
Choix dans 30 races de chiens enrégistrés et vaccinés

Salon Belle
Tonte et toilettage de chiens

École de dressage O.D.A.
Dressage de chiens
661-7128 **661-8656**

A LOUER

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre-ville, avec stationnement, située 87 St-Jean Baptiste Est. Tél.: 248-3720.
8-2-JNO

GARCONNIERE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, stationnement avec prise de courant, située rue St-Jean Baptiste Ouest, face au Centre d'achats. S'adresser à 4 Ave. Fournier, Mty, 248-7180.
31-1-JNO

LOCAL commercial à louer au Carré St-Louis, Montmagny sur la Rue St-Louis. Information Léo Leblanc 248-2975.
12-12-JNO

LOGEMENT à louer à St-Roch des Aulnaies, 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé, entrée laveuse et sécheuse, stationnement asphalté, à proximité de la sortie de la Transcanadienne, libre le 1er juillet. Tél.: 354-2231.
9-4-2fs

GARCONNIERE meublée de 2 appartements pour 1 personne. Tél.: 248-2396.
9-4-2fs

GARCONNIERE 1 1/2 pièces, entrée privée et stationnement. Tél.: 248-4866.
9-4-3fs

A louer ou à vendre MAISON MOBILE 4 1/2 pièces, parc des roulottes à Montmagny. Pour information 248-0775.
9-4-3fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces, meublé, libre le 1er juillet. Tél.: 248-7810.
16-4-1fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces, entrée laveuse, sécheuse. Libre le 1er juillet. Tél.: 248-3104.
16-4-1fs

4 1/2 chauffé, 2ième étage, libre le 1er juillet. 248-3418.
16-4-1fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, pour 2 personnes, semi meublé, stationnement. Tél.: 248-0731.
16-4-1fs

2 1/2 pièces, sous-sol, près de la Coop. 598-3680.
16-4-2fs

LOGEMENT 3 pièces 1/2 chalet à louer. 246-5854.
16-4-2fs

Sous-louer 3 1/2 pièces meublés, compris laveuse-sécheuse. $135.00 par mois. 598-3891 après 5 hres.
16-4-2fs

LOGEMENT 5 pièces 1/2, 2ième plancher, situé L'Islet-sur-Mer. 247-5970.
16-4-2fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, $140.00 par mois, très propre. Tél.: 248-7982.
16-4-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, avec stationnement, entrée privée sur la 8e rue, Montmagny. Tél.: 248-0394.
16-4-2fs

LOGEMENTS 4 1/2 pièces construction neuve, situé à Cap St-Ignace 246-5866, 246-5832.
16-4-2fs

GARCONNIERE 4 1/2 pièces, 150 St-Jean Baptiste O, Montmagny. Tél.: 248-1988.
16-4-2fs

2 GARCONNIERES à louer. Tél.: 246-5510.
17-10-JNO

LOGEMENT 2 1/2 pièces, à St-Jean Port-Joli, chauffé, meublé. Libre le 1er avril. S'adresser à 598-3041, 246-5510.
30-1-JNO

A Berthier, à 153 Boul Blais Est, 2 LOGEMENTS de 4 1/2 pièces, libre le 1er juin, chauffés, éclairés, meublés, droit laveuse et sécheuse. 259-7102.
5-3-JNO

LOGEMENT chauffé 3 pièces, plus chambre de bain. Libre le 1er mai. $140.00 par mois. Tél.: 248-3009 après 5 hres.
16-4-1fs

CHAMBRE avec cuisinette. Tél.: 248-4863.
16-4-1fs

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Rue du Peuple. 248-5613 après 17:00 hres.
19-3-JNO

LOGEMENT 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, parking privé, près du centre d'achat. 248-5834.
26-3-4fs

2 LOGEMENTS à louer, à L'Islet-sur-Mer. (5 1/2 & 4 1/2). Libre immédiatement. Tél.: 247-5847.
26-3-JNO

GARCONNIERE à louer 3 pièces, s'adresser 248-0622.
26-3-JNO

CHAMBRE avec permis cuisine. 246-5564 le jour, 248-6889 le soir.
26-3-JNO

GARCONNIERE à louer, Léo Leblanc, 68 St-Louis Montmagny. 248-2975.
26-3-JNO

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé et chauffé au centre du Village de St-Jean. Tél.: 598-6266.
2-4-3fs

LOGEMENT à louer neuf 4 1/2 pièces, à sous-louer immédiatement. Logement de 4 1/2 pièces à sous-louer pour le 1er mai. Logement 3 1/2 pièces libre pour le 1er mai à Cap St-Ignace. Tél.: 246-3239.
2-4-4fs

CHAMBRES A LOUER et LOGEMENTS 3 1/2 et 4 1/2, chauffé, éclairé, et meublé au besoin. HONDA 750 à vendre. Prix à discuter. Le jour, 856-2322. Le soir, 856-2319.
2-4-5fs

GARCONNIERE meublée, chauffée, éclairée, centre ville aussi chalet près du fleuve à Montmagny. 248-5652 jour, 248-2845 soir.
2-4-JNO

A Berthier à 153 Boul Blais Est une GARCONNIERE à louer. Libre immédiatement. Tél.: 259-7102.
9-4-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces avec stationnement, entrée privée, centre ville. Tél.: 248-3660.
9-4-JNO

GARCONNIERE 3 1/2, chauffée, meublée éclairée avec stationnement à 85 St-Jean Baptiste Ouest après 6 hres, 248-6115.
16-4-2fs

LOGEMENT 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffée, éclairée et meublée au besoin. FORD à vendre 4 X 4 1973. Jour 856-2322. Soir 856-2319.
16-4-3fs

GARCONNIERE 2 1/2, chauffée, et meublée. 248-0752.
16-4-3fs

LOGEMENT meublé 3 1/2 pièces, disponible immédiatement. Grand logement 4 1/2 pièces meublé, disponible 1er mai. Les 2 au Centre ville. Tél.: 248-0732.
9-4-JNO

LOGEMENT 4 1/2 pièces, 301 du Coteau, Cap St-Ignace Station. Libre immédiatement. Tél.: 246-3234.
16-4-8fs

Grand 5 1/2 pièces, 98 rue St-Pierre Montmagny, libre le 1er juillet. Tél.: 248-2966.
16-4-JNO

LOGEMENT DE 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, poêle et four fourni, chauffé, éclairé, très propre. Ceci au 3e plancher, stationnement fourni. Libre le 1er juillet. Centre ville 100 ave May. Informations 248-0563.
16-4-JNO



La bonne transaction... au bon moment!

MONTMAGNY	Brasserie au centre-ville. Occasion d'affaires
CAP ST-IGNACE	Terrain pour chalet sur le chemin des Erables
MONTMAGNY	Résidence dans le quartier du Quai avec foyer intérieur, solarium, car-port, sous-sol fini, immense terrain paysagé
CAP ST-IGNACE	Chalet isolé, avec grand terrain, sur le chemin des Erables.
MONTMAGNY	Bungalow dans **VENDU** identiel, bonne affaire.
MONTMAGNY	Propriété deux logements située 6ième Rue, entièrement rénovée à l'intérieur.
MONTMAGNY	Terrain commercial d'environ 250,000 p.c. avec bâtisses. Pourrait également convenir pour développement résidentiel, services rendus.

Hélène L. Marcoux
Vous pouvez me rejoindre à:
13 Ste-Marie, Montmagny
Bur.: **248-3091**
Rés.: **248-3199**

JA inc. courtier immeubles et placements

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

IMMEUBLES G/MC INC COURTIER

103, RUE HOTEL DE VILLE
RIVIERE-DU-LOUP
TEL.: 862-9015



Bungalow de construction récente - 30' X 50' - 7 1/2 pièces - Foyer de pierre - Terrain 90' X 110' env. paysagé - Situé 4e Rue, près du centre ville de LA POCATIERE(2659)



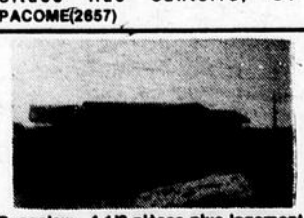
Propriété comprenant 2 logements de 5 1/2 pièces chacun - Chauffage électrique - Terrain 140' X 100' aménagé - Située Rue Santerre, ST-PACOME(2657)



Petite ferme bornée par la Rivière des Perles - Comprend 45 arpents en culture - bâtiments à résidence de 7 1/2 pièces ci-haut illustrée - Le tout situé Rang Embarras, KAMOURASKA. Possession immédiate.(2658)



Résidence - 2 logements de 5 1/2 pièces - Chauffage électrique - Terrain 190' X 100' env. avec arbres. Située au village de ST-PACOME. Possession immédiate(2660)

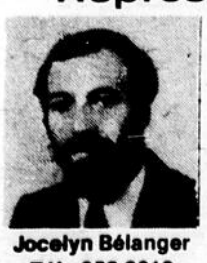


Bungalow - 4 1/2 pièces plus logement au sous-sol - Chauffage électrique - Porte patio - Terrain 80' X 100' env. - Situé Rue St-Joseph, ST-PASCAL.(2527)



Résidence - 2 étages - Compte 2 logements - 5 1/2 & 4 1/2 pièces - Chauffage électrique - Remise - Terrain 73' X 244' - Située au village de ST-ALEXANDRE. Nouveau bas prix.(2402)

Représentants secteur Kamouraska



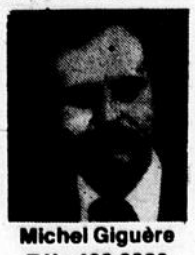
Jocelyn Bélanger
Tél.: 852-2612
ou 492-3920



Germain Fortin
Tél.: 856-3625



J.-Marie Pelletier
Tél.: 498-2810



Michel Giguère
Tél.: 498-3320

Fiducie du Québec
Courtier



Berthier-sur-Mer, possession immédiate. Proximité de: église, école, magasins.



Cap St-Ignace: Bien située, fonctionnelle, prix avantageux.



Une maison dont vous serez fier. 28'- X 44' rue des Bourgault, St-Jean Port-Joli.



Entièrement rénovée, rang ouest, St-Aubert.



L'Islet-sur-Mer, complexe de restauration: restaurant, bar, motel, salle de danse. Bon chiffre d'affaires.

Georges De Roy
246-5511

desjardins

Pour toutes transactions immobilières

Au Trust Général, on le fait mieux

A VENDRE

MONTMAGNY: 114 ouest St-Jean Baptiste, maison 2 logements. Offre raisonnable acceptée. Règlement de succession.

MONTMAGNY: 165 St-Louis, la maison de vos rêves. Prix à ne pas laisser passer.

ST-VALLIER: 340 rue Principale, dépanneur avec chambres pour personnes âgées, 12 pièces. Prix $34,800.

MONTMAGNY: 615 Boul. Taché Est, bungalow, 11 pièces, sous-sol fini. Informez-vous.

MONTMAGNY: 223 du Manoir, maison convertie pour chambres et pensions, possibilité d'un très bon chiffre d'affaires, avec personnes âgées ou autres

MONTMAGNY: 150 St-Jean Baptiste ouest maison 2 logements. Prix spécial $ 24,900.

MONTMAGNY: 30 rue Montcalm, maison 31 X 31, 3 étages, chauffage central. Prix $ 34,900.

MONTMAGNY: 99 St-Jean Baptiste ouest, maison à revenus, très rentable.

MONTMAGNY: 86 St-Jean Baptiste est, poste commercial avec revenus, centre ville, très bien situé.

MONTMAGNY: 25 François Richard, bungalow 50 X 35, coin de rue. Bonne occasion.

MONTMAGNY: Route Couillard, chalet meublé au complet, télévision couleur, terrain bien aménagé avec arbustes d'ornement, vue sur le fleuve.

MONTMAGNY: 111 Montée de la Rivière-Sud, devenez propriétaire de votre commerce; casse-croûte licencié, en opération, bon chiffre d'affaires.

MONTMAGNY: Bloc à appartements, 6ième Rue, bien situé, voisin l'école St-Thomas. Bon prix.

MONTMAGNY: 92 St-Thomas, poste commercial, centre ville avec stationnement.

CAP ST-IGNACE: 391 rue Vincelotte, cottage 2 étages prêts à finir pour 2 logements. Grand terrain. Bon prix.

BERTHIER-SUR-MER: 6 rue Forgues, bungalow, construction 1970, faites une offre.

MONTMAGNY: 215 St-Louis, maison de style, 12 pièces, 11,000 p. carrés de terrain. Conviendrait pour maison de chambres ou résidence pour personnes âgées.

CAP ST-IGNACE: 45 rue Pierre Richard, bungalow, construction 1978, faut vendre, toute offre raisonnable sera considérée.

ST-PIERRE: 1189 Rang Sud, bungalow, construction 1970, bon prix, informez-vous.

MONTMAGNY: 20 Place des Ormes, maison-mobile, coin de rue. Excellente opportunité.

ANSE-A-GILLES: 799 des Pionniers, maison d'été meublée, terrain aménagé, prête à habiter Saisissez l'occasion.

ST-FRANCOIS: 6 Boul. Rivière-Sud, bungalow split-level, terrain 100' X 100'. Prix $ 36,900. Hypothèque 10 3/4% transférable.

MONTMAGNY: Chemin des Poirier, maison neuve, prix $ 36,900. Voici ta chance.

MONTMAGNY: Chemin des Poirier, style suisse bon prix, construction très récente, excellente affaire.

CAP ST-IGNACE: 891 Chemin Vincelotte, maison d'été, grand terrain, conviendrait pour l'élevage des animaux.

CAP ST-IGNACE: 913 Chemin Vincelotte, maison ancestrale rénovée à neuf, bien située.

MONTMAGNY: 41 Ave du Quai, restaurant avec stationnement pour 125 autos, service pour traverse Montmagny L'Ile-aux-Grues.

ST-PIERRE: 1120 Rang du Nord, maison ancestrale, construction 1830, très bien conservée, fait partie d'un patrimoine.

L'ISLET-SUR-MER: poste de commerce conviendrait pour artisanat, voisin du Musée Maritime, en bordure du quai, grand terrain, très propre.

EGALEMENT DISPONIBLES: terrains avec services, Montmagny, Cap St-Ignace. Lots de bois, érablières, maisons à logements.

Trust Général du Canada

LEVIS: Galeries Chagnon **833-4450**
MONTMAGNY: Guy Blouin
Représentant **248-2942**
HEURES D'AFFAIRES: 18 hres. à 21 hres.

LOGEMENT libre immédiatement 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé. 598-9255.

16-4-3fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces, à sous-louer pour le mois de juin. Tél.: 259-2418.

16-4-3fs

4 LOGEMENTS de 4 1/2 pièces, situés à 91-95-97 et 99, 7e rue Montmagny. Tél.: 837-6879 avant-midi seulement.

16-4-4fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, chauffée, meublée, libre le 1er juillet. LOGEMENT 4 1/2 pièces, libre le 1er juillet. 248-2706.

16-4-JNO

ON OFFRE

Je garderais enfants à la maison de 0 à 6 ans à la journée, à la semaine, à l'heure, le soir. Pour plus de renseignements tél.: 247-5685.

16-4-1fs

$100.00, $200.00, $500.00 par mois à temps partiel à la maison. Nous pouvons aller vous rencontrer. Pour information sur rendez-vous, seulement entre 9 h. et 17 h. Tél.: 884-2795.

30-1-JNO

St-Philémon, Gustave Desrosiers, Ebéniste Enr. Fabricant de meubles, résidentiels et commercials sur mesure. 2226 Rg Taché Est, St-Philémon. Tél.: 469-3396.

13-2-JNO

Thibault Bicycle & Fils vous offre pour son 50e anniversaire le meilleur choix de bicyclettes neuves ou usagées reconditionnées (150 en démonstrations) et le meilleur service de réparation sans distinction de marque. Echange accepté. Aussi tricycles et voitures d'enfants. Situé au 217 des Pionniers Est, L'Islet-sur-Mer. Bicyclette de 1 Million de vitesse réalisé par Gaston St-Pierre en démonstration. Tél.: 247-5523.

27-2-20fs

Garderais enfant chez-moi, à la journée ou à la semaine. Tél.: 246-5319.

2-4-3fs

Fernand Coulombe, peintre, tirage de joints, et pose de tapisserie. Tél.: 248-2152.

2-4-4fs

Offre mes servides pour faire des ménage à la journée. Tél.: 246-5208.

9-4-2fs

Pour réussir votre soirée noce, soirée organisée, etc, contacter Disco Phonic Enr. 248-2260. Demandez Robert.

9-4-8fs

ACCORDEUR de piano. Yvan Gaulin. Tél.: 248-3930.

8-8-JNO

Chambre et pension pour couples âgés ou personne seule. Tél.: 248-0135.

17-10-JNO

Femme garderait enfants chez-elle. Tél.: 248-7876.

16-4-4fs

Augmentez vos revenus à temps partiel. Pour rendez-vous tél.: 469-3240 entre 18 et 21 hres, les dimanche, lundi et jeudi.

16-4-8fs

NE LISEZ PAS CECI à moins que vous vouliez plus d'argent. Possibilité de $500 et plus par mois. Je peux aller vous rencontrer. Pour rendez-vous seulement, 852-2650.

13-2-JNO

On demande personne âgée en pension, très bon chez-soi. Tél.: 248-7380.

16-4-3fs

Garderais chez-moi enfants à la journée ou à la semaine, tél.: 246-5540.

16-4-3fs

Garderais enfants à la journée, ou à la semaine. 246-3200.

26-3-4fs

Nettoyage à vapeur de tapis commerciales et résidentiels. Estimé gratuit. Avec Gagné vous êtes gagnant. Tél.: 248-3923 ou 248-2398.

26-3-4fs

ON DEMANDE

A louer, MAISON seule dans St-Jean Port-Joli pour fin de juin. Tél.: 248-7493.

16-4-1fs

Gardienne demandée pour prendre soin de 2 enfants, 6 ans et 3 1/2 ans, travail à l'année. Tél.: 248-0309.

16-4-JNO

ON RECHERCHE

Bicycle Mustang pour garçon disparu dans la cour à 77, 7e rue, nous sommes sur une bonne piste, veuillez la retourner à 77, 7e rue Montmagny.

16-4-2fs

Urgent besoin de représentant immobiliers hommes ou dames, 28 ans et plus, possédant belle personnalité, 11e année, automobile, disponible à 100% et désireux de fair carrière dans le domaine immobilier. Inter-Cité nous offre avantages sociaux, système de transfert, hypothèque, publicité soutenue en plus de faire partie d'une équipe expérimentée, commission élevée. Pour rendez-vous avec le gérant, communiquez avec Mlle Gagnon à Rimouski à 722-7695.

16-4-2fs

ACHETERAIS

Achetons vieilles autos pour ferraille, fer, fonte, cuivre, PEINTURE SICO à vendre 30 pour cent de rabais. Clément Corriveau Enr. St-Vallier Bellechasse, 884-3179.

1-8-JNO

Acheteur de fermes avec roulant. Lot de bois. Coupe de bois. Payons comptant. Tél.: 1- (418) 228-8641.

19-3-8fs

Je serais acheteur de vieilles batteries d'automobiles ainsi que de radiateurs pour scrap. Nous payons $6.00 l'unité. N'attendez plus appelez dès maintenant au numéro 595-2365 on ira les chercher.

2-4-3fs

Serais acheteur d'une auto d'un particulier en bonne condition pour balance des versements ou directement du propriétaire à terme. Tél.: 359-3008 le soir seulement.

9-4-2fs

Acheterais une herse à ressord de 8 pieds de large pour aller sur un tracteur. Tél.: 248-5661.

16-4-2fs



ST-EUGENE
Maison canadienne, très grand terrain. Prix intéressant.



TROIS-SAUMONS
Joli bungalow, abris d'autos, avec grand terrain de camping pouvant accomoder roulottes et tentes



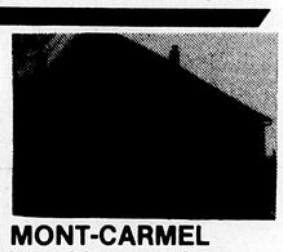
ST-ROCH DES AULNAIES
Maison canadienne rénovée avec garage, chauffage électrique et avec grand terrain.



ST-EUGENE
Superbe résidence avec garage et sous-sol. Magnifique terrain paysagé



LA POCATIERE
Joli bungalow comprenant: 1-6 1/2 pièces et 2-2 1/2 pièces meublés. Construction récente.

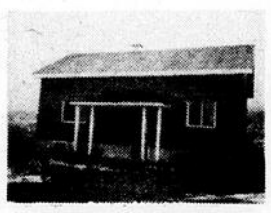


MONT-CARMEL
Maison 2 étages, magnifique terrain, 5 chambres, très bon placement.

MAGASIN DE LINGE
pour dames, pouponnière, accessoires de couture, tissus et laine à **St-Jean Port-Joli**. Bon chiffre d'affaires et bonne rentabilité. Prix très intéressant. Nous pouvons vous aider pour le financement.



LA POCATIERE
Maison résidentielle centre-ville, 7 pièces, 1 1/2 étage, excellente aubaine



LA POCATIERE
Rang 3. Bungalow rénové avec grand terrain. Faut vendre.
FAITES UNE OFFRE



LA POCATIERE
Maison avec revenus, située à l'arrière du centre d'achat. Prix très intéressant.

HOTEL
dans la région de Kamouraska, bonne rentabilité, excellente occasion pour couple qui veulent débuter en affaire.



RUE DU VERGER, LA POCATIERE
Magnifique résidence de 28' X 38' 1 1/2 étage, chauffage électrique, beaucoup d'extra. Prix intéressant

Quelques terrains résidentiels à La Pocatière et St-Roch des Aulnaies

Pour les gens du comté de L'Islet
247-3233

DANIEL ST-JEAN
Résidence:
498-2141
Yves Lévesque
856-1221

JA inc. courtier immeubles et placements

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

La Pocatière 856-4110

LE GROUPE Champlain COURTIERS INC

Montmagny Maison 3 logements, 251 Ave Mercier, intérieur entièrement rénové. Prix très abordable.

Montmagny Bungalow 24' X 38', 201 Ave Côte Sud, hypothèque 11 7/8% transférable.	**Montmagny** Bungalow 26' X 40', 62 Ave Couture, terrain bien aménagé. Faut vendre, tranfert.
Hôtel Georges VI situé à Tourville, bâtisse 38' X 52', 2 1/2 étages. Bar Salon, salle à manger, chambres. Excellent chiffre d'affaires.	**St-Fabien-de-Panet, Domaine d'Evangéline** terrain 50 acres, camping Chalets, casse-croûte, lacs artificiels, site enchanteur.
Excellente construction neuve maison québécoise 26' X 40', terrain 80' X 160', 15 rue Forgues, Berthier. Beau site, phanchers de marquetterie.	**Investissement sûr dans la région**, Bar Salon avec restaurant et billard. Chambres.

Yvette G. Dion
1354 Chemin des Pionniers ouest
Cap St-Ignace 246-3740
1290 Maguire Sillery **687-2122**

GROUPE ST-LAURENT COURTIER

GROUPE ST-LAURENT dans le cadre de son expansion est à la recherche de représentants (tes) pour la région de Montmagny et banlieue.

GROUPE ST-LAURENT dont le siège social est à Québec est une organisation importante et des plus progressives dans le domaine du courtage immobilier. Sa structure et son dynamisme vous permettent d'envisager une carrière prometteuse à l'intérieur de ses cadres.

Pour une entrevue confidentielle, communiquez à frais virés avec:

CONSTANCE DORVAL DAIGLE
Directeur des ventes
(418) 839-7546

QUÉBEC
55, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1R 1S9
(418) 524-4851

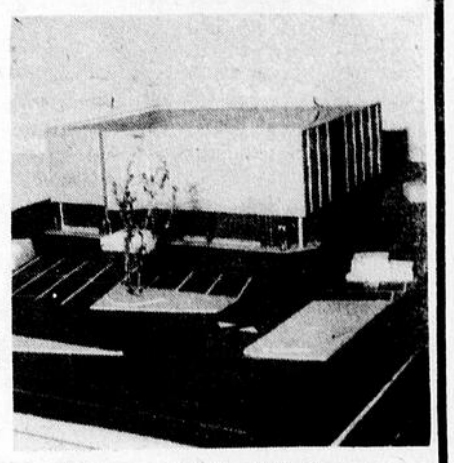
QUÉBEC RIVE-SUD
1184, Commerciale
St-Romuald, Qué.
G6W 1Y5
(418) 839-7546

PARIS
17, Ave Georges V
Paris, France
75008
723-6135

EDIFICE COMMERCIAL

Espaces à louer:

Commerce
Bureaux
Professionnel
Etc...



Les Immeubles J.L.Y. Inc.
25 Boul. Taché ouest, Montmagny
S'adresser à:
248-3046 248-5613

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir **248-2652**
PIERRE TARDIF, AGENT
3 Avenue du Bassin Sud **248-1722**

A VENDRE

MONTMAGNY: Propriété 6 pièces, Chemin du Golf, $ 26,500.00.
MONTMAGNY: Très bonne propriété - Construction récente, 6 pièces, terrain 160 X 400.
BERTHIER: Domaine avec vue sur le fleuve - 6 pièces, 2 foyers, piscine, terrain 290 X [illegible], excellent placement.
STE-LUCIE: Terre 100 âcres avec bâtiments et sucrerie.
CAP ST-IGNACE: Style canadien, 8 pièces, sous-sol partiellement fini. Faut vendre, cause transfert.
L'ISLET: Terrain 122 X 93 avec solage.
BERTHIER: Propriété 2 logements et un chalet.
ST-ALBERT: Garage indépendant $25,000.00.
MONTMAGNY: Maison à revenus, 3 logements.
MONTMAGNY: Maison 2 logements. Bonne affaire.
ST-PIERRE: Propriété 7 pièces. Faut vendre. Faites une offre.
MONTMAGNY: Excellente propriété, grand logement pour propriétaire plus 3 garçonnières plus 2 chambres à louer.
L'ISLET: Propriété à revenus, 2 locaux commerciaux plus 6 logements. Excellent placement.
BERTHIER: Propriété antique, 6 pièces. C'est à voir.
ARMAGH: Propriété avec garage, hangar, terrain 300 X 300.
BRAS D'APIC: Maison 2 étages, terrain 4 X 14 arpents.
STE-EUPHEMIE: Bonne maison, grand terrain, garage, petite grange. Faites une offre.
FLORIDE: Hollywood Beach, très beau motel, 18 unités avec cuisine.
MONTMAGNY: Maison modèle, excellente construction.
MONTMAGNY: Maisons neuves, choix de 20 modèles, construites sur nos terrains ou votre terrain. Prix raisonnable.

4 JOURS D'ÉCONOMIES

Mercredi, jeudi
vendredi et samedi

16-17-18-19 AVRIL

20%
de rabais sur tous les
IMPERMÉABLES
pour filles de 2 ans à 14 ans

sur tous les
ENSEMBLES "JAKO"
de 12 mois à 10 ans

GILETS DE FABRICATION CANADIENNE
Modèle avec encolure ronde, 50% polyester, 50% coton. Choix de plusieurs couleurs

12 à 24 mois	4 à 6X
2.29	2.99
2 à 3X	8 à 16 ans
2.59	3.79

RABAIS APPRÉCIABLES SUR JEANS EN DENIM DE MARQUE "KRICKET"

Taille élastique 2-3X	7-12
5.99	9.99
4-6X	Tailles régulières 7-14
7.99	9.99

VALEURS A NE PAS MANQUER SUR ARTICLES DE LITERIE
Jolies débarbouillettes fleuries
6/.99¢

Linges de table 14 X 15
6/1.49
Linge de vaisselle 18 X 28
2/1.29

PRIX DE DÉBARRAS SUR COUPE-VENT

Modèle avec capuchon 12 à 24 mois	Modèle régulier 4 à 6X
2.99	4.99
Modèle avec capuchon 2 à 3X	Modèle régulier et à capuchon 8 à 18 ans
2.99	8.99

CHEMISES POUR GARÇONS
De fabrication canadienne Polyester et coton. Modèle Western avec "Snaps" unies ou carreautées. Grandeur 7 à 14 ans
9.99

GILETS OUATÉS POUR GARÇONS ET FILLES
Modèle avec encolure ronde
4-6X
4.99
8-16
5.99
Modèle avec fermoir avant et capuchon
2-3X
3.99

Ensembles de draps
"TEX-MADE"
de première qualité comprenant un drap droit, un drap contour et une paire de taies d'oreillers
Modèle Romance

Demi-lit	Lit double
16.99	22.99

PANTALONS POUR ENFANTS A PRIX RÉDUITS

Flanelle 4-6X	Flanelle 7-14
8.99	10.99
	Polyester filles
	3.99

Une foule d'autres spéciaux vous attendent durant ces **4 jours d'économies.** Profitez-en pour **ÉCONOMISER**

COIN DE L'ECONOMIE ENR.

20 Ave St-Magloire, Montmagny

Tél.: 248-1030

C'EST TON COIN VIENS FAIRE UN TOUR!